

Le contrôle des eaux arctiques

Washington dit non au projet canadien

WASHINGTON (PC) - Les Etats-Unis ont qualifié de "regrettable" le projet canadien de législation en vue d'exercer son contrôle sur les eaux de l'Arctique, et lancé l'avertissement qu'ils ne reconnaîtront la juridiction d'aucun autre pays sur leurs navires naviguant en haute mer.

Cette déclaration a été faite hier par un porte-parole du secrétariat d'Etat et il s'agit de l'avertissement le plus net, le plus clair encore jamais donné sur la question de la souveraineté dans l'Arctique, qui indique sans équivoque que les Etats-Unis vont s'en tenir à la

limite territoriale de trois milles actuellement en vigueur au Canada et aux Etats-Unis.

"Les Etats-Unis ne reconnaissent le droit à aucun Etat d'établir unilatéralement une limite de ses eaux territoriales dépassant trois milles ou d'exercer une juridiction limitée plus étendue sur toute région à l'intérieur de 12 milles", a déclaré le porte-parole du secrétariat d'Etat, M. Robert McCloskey.

"Par conséquent, nous regrettons l'introduction de cette législation par le gouvernement canadien qui, selon nous, constitue une approche unila-

terale d'un problème qui, croyons-nous, devrait être résolu par une action de coopération internationale.

"Les Etats-Unis n'admettent pas que le droit des Etats sur leurs eaux territoriales s'étende aux navires américains en haute mer."

Cette réaction du département d'Etat fait suite à l'annonce, hier, de l'intention du gouvernement canadien de légiférer en vue de porter à 12 milles la souveraineté du Canada sur les eaux territoriales et d'établir un droit de juridiction canadien, jusqu'à 100 milles de ses côtes, sur les navires voya-

geant dans les eaux de l'Arctique.

Le Canada, qui avait accepté en 1929 la juridiction obligatoire de la Cour internationale de justice, a stipulé certaines réserves à cette obligation. Les réserves, qui découlent notamment de la future limite de 100 milles visant au contrôle de la pollution, portent sur des litiges au sujet des droits revendiqués ou exercés par le Canada sur la conservation ou l'exploitation des ressources de la mer, ou du contrôle de la pollution ou de la contamination du milieu marin dans les zones adjacentes aux côtes canadiennes.

Le Canada réserve aussi sa position au sujet de litiges dans lesquels les parties auraient accepté une autre méthode de règlement que l'arbitrage de La Haye, les litiges avec les pays membres du Commonwealth, et les litiges concernant des questions qui, selon le droit international, ressortissent exclusivement à la juridiction canadienne.

En conséquence, la délégation canadienne a informé de ces réserves le département juridique de l'ONU.

Jusqu'ici, les Etats-Unis et le Canada ont appliqué la limite territoriale

de trois milles, à laquelle s'ajoutait une limite de neuf milles réservée aux droits de pêche.

Un représentant du secrétariat d'Etat à Washington avait récemment suggéré que soit établie une limite territoriale de 12 milles, si elle pouvait être acceptée sur le plan international.

M. McCloskey a précisé que les deux gouvernements discutaient de ce problème depuis longtemps déjà et que "le gouvernement canadien est pleinement au courant de nos vues".

Voir page 2: Washington

dans ce numéro

■ En éditorial, Claude Ryan commente le manifeste électoral de l'Union nationale (page 4)

■ Un bloc-notes de Vincent Prince: l'inscription à l'assurance-maladie en pleine campagne (page 4)

■ Ottawa reprend les négociations avec le syndicat des ex-camionneurs de G. Lapalme (page 3)

la météo

Généralment nuageux. Averses ou chutes de neige. Plus froid.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office fédéral

VOL. LXI - NO 83

Montreal, vendredi 10 avril 1970

10 CENTS

Le parti libéral maintient son option

"Sans équivoque" pour le régime fédéraliste



Le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, devant les ex-employés de G. Lapalme et leurs supporters réunis sur la colline du Parlement, a accusé le commissaire enquêteur Carl Goldenberg d'avoir préparé son rapport sur la situation du camionnage postal à Montréal en s'inspirant des conseils de divers ministres et d'avoir sacrifié son devoir aux intérêts mesquins de M. Kierans. (Téléphoto PC)

Nos informations page 3.

Bertrand annonce à Hull un projet de route de \$52 millions

par Gilles Lesage

HULL - Après Montréal et Québec, c'est maintenant au tour d'autres régions de bénéficier des politiques de régionalisation, a déclaré hier soir le premier ministre, M. Bertrand.

Ajoutant que c'est son gouvernement qui a provoqué cette régionalisation par la création des trois communautés urbaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais, le chef de l'Union nationale a annoncé la réalisation prochaine de deux importants projets qui, dit-il, viennent concrétiser l'action du gouvernement.

S'adressant à quelques centaines de sympathisants réunis à l'hôtel de ville de Hull au terme d'une rapide tournée de deux jours dans la région de l'Outaouais, le gouvernement, a dit M. Bertrand, démontre ainsi son désir d'agir et il offre sa coopération au gouvernement central en vue de développer "cette

partie de la capitale canadienne qui est plus française".

Le premier ministre a dévoilé à l'auditoire la maquette du tracé de la route 8 entre Gatineau et Aylmer, une distance de 13 milles et demi, qui deviendra une autoroute à quatre voies. Le ministre de la voirie lancera d'ici peu les appels d'offres pour l'exécution de ces travaux de génie dont le coût total est estimé à \$52 millions par les ingénieurs-conseils.

Les candidats unionistes de la région et les représentants des huit municipalités directement concernées entourent le premier ministre. Ce dernier a précisé que le gouvernement pouvait enfin passer à l'action parce que les organismes régionaux avaient accepté le tracé définitif.

En lançant ce projet d'envergure, le Québec s'affirme une fois de plus comme le premier responsable du progrès

dans la région de Hull et de l'Outaouais. Cette autoroute construite au centre de la plus grande agglomération urbaine de l'Outaouais n'apportera pas seulement une solution au problème de la circulation, mais elle sera aussi un facteur de progrès économique, a ajouté le chef de l'Union nationale, qui s'est dit heureux de pouvoir enfin corriger une situation qui menaçait d'ankyloser la communauté régionale.

D'autre part, M. Bertrand a réaffirmé que la route 11, entre le pont Cartier-Macdonald et Wakefield, une distance de 30 milles, deviendra également une autoroute à quatre voies "dans un proche avenir".

Le premier ministre a ajouté toutefois qu'une telle route ne pouvait s'improviser et que le ministère de la voirie allait d'abord procéder à une expérience-pilote dans la région afin de pouvoir procéder très rapidement par la suite à la construction de l'autoroute. Les travaux de génie relatifs aux études préparatoires et à la préparation des plans et devis préliminaires, par informatique, sont en cours, a ajouté aussi M. Bertrand.

Connaissant un parcours plus paisible à la suite des incidents et délais des derniers jours, la tournée électorale du chef de l'Union nationale a semblé devoir se réchauffer quelque peu hier, la belle température aidant.

Poursuivant ce que l'on pourrait appeler la tournée des hôtels de ville, M. Bertrand a visité hier brièvement quatre villes du comté de Gatineau en compagnie de son candidat élu en 1966, M. Roland Théoret, soit Gatineau, Buckingham, Thurso et Pointe-Gatineau, avant de se rendre à Hull en fin de journée.

Quoi qu'il en soit, M. Bertrand a été accueilli avec sympathie par des groupes variant de 250 à 300 personnes dans ce comté qui semble bien devoir rester fidèle à l'Union nationale.

Dans le cadre de sa tournée dans la

Voir page 2: Bertrand

par André Charbonneau

"Alors que certains veulent détruire le régime politique actuel pour nous plonger dans l'aventurisme et l'inconnu, alors que d'autres tergiversent sans savoir où ils vont ni ce qu'ils veulent, le Parti libéral du Québec s'engage à miser positivement sur un véritable fédéralisme."

Cette déclaration de M. Robert Bourassa ouvre un chapitre important du programme électoral de son parti, rendu public hier à Montréal au cours d'une conférence de presse.

Résistant au courant qui incite l'UN à composer avec l'option souverainiste, proposée carrément par le PQ, le Parti libéral maintient fermement dans son programme l'option fédéraliste. Tel est, en regard du programme des autres formations politiques, le trait dominant du document dévoilé par M. Bourassa.

"Le Parti libéral, dit le programme, opte sans équivoque pour le maintien du régime fédéral dont la souplesse en fait le système le plus efficace et le plus apte à garantir la réalisation des objectifs fondamentaux du Québec."

Toutefois, même si le programme parle du "maintien" du fédéralisme, il semble évident que le parti de M. Bourassa entend se consacrer à la promotion d'un fédéralisme de l'avenir et non à la cristallisation "d'institutions souvent désuètes et dépassées".

Le Parti libéral s'engage en outre à miser positivement sur "un véritable fédéralisme". Cette gageure repose essentiellement sur une confiance très grande dans les mécanismes des négociations fédérales-provinciales sans lesquelles une bonne partie des objectifs du programme ne pourrait être atteinte.

C'est pourquoi le parti "s'engage à rechercher en priorité un partage nouveau, plus moderne et plus juste des ressources fiscales et des pouvoirs nécessaires à l'épanouissement économique, social et culturel de la collectivité québécoise".

M. Bourassa en a profité hier pour repousser l'affirmation de porte-parole du PQ selon laquelle, au cours de sa campagne électorale, il a versé dans le terrorisme économique en formulant des arguments contre l'indépendance.

"Ce que j'ai dit, a-t-il soutenu, c'est que, dans la meilleure hypothèse, l'indépendance du Québec représente une période d'incertitude et d'insécurité. Quel serait le régime monétaire du nouvel Etat, quel serait son régime tarifaire? Ce sont là des questions que nous avons le droit de poser."

Le leader libéral a réaffirmé que l'indépendance du Québec provoquerait un déficit d'un milliard de dollars au compte courant de la balance des paiements.

"Nous présentons à l'électorat un

Voir page 2: Le parti libéral

au gré du temps

Notre mer à tous

En portant à 12 milles des côtes la limite de ses eaux territoriales, le Canada s'est montré bien pusillanime.

De nos jours, les nations ont fort peu de moyens pacifiques d'agrandir leur domaine. Le gouvernement d'Ottawa par un seul texte législatif a réalisé une conquête qui d'ordinaire coûte des larmes et du sang.

Mais à tant faire que de déclarer unilatéralement l'extension des zones de souveraineté, pourquoi s'en être tenu à une mesure aussi timide?

Dans cette mer qui est à tous et appartient à ceux qui savent l'annexer pourquoi n'avoir pas reporté à des centaines de lieues une inviolable frontière, taillée dans l'empire de Neptune d'inaliénables zones et des couleurs réservées?

Ainsi se serait réalisé l'objectif de ce politicien qui souhaitait un Canada allant d'Atlantique à l'autre.

Louis-Martin TARD



les élections du 29 avril

par Pierre-L. O'Neill

Un nouveau-né divise les forces créditistes

Les créditistes de l'aile provinciale dirigée par M. Camil Samson, qui éprouvaient déjà certaines difficultés à s'entendre avec leurs confrères fédéralistes, voient leur tranquillité brouillée à nouveau par l'arrivée soudaine dans la grande famille, de nouveaux propagandistes de la doctrine du Crédit social. Ce dernier arrivé, le Crédit social uni, ignoré au départ par la plupart des observateurs, commence à montrer les dents et pourrait constituer d'ici quelques semaines, une force politique menaçante au même titre que les disciples du chef Samson. Le Crédit social uni a déjà choisi une dizaine de candidats et son chef M. Paul Poulin affirme qu'au moins 19 autres congrès de mise en candidature auront lieu d'ici la date limite du 15 avril.

Pour ce qui est de la chicane entre les pro-Samson et les pro-Caouette, elle s'explique de la façon suivante. D'une part, les députés de l'aile fédérale n'apprécient guère le comportement des candidats de l'aile provinciale et d'autre part, les organisateurs de l'aile provinciale voudraient voir disparaître l'ombrage des fédéraux dans les congrès de mise en candidature pour le choix des candidats à l'élection du 29 avril.

Le mécontentement des députés fédéraux vient surtout du fait qu'ils se refusent d'accepter l'incitation à la panique "religieuse et communautaire" par les candidats du chef Samson sur les tribunes publiques. Les organisateurs provinciaux eux, entendent choisir seuls, leurs candidats.

M. Yvon Berthiaume, responsable de la tenue des conventions,

déclarait au début de la semaine à Québec: "Que les députés fédéraux soient mécontents ou non, du choix des candidats créditistes dans les Cantons de l'Est, rien ne sera changé". Parmi ces mécontents dont parle M. Berthiaume, se trouvent les députés fédéraux André Fortin de Lotbinière et Lionel Beaudoin du comté de Richmond, qui ont manifesté leur mécontentement au sujet de certaines conventions.

Deux candidats libéraux affronteront les journalistes

L'actuaire Claude Castonguay, candidat libéral dans Louis-Hébert, et l'économiste Raymond Garneau, candidat libéral dans Jean-Talon, donneront une conférence de presse ce matin à 10 heures au Club de Réforme de Québec.

Les deux experts s'entretiendront avec les journalistes sur le contenu du programme électoral du Parti libéral, rendu public hier par le chef Robert Bourassa. Soulignons que cette initiative répond au désir exprimé par M. Castonguay, de participer à des débats qui permettent selon lui, d'informer la population avec plus de profondeur, sur les politiques fondamentales proposées par les différents partis. Le président de la commission royale d'enquête sur la santé et le bien-être social estime que la démarche conventionnelle des campagnes électorales, où se multiplient les discours superficiels, ne fait en somme qu'effleurer les questions et ne donne pas à l'électorat, l'information à laquelle il a droit. Aussi, le candidat prestigieux de M. Bourassa souhaiterait

Voir page 6: Les élections

Plus qu'un parti, le Ralliement créditiste est un état d'esprit

par Michel Roy

Le Ralliement créditiste, avant d'être un parti, est un état d'esprit. On ne le comprend pas toujours dans la région montréalaise qui constitue une enclave dans la province. Il faut parcourir les comtés des Cantons de l'Est et du sud-est, de Shefford à Kamouraska, pour mesurer l'ampleur de l'influence du Crédit social.

Ce n'est pas le programme exposé par MM. Camil Samson et Réal Caouette qui retient l'attention des électeurs. C'est le langage de la révolte qui les séduit et, finalement, les enflamme.

A 20 jours du scrutin général, il serait présomptueux d'affirmer que le Ralliement réussira à faire élire ses candidats dans la majorité des 16 circonscriptions de cette région qu'on appelle communément "la poche des Ardennes". Mais il faut dès maintenant signaler que, dans la plupart de ces comtés, l'adversaire principal du député sortant de l'Union nationale est presque toujours le représentant du Ralliement.

Des populations de cette lisière qui va du fleuve jusqu'à la frontière américaine font état de leur "mécontentement", de leur écoeurlement. Ce ne peut plus continuer ainsi, disent-ils. L'alternance au pouvoir des "bleus" et des "rouges" n'apporte que déceptions et frustrations.

Certes, on s'attarde souvent à décrire les problèmes particuliers. Mais aucun des problèmes réels qui sont soulevés ne peut, considéré isolément, justifier cette espèce de soulèvement. La question scolaire, par exemple, est capitale. A entendre toutes les récriminations, on finit par conclure que le gigantisme des nouvelles structures écrase les citoyens qui se plaignent de la hausse des taxes scolaires, de la disparition des écoles

traditionnelles, des difficultés qu'entraîne souvent le transport des écoliers, du présumé gaspillage dans l'administration des écoles, du rôle des enseignants.

Dans la Beauce, on rappelle volontiers que beaucoup d'électeurs avaient voté en faveur de M. Paul Allard en 1968 parce qu'il s'était engagé, derrière Daniel Johnson, à remettre de l'ordre au ministère de l'éducation, à freiner une évolution jugée trop rapide. Depuis lors, disent-ils, la situation s'est aggravée.

Les électeurs évoquent aussi la situation économique faite aux cultivateurs et aux producteurs de lait (on a tendance à rejeter sur Québec la responsabilité des changements apportés par le gouvernement fédéral au régime de la production laitière, changements très mal accueillis dans tous les comtés agricoles); l'insuffisance des revenus de ceux qui exploitent des fermes; la médiocrité du réseau routier; la hausse du coût de la vie; le déclin des industries traditionnelles de la région (chaussure et textile, notamment). Dans les secteurs plus industrialisés, par exemple dans la zone de l'amiant (Mégantic) et dans les usines de meubles (notamment dans Lotbinière), les travailleurs voudraient gagner davantage, payer moins d'impôt, vivre plus heureux.

Les assistés sociaux (environ 1.000 familles sont touchées dans la Beauce) demandent des allocations plus généreuses, des soins médicaux plus accessibles et moins coûteux. Mais, dans tous ces comtés, il n'y a pas beaucoup de chômage, très peu au regard des comtés du bas du fleuve et de la Gaspésie.

Ce qui frappe, en entendant toutes ces doléances, c'est le manque d'informa-

Voir page 2: Le Ralliement

suites
de la première
page

BERTRAND

région. M. Bertrand a visité rapidement les comtés de Gatineau, Pontiac, Papi-neau et Hull. Dans le comté de Pontiac, mercredi soir, à Shawville, — seule ville du Québec, où les Orangistes tiennent encore leur défilé annuel — M. Bertrand n'a pas craint d'exposer les vues de son parti sur les négociations constitutionnelles et d'expliquer en anglais "l'ultimatum" de l'Union nationale à tout égard. Toute la réunion s'est d'ailleurs faite en anglais, seul M. Bertrand disant quelques mots dans sa langue maternelle.

Par la suite, une "surprise" avait été préparée de longue main qui devait mettre un peu de suspense dans une tournée jusque-là morne et parsemée d'incidents divers et de délais. Un groupe de jeunes sympathisants de l'Union nationale devait "kidnapper" son chef pour l'amener danser avec eux à Gatineau. Mais le tout échoua à cause des retards causés par l'incident de l'hélicoptère et par le refus de M. Bertrand de se plier au manège à une heure aussi tardive; il était près de minuit à son arrivée dans la ville. Quant aux reporters qui le suivent pas à pas, il était passé une heure du matin quand ils quittèrent l'autobus pour pouvoir se rendre à leur chambre et pouvoir enfin souper.

LE RALLIEMENT

tions. Les électeurs ne connaissent pas les institutions publiques et gouvernementales: ils confondent les ordres de gouvernement; ils lancent des chiffres qui n'ont aucun rapport avec la réalité; ils prêtent au député des pouvoirs que le développement de la fonction publique lui a enlevés depuis une dizaine d'années; ils sont toujours étonnés d'apprendre que le ministre n'est pas en mesure d'effacer une contravention ou de doubler une pension, ou encore de réduire un compte d'impôt.

Ils sont mal informés mais ils sont en vahis par la publicité que charrient la télévision et la radio, cette publicité accordée à la société de consommation qui propose la réalisation de tous les rêves à peu de frais, qui suggère à la Beauce-ronne d'employer les mélanges à gâteau plutôt que d'en confectionner elle-même, qui montre à l'écran des couples jeunes, beaux et heureux.

Beaucoup d'entre eux ne sont jamais venus à Montréal (sauf à l'Expo en 1967) et sont convaincus que les citoyens vivent dans la prospérité. Ils sont surpris d'apprendre qu'il y a dans la métropole des zones de pauvreté où les citoyens sont infiniment plus à plaindre qu'eux.

Fondamentalement, c'est la crise du système qui éclate dans ces régions. C'est la conscience, récemment acquise, que le régime économique est foncièrement inéquitable, que les masses sont systématiquement exploitées par les "politiciens", légendaires voleurs et prévaricateurs, incompetents et égoïstes.

Crise de confiance qui vise essentiellement l'Union nationale et le Parti libéral, les "vieux partis", essouffés et incapables. Partout, les éléments éclairés des formations traditionnelles en sont conscients. Ils paraissent avoir compris que leurs jours sont comptés si des réformes profondes ne sont pas réalisées à brève échéance à l'intérieur des partis et du système. A cet égard, la participation active du Ralliement et du Parti québécois à cette campagne présente aux "hommes en place" un remarquable défi.

Mais si le Parti québécois propose une révolution pacifique à la masse des mécontents, le Ralliement se borne à lancer des idées comme celles que l'on trouve dans le programme électoral récemment publié: succursale québécoise de la Banque du Canada ayant le pouvoir de consentir sans intérêts des prêts au gouvernement et à toutes les institutions du secteur public, de telle sorte que, libéré du fardeau des intérêts, le gouvernement puisse réduire ses budgets de 35 pour cent et en faire bénéficier les contribuables par des réductions d'impôt.

Mais, encore une fois, ce n'est pas cet article central du programme qui rejoint surtout les partisans du Crédit social. C'est plutôt l'assurance que de profonds changements se produiraient si le Ralliement était porté au pouvoir et, plus répandu encore, le besoin de répudier les partis traditionnels.

L'un des thèmes exploités par les orateurs créditistes cette année est centré sur la vanité de l'instruction. Les diplômés sont conspués. Les "instruits" sont bafoués. En somme, les chefs du Ralliement disent à leur façon que la connais-

sance fait passer l'homme du côté des oppresseurs du peuple. Et quand ils ne se rangent pas avec les exploités, ils deviennent "révolutionnaires", précise, toujours à sa façon, M. Réal Caouette qui présente le Parti québécois comme un rassemblement d'exaltés assoiffés de sang, le "sang qui coulerait dans les rues de Québec" si le PQ était porté au pouvoir. Signalons que les jeunes qui assistent aux assemblées du Ralliement n'acceptent pas cette vision apocalyptique.

Question que l'on se pose partout: pourquoi la révolte des populations mécontentes se porte-t-elle du côté du Ralliement et non pas sur le PQ?

Dans certaines régions, le PQ canalise effectivement le mécontentement. Mais ce parti n'est guère connu au-delà de Montréal et de la région québécoise. Et quand il est connu, le Crédit social se charge de l'assimiler aux "séparatistes" et aux "dangereux révolutionnaires", ou, plus simplement, aux "intellectuels rêveurs".

La crainte qu'inspire le Ralliement dans certains comtés est à ce point profonde que des organisateurs de l'Union nationale et du Parti libéral, pour faire échec à la campagne du groupe de M. Samson, seraient disposés à faire des coalitions limitées, à mettre en commun une partie de leurs ressources afin de lancer un grand programme d'information populaire propre à détourner les électeurs des sentiers de la révolte créditiste.

LA POLLUTION

niveau se maintenant avec constance pendant trois ou quatre jours consécutifs.

Dans le cas très peu probable où la concentration d'anhydride sulfureux atteindrait un niveau alarmant, M. Brabant est persuadé que les raffineries et tous ceux qui se servent d'huiles lourdes coopéreraient pour ralentir leurs opérations.

La ville de Montréal espère que dans trois ans le niveau moyen ne dépassera pas 0.02 parties sur un million.

WASHINGTON

A Ottawa, le premier ministre Trudeau a déclaré, aux Communes, qu'il n'avait jusqu'ici reçu aucune réaction officielle du gouvernement américain. Il a précisé qu'un débat en Chambre sur le projet de loi contesté par Washington est prévu pour le 16 avril prochain.

M. Elden Williams (C-Calgary North) a fait remarquer que le secrétaire d'Etat américain rejette en fait la souveraineté du Canada sur l'Arctique. Pour sa part, M. Trudeau a affirmé que la déclaration de M. McCloskey ne contient rien de semblable.

En annonçant, en Chambre, la législation, M. Trudeau a fait remarquer que les deux projets de loi sont destinés à protéger "l'environnement marin du Canada et la faune aquatique".

C'est le voyage, l'été dernier, du pétrolier américain Manhattan dans l'Arctique, par le passage du Nord-Ouest, qui a réveillé l'intérêt canadien envers une législation de protection, la législation internationale ne présentant pas suffisamment d'éléments de sauvegarde contre la pollution.

Une section du passage du Nord-Ouest a moins de 6 milles de large, ce qui, sous l'empire de la loi actuelle, la placerait sous juridiction canadienne. Les Américains, cependant, s'efforcent de faire adopter internationalement la limite de 12 milles, qui serait assortie d'un droit de passage libre pour les navires dans les détroits menant aux eaux internationales.

LE PARTI LIBÉRAL

programme qui formule des propositions spécifiques qui vont au cœur des problèmes immédiats du Québec", a-t-il dit.

Le parti fédéraliste demeure ainsi la charpente de tout le programme du Parti libéral. Des projets de réforme des structures administratives du gouvernement se veulent ensuite les témoins de la volonté du parti d'améliorer la machine gouvernementale.

Le programme électoral du Parti libéral du Québec propose la création d'un ministère des affaires sociales regroupant les ministères de la santé, de la famille et du bien-être social. Ce super-ministère aurait également juridiction sur toutes les mesures de sécurité du revenu, y compris le Régime des rentes du Québec et le Régime des accidents de travail.

Cette résolution, qu'annonçait, hier, en premier, Le Devoir, rejoint un autre article du programme prévoyant le "regroupement des ministères afin de créer un certain nombre de grands ministères". Elle illustre en outre une des lignes de force du programme à savoir un souci constant de développer par voie d'intégration et de coordination des pôles de décision forts et centralisés.

Pour équilibrer cette tendance à la centralisation, le programme libéral met également l'accent sur la création

de pôles de croissance régionaux. Ainsi le chapitre consacré au progrès social prévoit "le développement d'un réseau de centres locaux de santé et de soins à domicile responsables des services d'éducation sanitaire, de prévention, de dépistage, de soins dentaires, de même que des services courants de traitement et de réadaptation tant au plan physique que mental".

Mécanismes de communication

En outre, le programme insiste à plusieurs reprises sur l'établissement de mécanismes de communication, sur l'importance de la recherche dans la planification et sur la pleine utilisation des pouvoirs de l'Etat en vue du développement du Québec. Ainsi le chapitre du "progrès social" propose d'établir les mécanismes d'étude et de consultation nécessaires à la détermination des besoins et des niveaux de revenu correspondants selon l'âge, la taille de la famille et les régions.

Politique "à l'amiable"

Il promet en outre l'établissement aux différents niveaux des mécanismes de participation et de consultation des parties intéressées aux services de santé et à l'amélioration de climat des négociations. L'entente de gré à gré définit en quelque sorte le climat dans lequel le parti compte exercer les pressions nécessaires pour atteindre ses objectifs. Cette politique "à l'amiable" se retrouve tant au niveau des négociations entreprises avec Ottawa, qu'au niveau des rapports avec les entreprises — pour les convaincre soit d'adopter le français comme langue prioritaire soit de s'insérer dans le programme de développement économique du gouvernement.

Utilisation du pouvoir d'achat du gouvernement

Pour pallier aux insuffisances de ces pressions "diplomatiques", le programme du Parti libéral du Québec prévoit enfin l'utilisation maximale des leviers gouvernementaux. Ainsi, parle-t-on de l'utilisation du pouvoir d'achat gouvernemental afin d'inciter les industries à s'établir dans les régions désignées.

Si la section "sociale" fournit en quelque sorte l'élément surprise du programme, il n'en demeure pas moins que celui-ci est tout particulièrement centré sur le développement économique. En ce domaine, comme plus loin dans celui de la culture et du régime politique, nous retrouvons les caractéristiques signalées plus haut: intégration au niveau des centres de décisions en vue d'une politique planifiée, développement de pôles de croissance régionaux décentralisés, importance de la recherche en vue du plan, mise sur pied de mécanismes de communication et utilisation des leviers publics en vue d'assurer la participation au programme de planification.

Développement économique

Voici les points saillants de ce programme.

La création de nouveaux emplois

— Organiser, à partir du Centre de recherches industrielles, la recherche appliquée et des études de marché, en coopération avec l'université et l'industrie, dans les secteurs où le Québec dispose au point de départ d'un potentiel certain.

— Orienter l'épargne domestique, les investissements publics, l'activité de la SCF, de la Caisse de dépôts et de placements, des bureaux à l'étranger vers les secteurs les plus susceptibles de créer de nouveaux emplois.

Le développement régional

— Utilisation de l'Hydro-Québec et du pouvoir d'achat gouvernemental pour inciter à la création de nouvelles industries.

— Création de caisses de financement et de parcs industriels régionaux.

Le travail et la main-d'oeuvre

— Inventaire de la main-d'oeuvre disponible et des perspectives de l'emploi sur une base régionale; création d'un centre permanent de recherches et d'information au ministère du travail, établissement d'un bureau d'études et d'information relié aux services d'orientation des institutions d'enseignement.

— Etablissement de mécanismes de collaboration et de coordination entre les secteurs de l'enseignement, de l'industrie, des syndicats et du gouvernement fédéral prévoyant notamment des comités permanents de négociation et de politique de revenu.

La fiscalité

— Réduction de l'impôt foncier scolaire des particuliers et de l'impôt sur le revenu du petit salarié.

— Etablissement d'une échelle progressive de la taxe de vente au profit des biens de consommation.

— Ententes avec le gouvernement fédéral en vue d'un partage plus favorable des paiements de péréquation, du rapatriement des allocations familiales et de l'élaboration de la politique tarifaire.

L'agriculture

— Etude permanente et scientifique des marchés et des besoins de la consommation.

— Création de sociétés régionales de gestion et de planification agricoles.

— Mise en place d'un réseau de marchés de vivres reliés entre eux par un système de communications permettant un échange rapide des informations et des données alimentaires.

— Etablissement d'une politique d'achat des produits agricoles québécois par les institutions hospitalières.

Les pêcheries

— Réorientation de la pêche côtière vers l'exploitation d'espèces de plus grande valeur commerciale et des usines vers la diversité des opérations.

— Reorganisation du système d'entreposage et de réfrigération.

— Développement d'un marché domestique par la création d'un réseau de vente spécialisée et de publicité.

Richesses naturelles

— Intensifier l'aménagement forestier, le reboisement et le programme de regroupement des terres forestières.

— Regrouper les organismes qui, tels l'Hydro-Québec, la Régie du Gaz et de l'électricité, la Société québécoise d'initiative pétrolière, la Société québécoise d'exploitation minière, oeuvrent déjà de façon dispersée dans le secteur de l'énergie.

— Accélérer les recherches de l'Hydro-Québec dans le domaine de l'énergie nucléaire et la recherche et l'exploitation des gisements en pétrole et en gaz.

Le transport

— Construction en priorité de routes à incidence économique régionale, dont la transquébécoise et la route de ceinture de la Gaspésie.

Le tourisme

— Création d'un ministère commun des Sports, Loisirs et Tourisme.

Le progrès social

— Transformation des ministères de la santé, de la famille et du bien-être social en un ministère des affaires sociales et regroupement sous sa juridiction de toutes les mesures de sécurité du revenu.

— Etablir sur une base permanente un inventaire régional des besoins de la population et des ressources et effectifs disponibles, afin de permettre un développement ordonné des services de santé.

— Adopter un plan de développement des services sociaux pour chaque région.

— Création d'un Conseil permanent de la recherche sociale.

— Etablissement aux différents niveaux des mécanismes de participation et de consultation des parties intégrées aux services de santé et à l'amélioration du climat des négociations.

— Création d'une Régie de l'Urbanisme et d'un office de la protection du consommateur.



M. Louis B. Russell, que l'on voit ici en train d'assouplir ses muscles, a abattu aujourd'hui le record que détenait le Dr Blaiberg pour la survivance après une greffe du cœur. M. Russell, qui est d'Indianapolis, est photographié en compagnie de sa femme, Thelma, de deux de leurs quatre enfants, Helen Ann et David (à droite) et d'un garçon de 13 ans, Bill, qu'ils ont pris dans leur foyer le mois dernier. (Téléphoto AP)

— Législation sur les ventes à tempérament.

— Etablissement d'un régime universel d'assistance judiciaire.

— Création de tribunaux spécialisés en matière de droit familial.

— Réforme des prisons du Québec.

— Législation en matière de pollution.

— Création de villages de vacances pour les familles nombreuses et de centre communautaire pour les familles urbaines.

L'épanouissement culturel

— Rendre le français prioritaire au Québec et en faire la langue d'usage et de travail.

— Confier à Radio-Québec, dotée d'une autonomie réelle et d'une administration serrée sous le contrôle parlementaire, tous les services de production audio-visuelle du Québec.

— Accentuer la vocation économique des délégations générales à l'étranger.

— Aide à la production cinématographique et politique de prix réduits pour

faciliter l'accès au théâtre du plus grand nombre possible de Québécois.

— Révision prioritaire des programmes scolaires pour les intégrer à la réalité économique.

— Déterminer les critères d'admissibilité et de recrutement des immigrants en fonction des besoins du marché du travail.

Le renouveau politique

— Assouplissement de la ligne de parti dans certains cas.

— Systématisation du travail en commissions parlementaires.

— Regroupement des ministères afin de créer un certain nombre de grands ministères.

— Accélération de la politique de régionalisation.

— Amélioration du fonctionnement du Conseil exécutif afin d'en faire un véritable centre de décision.

Tortures au Brésil: Prêts de \$15 millions
un second dossier
est parvenu à Rome

CITE DU VATICAN (AFP)

Un nouveau dossier sur la torture des prisonniers politiques au Brésil vient de parvenir à Rome. Cependant, on n'a reçu encore aucune confirmation de la visite, annoncée de Rio de Janeiro, du colonel Manso Neto, proche collaborateur du président Emilio Garrastazu Médici.

Le colonel doit informer personnellement Paul VI de "l'attitude du gouvernement brésilien, face à la subversion" et du rôle qu'aurait joué un certain nombre d'ecclésiastiques, dont un prêtre italien qui serait actuellement en prison.

Le dossier a été adressé à la commission pontificale "Justice et Paix" par le comité italien de l'Association "Europe-Amérique latine", dont les révélations furent déjà à l'origine de la précédente

lettre du cardinal canadien Maurice Roy, président de la commission sur le Brésil, et de la déclaration du pape du 25 mars sur les "tortures policières".

D'autre part, selon des sources généralement informées, Mgr Helder Camara, archevêque d'Ondina et Recife, se rendrait à Rome dans quelques semaines. Mgr Camara a été reçu le 26 janvier par Paul VI et a évoqué la torture devant la presse. L'un de ses assistants, Mgr Marcello Carvalheira, assistait à l'audience générale de mercredi, selon l'agence Ansa, après avoir été emprisonné 53 jours au Brésil.

L'un des cas qui seraient soumis au pape serait celui du père dominicain Tito, qui se taillada le poignet en prison, le 20 février après d'atroces sévices.

La Société d'habitation du Québec vient de consentir des prêts s'élevant à \$15,055,027 pour des habitations pour étudiants, des foyers pour personnes âgées et des centres pour enfants inadaptés.

En ce qui concerne les prêts pour maisons d'étudiants, \$1,637,000 vont au McGill Student Housing Corp. Montréal et \$500,000 au Camp JMC Orford à Magog.

D'autre part, \$722,200 sont

prêtés à la résidence de l'Estrie à Sherbrooke (foyer pour vieillards), \$1,991,000 au pavillon Lafontaine à Pointe-aux-Trembles, \$577,000 à la résidence Champagnat à Iverville, \$380,200 au foyer de Val-Brillant, \$989,385 au Carrefour des Vieilles-Forges à Trois-Rivières, \$670,800 au pavillon Le Gardeur de Repentigny, \$3,071,000 au Centre d'accueil de Lachine et \$2,044,300 au foyer Notre-Dame-de-Lourdes.

CEGEP DE SAINT-LAURENT

SESSION: MAI-JUIN '70

Le Service de l'Éducation permanente organise une session de cours intensifs du 12 mai au 30 juin à raison de 2 soirs par semaine.

Ces cours mènent au D.E.C. (diplôme d'études collégiales) et s'adressent aussi aux étudiants qui poursuivent des études en vue de l'obtention d'un brevet "A".

COURS OFFERTS

ANGLAIS: introduction to literary - genres - drama - poetry - short fiction.

ART: histoire de l'Art - l'art du XIV au XIX siècle.

FRANÇAIS: poésie - théâtre - théâtre français contemporain - théâtre canadien - roman - roman contemporain - roman canadien - linguistique.

GÉOGRAPHIE: l'Europe - l'Asie des Moussons - l'Amérique latine - géographie comparée des U.S.A. et de l'U.R.S.S.

HISTOIRE: du monde occidental de 1914 à nos jours - de relations internationales de 1914 à nos jours - du Canada, de 1840 à nos jours - du Québec, de 1867 à nos jours.

PHILOSOPHIE: logique - philosophie de la nature - morale - métaphysique.

SCIENCES RELIGIEUSES: histoire des religions - étude comparée des religions.

SCIENCES SOCIALES: institutions et problèmes économiques I et II - initiation à la sociologie I et II.

N.B. Le 15 juin débute une autre session intensive le soir, et le 2 juillet une session intensive le jour.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

CEGEP de Saint-Laurent,
Éducation permanente,
625 Boulevard Ste-Croix,
Montréal 379,
Tél. 747-2444 poste 52 ou 58.

SPÉCIAL LM. SPÉCIAL LM. SPÉCIAL LM.

Sur les ondes de Radio
CKLM,

dimanche le 12 avril PIERRE PASCAU s'entretiendra avec messieurs Robert Bourassa et René Lévesque. Ces deux chefs de parti exposeront lors de ces entrevues, leur programme respectif.

À NE PAS MANQUER:
10.05 h., ROBERT BOURASSA
11.05 h., RENÉ LÉVESQUE

sur les ondes de Radio,
CKLM.



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

DATES LIMITES

DE RÉCEPTION DES DEMANDES D'ADMISSION DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS ET DES AVIS DE RÉINSCRIPTION DES ÉTUDIANTS DÉJÀ INSCRITS À L'UNIVERSITÉ

1er MAI - COURS D'ÉTÉ (SOIR)
1er JUIN - COURS D'ÉTÉ (JOUR)

LES DEMANDES ET LES AVIS REÇUS APRÈS LES DATES LIMITES NE SERONT PAS PRIS EN CONSIDÉRATION.

Pour plus de renseignements, s'adresser au

Directeur des Admissions
Université d'Ottawa
Ottawa (2e), Canada

Mise au point de Bourassa sur Murray Hill

M. Robert Bourassa a tenu à faire une mise au point, hier, lors du lancement du programme du parti libéral au sujet des relations entre ce parti et la compagnie d'autobus Murray Hill. Il a déclaré que c'est tout à fait en dehors du contrôle du parti si sa suite a dû, au début de la campagne, voyager dans un véhicule de Murray Hill. Il a expliqué que c'est la compagnie Québécoise, dont l'avion était en panne, qui a retenu les services de Murray Hill. Il a réaffirmé son opposition à un tel monopole.

Les chauffeurs de taxi ont toutes les raisons de se plaindre de ce monopole, a-t-il dit.

On sait que l'entourage de M. Bourassa, qui l'accompagne dans sa campagne a dû quitter ce fameux autobus de Murray Hill après qu'un défaut mécanique eut immobilisé le véhicule. Cet incident n'a du reste pas été le seul à jeter un sort ironique sur les débuts de la campagne du parti.

Les organisateurs ont eu tôt fait de remplacer le véhicule de Murray Hill par un autre. Dans les jours qui suivront, l'ironie voudra qu'un des autobus retenus par le parti portait l'inscription suivante en grosses lettres rouges "bourgeois", ce qui fit de nouveau sourire journalistes et organisateurs.



Mme Linda Badour, Mlle Michelle Placais, Mlle Bonnie Taylor et nombre d'autres personnes aussi charmantes offriront aujourd'hui des fleurs au public, car c'est la journée de la jonquille de la Société canadienne du cancer. Les recettes de cette journée aideront la Société dans sa lutte contre le cancer.

Pepin attaque violemment Goldenberg

Une tentative de reprise des négociations avec les ex-camionneurs aboutit à l'échec

par François Barbeau

Les négociations rouvertes hier soir à Ottawa entre le gouvernement fédéral et le syndicat des camionneurs de la compagnie G. Lapalme de transport postal n'ont abouti à rien.

La séance de négociations, qui avait été annoncée après la troisième manifestation cette semaine sur la colline du Parlement des syndiqués de G. Lapalme et de leurs sympathisants, réunissait MM. Charles Drury, président du Conseil du trésor, et Jean Marchand, ministre du développement régional, et MM. Marcel Pepin, président de la CSN, Raymond Parent, secrétaire général de la centrale syndicale, Guy Beaudoin, Maurice Sauvé et Frank Ditterlizi, président du syndicat de G. Lapalme.

La manifestation sur la colline parlementaire, qui s'est déroulée comme les autres, c'est-à-dire dans l'ordre, a été marquée par une virulente attaque de M. Pepin contre le commissaire enquêteur H.C. Goldenberg, dont les recommandations ont notamment mené à l'annulation des contrats accordés aux entreprises qui voulaient succéder à G. Lapalme et à l'offre du gouvernement d'intégrer les employés de Lapalme dans la fonction publique.

M. Goldenberg, a dit en substance M. Pepin, a été nommé non pour trouver une solution équitable à cette affaire, mais pour ressouder le cabinet, en voie de se fractionner à cause des décisions de M. Kierans.

M. Pepin a accusé M. Goldenberg d'avoir sacrifié son devoir aux intérêts de M. Kierans et d'avoir préparé son rapport avec l'avis de certains ministres.

Le chef syndical a noté comme étranges plusieurs faits: le silence complet de M. Kierans sur la question Lapalme depuis quelque temps, les rumeurs de démission du ministre du travail, M. Mackasey, le départ subit de ce dernier pour vacances etc. Il a rappelé qu'en 1968, M. Goldenberg était intervenu dans un conflit postal opposant à l'époque au ministre des postes les employés de Rod Service, devenus depuis ceux de G. Lapalme. Cette intervention, a-t-il dit, avait été fort peu privée alors par les employés de Rod, qui savaient qu'elle était faite à titre personnel. M. Goldenberg n'ayant aucun mandat pour intervenir dans cette dispute.

M. Michel Chartrand, qui a aussi harangué les manifestants, a été chaleureusement applaudi après qu'il s'en fut pris à l'ingérence fédérale dans les questions québécoises de travail.

Quelque 1.000 syndiqués avaient accepté l'invitation du Conseil central de Montréal de se rendre à Ottawa hier. Le départ s'était fait de la permanence de la CSN à Montréal à bord de 17 autobus nolisés et de plusieurs automobiles. Des membres notamment du syndicat de la Corporation du Gaz métropolitain, de la compagnie de Transport provincial et plusieurs grévistes de la compagnie Squibbs accompagnaient la presque totalité des 450 camionneurs de Lapalme, dont bon nombre étaient accompagnés de leur épouse.

Un bon contingent d'employés des postes de Montréal, profitant de leur

congé ou du fait qu'ils travaillent la nuit, ont aussi participé à la manifestation.

Réplique du commissaire

M. Carl Goldenberg n'a pas tardé à répliquer aux flèches de M. Pepin, en démentant toutes ses affirmations.

"Je n'ai jamais pensé au cabinet, on ne m'a jamais demandé de penser au cabinet et je n'y ai jamais pensé", a déclaré le commissaire enquêteur rejoint au téléphone.

M. Goldenberg s'est étonné de cette attaque dont il fait l'objet et a souligné que M. Pepin le connaissait bien et qu'il savait que "je ne me serais jamais vendu au gouvernement du Canada, à n'importe qui".

Il s'est appliqué à expliquer qu'il avait voulu protéger les droits des employés de G. Lapalme qui devaient perdre leur emploi le 31 mars et que c'est pourquoi il avait recomman-

dé leur intégration à la fonction publique.

Quant à son intervention dans le conflit de Rod Service en 1968, il a rappelé qu'elle avait été faite avec l'assentiment de M. Pepin lui-même. Mon rôle de médiateur a duré à peine deux heures et n'a pas donné de résultat, a-t-il dit.

Mes recommandations, a poursuivi M. Goldenberg, allaient à l'encontre des décisions de M. Kierans et je ne vois pas comment on peut m'accuser d'avoir sacrifié son devoir à ses intérêts. Le cabinet avait approuvé son projet de division de Montréal en région et de soumissions de contrat, c'est mon rapport qui a mis fin à tout cela. Le ministre des postes ne peut pas être heureux de ce que j'ai recommandé. D'autre part, le ministre des postes avait l'obligation morale de protéger les employés des syndiqués de G. Lapalme.

L'Université du Québec à Montréal remet déjà ses structures en question

par Gilles Provost

Pour la troisième journée consécutive les structures prévues dans la charte de l'université du Québec seront sérieusement contestées aujourd'hui. Depuis mercredi matin, en effet, les cours sont interrompus à l'université de Québec à Montréal et tous les intéressés remettent publiquement leur institution en question. L'heure de l'autocritique a sonné, le nouveau-né subit son premier examen général.

Mercredi, les administrateurs, les employés de soutien, les étudiants et quelques professeurs se sont réunis chacun de leur côté pour faire le point et proposer des réformes là où cela s'imposait. Hier, avec une participation malheureusement moins nombreuse, les étudiants se sont groupés avec leurs professeurs pendant que les cadres s'unissaient au personnel de soutien pour faire un premier déblayage.

Aujourd'hui, l'opération "bilan 70" se termine par des rencontres conjointes de tous les groupes de façon à dégager un consensus, si c'est possible. On réévaluera alors les propositions qui auront résisté aux deux premiers jours de discussion.

Hier, il était encore très difficile de prédire les conclusions auxquelles on arrivera aujourd'hui. Trois préoccupations majeures ressortaient cependant: 1) la participation étudiante, 2) les relations entre départements et modules et 3) la syndicalisation du personnel de soutien.

Au niveau de la participation, diverses formules étaient proposées mais toutes visaient à accroître la participation des étudiants aux décisions. Par exemple, hier, on a discuté pour savoir si on acceptait que les quatre groupes qui forment l'université soient représentés paritairement à l'assemblée des gouverneurs, au conseil d'administration et à la commission des études.

Même si la représentation égale des divers groupes semblait rencontrer l'assentiment majoritaire, plusieurs participants réclamaient que les étudiants aient 50% des membres à chacun de ces organismes, ce qui est évidemment fort loin des deux ou trois représentants tolérés dans les autres institutions. Quoi qu'il en soit, il semblait hier qu'on s'orientait décidément vers une demande d'amendement à la charte de l'université.

La participation semble vouloir s'étendre aussi au personnel de soutien puisque beaucoup voudraient qu'il ait une représentation paritaire dans les organismes directeurs de l'université. Par contre, diverses réticences semblent se faire sentir à ce sujet: les cadres ont voté à l'unanimité pour une participation des non-enseignants mais ils l'ont limitée aux niveaux inférieurs, là où les étudiants la refusent.

D'autre part, plusieurs sont réticents à admettre les secrétaires et les préposés à l'entretien dans la prise des décisions administratives ou pédagogiques. A leurs yeux, ces gens n'ont rien à voir dans ces questions.

Un autre point très délicat est la relation entre les départements et les modules. En bref, dans les structures actuelles, un département regroupe les enseignants par discipline. C'est lui qui est chargé de l'organisation de la recherche et c'est aussi lui qui choisit les enseignants de façon à répondre aux besoins de chaque module.

Les modules, eux, regroupent des étudiants, organisent les programmes et la pédagogie et demandent aux départements les enseignants dont ils ont besoin. Le module est donc la cellule de base de l'université et elle jouit d'une autonomie et d'une flexibilité notable.

Evidemment, les étudiants voudraient que les modules aient encore plus de pouvoirs, allant même jusqu'à dicter des ordres aux organismes supérieurs qui ne deviendraient que de simples organismes de coordination. Dans ce contexte, plusieurs étudiants veulent la disparition pure et simple, des départements, le module assumant peu à peu ses responsabilités.

Dans ce sens, on discutait hier de confier aux modules la nomination et le choix des enseignants, de même que de l'organisation des cours de deuxième cycle (qui sont en relation beaucoup plus étroite avec la recherche.) Evidemment, les enseignants et les administrateurs sont plutôt réticents.

Toujours pour augmenter l'autonomie et les pouvoirs des modules, les étudiants et les professeurs semblaient hier s'entendre pour demander que les modules obtiennent un budget au prorata du nombre d'étudiants quitte à faire ensuite des ajustements.



Le FFFQ veut faire de l'unilinguisme un thème majeur de la campagne

par Jean-Pierre Proulx

Le Front du Québec français vient de sortir de l'ombre. Son président, M. François-Albert Angers, a, avec l'exécutif, convoqué hier les journalistes pour leur dire essentiellement une chose: "Au cours de la présente campagne électorale, la question de la restauration et de l'instauration du français comme seule langue officielle au Québec est à peine discutée alors que c'est la question majeure, spéciale et importante de l'élection de 1970".

En conséquence, le Front, a dit M. Angers, fait un appel aux Québécois: "Allez aux assemblées de tous les partis. Allez-y en foule. Et dans ces assemblées scandez, pour réclamer une prise de position formelle de tous les candidats et jusqu'à ce que réponse vous soit faite: le français seule langue officielle au Québec. Québécois, il n'appartient qu'à vous et de la façon la plus aisée de faire de la présente élection un plébiscite non équivoque pour un Québec français".

En d'autres mots, l'exécutif de FFFQ voudrait faire de la langue française, seule langue officielle du Québec, le thème de la présente campagne. L'action du FFFQ, M. Angers s'est bien expliqué là-dessus, ne se veut pas partisane. Ce que l'on veut, c'est que les militants ou qu'ils soient, que tous les Québécois mêmes réclament l'abolition de la loi 63.

Les journalistes présents ont fait remarquer à M. Angers que le Parti Québécois prônait précisément l'unilinguisme. Il répond là-dessus: "Tout débat pour l'indépendance doit être axé sur les menaces qui planent sur la langue, car l'indépendance de soi n'exclut pas la création d'un Etat bilingue dans la reconnaissance de la dualité culturelle, ainsi que le veulent les forces qui ont toujours eu jusqu'ici, à cause de leur puissance financière, plus d'influence paralysante sur les partis au pouvoir que la menace électorale".

"Si le peuple québécois n'est pas sensible à ce problème de la menace qui

pèse sur sa langue, s'il n'est pas prêt à exiger de tous les partis, du parti qui est celui de chaque individu, l'engagement formel dans la présente élection de rappeler le bill 63 et de proclamer le français seule langue officielle au Québec, il n'est pas mûr pour l'indépendance. Indiscutablement, c'est donc là la question clef de la présente élection".

Qu'entend faire le Front? L'exécutif a convoqué ses membres (deux cents associations en font partie) à une réunion dimanche prochain à Montréal. On y discutera ce qu'on peut faire "pour éveiller la conscience populaire et des forces dont il pourrait disposer pour s'employer spécialement à cette tâche".

Quant à la stratégie qu'entend proposer l'exécutif, c'est encore un secret. Peut-être ne le sait-on pas aussi. La difficulté, et M. Angers l'a reconnu, c'est que plusieurs partisans de l'unilinguisme militent actuellement au Parti Québécois. Aussi, on peut se demander s'ils seront nombreux à la réunion de dimanche prochain.

Assurance-santé: Tetley accuse le gouvernement d'indécence

L'envoi par le gouvernement aux citoyens de formulaires d'inscription, de déclarations et de documents relatifs à l'assurance-maladie est un geste "indécent et équivoque", selon le député libéral sortant de NDG, M. William Tetley.

Devant les étudiants du Collège Dawson hier midi, M. Tetley a accusé le gouvernement d'induire les citoyens en erreur en leur faisant croire, par l'envoi de ces documents, que l'assurance-santé est chose faite au Québec.

Or, dit-il, le bill 8 (loi de l'assurance-santé) a seulement été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale deux jours avant le déclenchement des élections. Il estime en outre que le gouvernement n'est pas près de réaliser ce projet de loi et que l'envoi de formulaires d'inscription au régime pendant la campagne électorale est un geste indécent qui induit la population en erreur.

Profitez de ce que vous êtes parmi les premiers à être rejoints! Inscrivez-vous maintenant! Soyez prêt pour le 1er juillet! Ces propos, imprimés sur la formule d'inscription qui a été expédiée à plusieurs citoyens par le gouvernement, sont, de l'avis de M. Tetley, déplacés puisque la loi de l'assurance-maladie n'a pas encore été sanctionnée.

Nominations à Air Canada

Le président du conseil et directeur général d'Air Canada, M. Yves Pratte, a annoncé cette semaine la nomination de cinq nouveaux présidents.

Il s'agit de MM. P.J. Jeannot, aux services de l'informatique, D.C. Tennant, au service du personnel, C.H. Glenn au plan d'exploitation, J.W. Norberg à l'entretien et James McLean au service à la clientèle.

MM. Tennant et Glenn relèveront de l'autorité de M. Pratte, les autres vice-présidents, MM. McLean, Jeannot et Norberg devant relever du président d'Air Canada, M. J.R. Baldwin.

ANGLAIS - ESPAGNOL - ITALIEN - ALLEMAND COURS PRATIQUE DE CONVERSATION

Programme de 16 semaines commençant le 20 avril: \$65.00

(Nombre limité d'élèves pour chaque langue)

Cours du jour ou du soir
Méthode d'enseignement oral.

Informations et inscriptions:

866-9555

Centre Linguistique d'Amérique
Place Victoria (métro Victoria)
Suite 3615, Montréal.

PEUGEOT 504



VOITURE DE L'ANNÉE!

Elle est plus puissante, plus rapide, plus confortable, plus sûre, plus résistante. Elle est équipée d'une nouvelle suspension à 4 roues indépendantes, et de 4 freins à disque assistés surdimensionnés. Elle possède une foule d'avantages que nous ne pouvons mentionner dans ce petit article. Renseignez-vous et essayez-la le plus tôt possible.

roger
automobiles ltée

4269 ouest, Ste-Catherine

932-2925

le détaillant Peugeot le plus progressif au Canada.

Dr MICHEL LANCTÔT

Chirurgien - Dentiste
Clinique Médicale St-Urbain
3875, rue St-Urbain Bureau 419
Montréal
Jour et soir: 288-8484

Depuis le premier avril 1970,
MRE MICHEL ROBILLARD, notaire,
à son étude légale
(jour et soir, sur rendez-vous),
à un seul endroit,
soit au 2650 est, rue Beaubien,
Montréal, 408.
Téléphone: 728-4541.



AVANT DE RENOVER
faites installer les
GOUTTIÈRES Ho-Do*

en métaux émaillés
cuits. Aussi vérifica-
tion gratuite de votre
toiture.

ESTIMES GRATUITES

Montréal: 322-4160
Québec: 872-9244
PRIMEAU MÉTAL INC.

Le manifeste électoral de l'UN

Programme de gouvernement ou catalogue intéressant

Dans le programme électoral divulgué samedi dernier par l'Union nationale, on a surtout relevé le délai de quatre ans fixé par le conseil national du parti ministériel pour l'aboutissement des négociations constitutionnelles.

Mais cet article ne remplit qu'une page du document approuvé samedi dernier. Les 24 autres pages abondent en propositions de toutes sortes. On doit déplorer une chose au sujet de ces propositions: très peu paraissent être le fruit d'un long cheminement qui aurait débuté à la base et aurait ensuite rejoint par les voies régulières de la discussion démocratique les échelons supérieurs du parti. On est plutôt en face d'un menu dressé à la hâte par les dirigeants supérieurs du parti. La qualité du menu varie suivant qu'il émane de ministères où il s'est fait du travail sérieux ou non depuis quatre ans. L'ensemble ne présente pas cette saveur, ce souffle propres aux grandes idées qui émanent d'une pensée vraiment populaire.

Dans des domaines comme l'habitation, la justice, l'aménagement du territoire, la sécurité sociale, le programme de l'Union nationale comprend nombre de propositions qui laissent entrevoir des perspectives intéressantes.

La recherche d'une jonction entre les allocations sociales et la réintégration des assistés dans les circuits de production; la recherche d'une politique de revenu garanti à partir d'une intégration préalable des lois existantes; la création d'un institut national de démographie; les mesures envisagées pour faciliter l'entrée plus décisive des municipalités dans le champ de l'habitation; l'institution d'une école de la magistrature; la coordination plus efficace des emprunts, des investissements et des achats du gouvernement et des corps publics; la création d'une deuxième société — publique celle-là — d'investissement; la modernisation des services de probation et la coordination plus poussée des services de police; la création d'une société nationale des transports: autant d'idées dont certaines devront sans doute faire l'objet d'un examen critique, mais dont chacune correspond à des besoins maintes fois ressentis.

Dans le programme de l'UN, on trouve au moins une cinquantaine de suggestions comportant tantôt la création d'un organisme nouveau à vocation spécialisée, tantôt l'institution de services ou d'allocations de type nouveau à l'intention des citoyens de telle ou telle catégorie.

La liste est longue. Un peu comme un catalogue, elle comprend des articles qui n'intéressent pas tout le monde; mais rares sont les clients qu'elle peut laisser complètement indifférents. Rares sont aussi les articles de luxe.

Certains se moqueront de cette liste en affirmant qu'elle ne vaut pas plus qu'un catalogue: ceux-là feraient mieux d'en vérifier les postes un à un, afin de voir ceux qu'ils seraient prêts à accepter loyalement après un honnête examen. Ils seront étonnés de la note élevée "d'acceptabilité" qui caractérise une bonne partie du programme électoral de l'UN.

Là où d'autres voient un problème et en discutent sans fin, l'UN a souvent le don de trouver l'organisme ou la mesure qui apparaîtra comme la solution concrète. Ce don a joué dans l'élaboration de son programme de 1970.

Si l'on éprouve un sentiment de frustration et d'insatisfaction en scrutant le programme de l'UN, ce n'est pas en raison du caractère farfelu qu'il faudrait attribuer aux propositions qu'il contient. C'est plutôt parce qu'on cherche en vain, dans tout cet ensemble, le filon conducteur, la pensée directrice qui permettrait de se former une idée d'ensemble sur la situation présente du Québec et de discerner où devraient être mises les priorités dans les années à venir.

L'UN ressemble un peu, à cet égard, au marchand général qui viserait deux objectifs principaux: présenter à ses clients un magasin équipé de manière moderne et offrir à ceux-ci une gamme aussi variée que possible de produits. Le marchand qui poursuivrait ces deux objectifs sans se soucier en même temps des tendances générales de l'économie, de la démographie, de l'éducation, de la culture et de la vie sociale et politique dans sa région, risquerait de se trouver demain dépaycé, même en étant convaincu d'avoir réussi et de s'être rendu utile.

C'est un peu la crainte que l'on éprouve en observant le comportement de l'équipe gouvernementale. Cette équipe est consciencieuse et appliquée. Elle s'est souvent révélée capable d'une action rapide et décisive. Nous craignons toutefois que, sauf deux ou trois exceptions, elle n'ait trop tendance à gouverner le nez collé sur la vitre, c'est-à-dire sans ce recul et cette vision, sans ces instruments d'analyse et d'approfondissement, qui lui permettraient de mieux saisir le sens de l'événement qui passe et de mieux préparer l'avenir.

Le programme électoral de l'Union nationale est à l'image de l'équipe qui forme le gouvernement actuel. Ce programme abonde en idées pratiques qui ne sauraient découler que d'une proximité vécue avec des problèmes réels. On n'a pas l'impression, cependant, que les parties de ce program-

me s'emboîtent harmonieusement les unes dans les autres au point de former une synthèse où l'importance relative de chaque élément apparaîtrait dans sa juste perspective. On nous offre une large juxtaposition de projets, à l'intérieur de laquelle des idées souvent très secondaires occupent autant de place que des idées de toute première importance. Ce n'est pas, à vrai dire, un programme de gouvernement, mais plutôt une série de projets juxtaposés sans trop de rigueur, que l'Union nationale propose aux électeurs québécois.

Dans des domaines vitaux comme l'éducation et la politique économique, en particulier, on ne trouve pas, dans le programme de l'Union nationale, des lignes directrices qui permettraient de voir sur quoi ce parti entend mettre l'accent, et pour quoi, dans l'hypothèse où il serait reporté au pouvoir. Tantôt, on a l'impression d'un parti qui veut aller très loin dans la voie d'une participation plus décisive de l'Etat dans l'orientation de la vie économique. Tantôt, on a plutôt l'impression d'un parti qui conserve sa préférence à l'entreprise privée et qui ne tient aucunement à mettre en question le rôle que celle-ci joue dans notre milieu. En matière d'éducation, on a l'impression d'une équipe qui court fébrilement afin de rejoindre des technocrates qui la devancent de beaucoup et dont elle s'évertue encore à comprendre le langage: on n'a pas l'impression d'une équipe dont la pensée et les vues seraient assez fortes pour servir d'inspiration aux collaborateurs professionnels du gouvernement et aux différents secteurs de la population. Il y a, dans tout cela, un flottement, une imprécision, qui sont peut-être, en définitive, à l'image de l'Union nationale.

Si le programme de l'Union nationale devait être celui du prochain gouvernement, on serait en présence d'un gouvernement "activiste" et entreprenant, soucieux de bien faire, souvent compréhensif à l'endroit de secteurs de la société que d'autres regardent de haut et jugent de loin, serviable et affable, modérément efficace dans les tâches quotidiennes. Mais ce gouvernement aurait-il la vue d'ensemble requise, aurait-il fait lui-même les options fondamentales nécessaires, pour être capable d'imprimer une véritable direction à la vie politique, économique et sociale du Québec?

On se posait déjà ces questions après avoir vu l'Union nationale au pouvoir pendant quatre ans. On se les pose encore après avoir lu le programme-manifeste qu'elle vient de soumettre au public québécois en vue des élections du 29 avril.

Claude RYAN

Quelques questions avant la Conférence de presse du ministre des finances

par NORMAND LÉPINE

C'est ce matin, au cours d'une conférence de presse, que le ministre des finances du Québec présentera son "simili-budget". Samedi dernier, en effet, lors du lancement du programme électoral de l'Union nationale, M. Mario Beaulieu annonçait qu'il révélerait financièrement d'informations sur la situation financière et budgétaire de la province pour qu'on puisse l'évaluer correctement.

Cette façon peu orthodoxe de décrire la situation budgétaire du gouvernement n'a pas manqué de causer la surprise des observateurs.

On se souvient en effet qu'après avoir déposé, le mois dernier, ses prévisions de dépenses pour 1970/1971, M. Beaulieu devait présenter ses prévisions de revenus vers le 19 mars. Malheureusement, le déclenchement des élections générales devait contrecarrer ce projet du ministre des finances. Nombreux sont ceux qui ont pensé que le gouvernement, coincé par sa situation financière, a avancé le déclenchement des élections et la dissolution de la Chambre pour éviter la présentation de la deuxième partie du budget de M. Beaulieu. Celle-ci, a-t-on cru, aurait certainement comporté une augmentation des taxes et aurait grandement nui au gouvernement UN si les élections avaient été déclenchées quel que temps après.

Quoi qu'il en soit, le ministre Beaulieu souhaite dissiper les critiques et les commentaires pessimistes exprimés récemment dans la presse et dans les milieux politiques au sujet de la situation financière du Québec.

Samedi dernier, M. Beaulieu faisait miroiter devant les journalistes un surplus budgétaire. A la fin de l'exercice fiscal 1969/70, soit au 31 mars dernier, le gouvernement du Québec a réalisé un surplus budgétaire supérieur à celui de l'Ontario.

Pour véritablement évaluer la situation financière du gouvernement, comme chacun sait, un "surplus budgétaire" ne signifie à peu près rien. Il faut non seulement connaître "toutes" les opérations financières du gouvernement au cours de l'année, mais encore faut-il préciser comment on calcule ce fameux surplus.

Selon la méthode comptable utilisée au Québec, un surplus budgétaire, ou un surplus au compte ordinaire, ne tient pas compte des dépenses en immobilisations. Il faudrait d'abord savoir si en Ontario on calcule de cette façon le surplus budgétaire avant de faire des comparaisons.

Ensuite, si on examine les chiffres de l'exercice 1968/69, on se rend compte que le surplus de \$117 millions inscrit dans les comptes publics devient un déficit de \$108 millions si on ajoute les dépenses en immobilisations aux dépenses ordinaires. Il se pourrait que le surplus annoncé par le ministre Beaulieu soit, en définitive, un déficit.

Au Québec, le surplus budgétaire est calculé de la façon suivante: ce sont les divers revenus fiscaux, les revenus de la Régie des alcools, les contributions du gouvernement fédéral et divers autres revenus MOINS les dépenses ordinaires encourues par les différents ministères.

Au 31 mars 1969, cette soustraction donnait un surplus de \$117 millions; mais si on ajoutait aux dépenses ordinaires des ministères les dépenses de capital, soit \$225 millions, on obtenait un déficit de \$108 millions.

Dans son rapport d'ailleurs, l'auditeur de la province notait que depuis plusieurs années le gouvernement fédéral traite comme dépense ordinaire de l'année tous les déboursés de compte capital. Il ajoutait qu'au Québec plusieurs ministères commettent des abus dangereux en capitalisant des pièces d'équipement et de mobilier, ce qui a pour effet, dans le budget total de la province, de diminuer les dépenses ordinaires et d'accroître le surplus budgétaire.

Opération non budgétaires

En plus des opérations dites budgétaires, il y a les opérations non budgétaires. Parmi celles-ci on doit noter les emprunts et les remboursements, les chèques en circulation, les comptes payables et les remboursements des emprunts à court terme (bons du trésor).

Pour l'intelligence du lecteur, nous établissons un tableau décrivant les opérations budgétaires et non budgétaires du gouvernement pour l'exercice 1969/70. Le résultat du calcul ainsi fait peut montrer si le gouvernement a un problème de liquidité et donne une image que nous estimons plus réelle de la situation financière de la province.

Au 31 mars 1969, les dépenses du gouvernement ont dépassé les revenus ordinaires de \$69,688,810.

- Dépenses ordinaires	
- y compris les immobilisations	
- Revenus ordinaires	\$3,011,390,997.
(taxes, etc.)	\$2,950,682,003.
	\$60,708,994.
- L'excédent des chèques en circulation sur l'encaisse	\$8,979,816.
	\$69,688,810.

Ce "déficit" a été comblé par des recettes non budgétaires, soit par des emprunts nouveaux.

- Nouveaux emprunts	\$321,451,530.
- MOINS emprunts remboursés	\$153,334,393.
	\$168,117,137.
- MOINS autres déboursés non-budgétaires (mandats, bons du trésor, etc.)	\$96,582,893.

Si on déduit le déficit établi plus haut à \$69 millions des recettes non budgétaires de \$171 millions, on obtient le montant d'argent que le gouvernement avait en main: \$2 millions.

Il ne suffira donc pas que le ministre révèle que les revenus ordinaires ont dépassé les dépenses ordinaires de tant de millions. Il faudra connaître aussi les dépenses de capital ainsi que le montant des divers déboursés non budgétaires de l'année. Autrement, il sera difficile d'avoir une image relativement complète de la situation financière de la province.

bloc-notes

L'inscription à l'assurance-maladie en pleine campagne

Dans une allocution qu'il prononçait hier devant les étudiants du collège Dawson à Montréal, le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, M. William Tetley, a dénoncé comme étant un geste disgracieux l'envoi aux citoyens par les autorités provinciales, en pleine campagne électorale, de formulaires d'inscription en vue du programme d'assurance-maladie.

Pour M. Tetley, l'envoi de cette documentation, à ce moment-ci, vise de toute évidence à influencer le vote des électeurs. Le député de Notre-Dame-de-Grâce rappelle que le projet de loi no 8, la loi de l'assurance-maladie n'a été que déposé à l'Assemblée nationale. Il n'a pas été voté. Donc, quand l'Assemblée nationale a été dissoute, le 12 mars, le projet de loi est mort avec tous les autres qui étaient au feuillement de la Chambre.

Le bill 8, en d'autres termes, n'a pas plus d'autorité qu'une autre promesse du parti ministériel. Il est un document sans valeur légale.

Partant de là, M. Tetley paraît avoir raison, à première vue, de s'élever contre l'envoi aux citoyens des formulaires d'inscription et de

considérer cette initiative comme une manœuvre électorale. Il n'est pas sûr, en effet, que l'assurance-maladie entrera véritablement en vigueur le 1er juillet, même si l'Union nationale était réélue et encore moins, évidemment si elle ne l'était pas.

Mais le député de Notre-Dame-de-Grâce commet, en réalité, une erreur d'interprétation. D'abord, ce n'est pas le gouvernement qui a envoyé les formulaires en question mais bien la Régie de l'assurance-maladie, un organisme gouvernemental, certes, mais un organisme apolitique.

Deuxièmement, il ne s'agit pas d'une inscription proprement dite mais d'une pré-inscription. La Régie est à constituer un fichier qui lui permettra par la suite d'inscrire elle-même sur des cartes de plastique tous ceux qui auront droit de bénéficier de l'assurance-maladie.

Troisièmement, enfin, la Régie a non seulement l'autorité nécessaire pour procéder à ce travail mais elle en a l'obligation en vertu de la loi qui l'a créée, l'an dernier. Cette loi stipule clairement que la Régie devra avoir mis en place

tous les mécanismes administratifs nécessaires pour l'entrée en vigueur de l'assurance-maladie. Le 1er juillet 1970.

Donc, au moins en théorie, on ne peut blâmer la Régie de procéder à ce recensement, car celui-ci est nécessaire à l'établissement de son fichier permanent qui servira à l'émission des cartes de participation qui seront adressées à chaque citoyen. Elle agit simplement sous l'autorité de l'article 2 de la loi qui l'a instituée.

Evidemment, on pourrait se demander si la Régie n'aurait pas pu retarder cette opération de quelques semaines de façon à ne pas la faire coïncider avec la campagne électorale. Nous avons communiqué, à cet effet, avec un des principaux directeurs de cet organisme pour en avoir le coeur net. Celui-ci nous a assuré que l'échéance impitoyable que lui fixe la loi ne permettait absolument aucun délai de genre. Le calendrier des opérations a été minuté et ne peut être dérangé si la Régie veut s'acquitter de ses obligations. Autrement, elle ne pourrait rencontrer l'échéance du 1er juillet.

Nous devons prendre la parole de ce haut fonctionnaire. Mais M. Tetley n'a tout de même pas à s'excuser d'avoir abordé le problème. L'envoi de ces formulaires, à ce moment-ci, pouvait facilement paraître suspect. Le député de Notre-Dame-de-Grâce a donc bien fait de soulever la question.

Les enseignants de Montréal se ravisent

L'Alliance des professeurs de Montréal (APM) s'est finalement ravisée à son assemblée d'avant-hier soir. Elle a accepté le compromis proposé par la Commission des écoles catholiques pour la réouverture des négociations.

Ces négociations, comme on le sait, doivent porter sur l'application, au niveau de Montréal, de la convention collective signée l'an dernier au niveau provincial.

Le compromis en question avait été rejeté lors d'une précédente assemblée, le 26 mars dernier, assemblée à laquelle la participation des membres avait été extrêmement faible. La minorité des "durs" avait pu alors se transformer en majorité.

L'assemblée d'avant-hier soir était sensiblement plus nombreuse

et donc beaucoup plus représentative. D'ailleurs, la décision qu'elle a prise est conforme aux résultats d'un sondage mené par l'Alliance elle-même chez ses membres et qui indiquait que 70 pour cent d'entre eux étaient prêts à reprendre les négociations aux conditions posées par la Commission scolaire.

Ces conditions, nous l'avons déjà dit et nous le répétons, étaient réalistes. D'un côté, la Commission acceptait de retirer tous les avertissements et sanctions contre les enseignants et s'engageait à appliquer les recommandations d'un comité d'étude conjoint sur le travail de secrétariat que les enseignants refusent présentement d'accomplir. En contre-partie, les enseignants étaient simplement requis de cesser leur harcèlement à propos de ces tâches de secrétariat jusqu'à ce que le comité conjoint remette son rapport.

Le comité conjoint devait avoir jusqu'au 1er juin pour remettre ce rapport. A l'assemblée d'avant-hier soir, le syndicat a exigé, comme condition de son acceptation du compromis, que cette date soit ramenée au 25 avril. Nous ne savons pas si cette modification est réaliste, mais elle ne touche pas, en tout cas, au principe du compromis lui-même.

Alors, donc, on pourra maintenant s'asseoir à une table et discuter sérieusement de l'application de la convention, notamment des clauses relatives aux activités parascolaires et à la présence des enseignants à l'école en dehors de leurs heures de cours.

L'Alliance a sûrement redoré son image en acceptant de rencontrer la partie patronale. Celle-ci ne cesse de répéter depuis assez longtemps qu'elle est prête à manifester beaucoup de souplesse dans l'interprétation de la convention, mais elle ne peut donner suite à ses intentions tant qu'elle n'aura pas eu la chance d'en discuter avec les représentants autorisés des enseignants.

M. Matthias Rioux, le président de l'Alliance, doit être félicité d'avoir tenu tête aux partisans de la ligne dure. Il y a ici une convention qui régit les parties et avant de tout mettre en oeuvre pour démontrer que l'entente n'est pas applicable il faut au moins avoir déployé un minimum d'efforts pour tenter de la faire fonctionner.

V.P.

propos d'actualité

"Il est urgent de revaloriser le pouvoir politique en redonnant aux citoyens le contrôle des instruments du progrès économique, culturel et social. C'est au niveau des partis politiques que cette revalorisation doit commencer. Le parti politique est l'endroit par excellence où doivent se débattre ouvertement et franchement les grandes questions qui agitent notre société. Or, il faut bien l'admettre, il y a encore beaucoup à faire dans nos partis pour atteindre cet objectif. Parce qu'ils ne paraissent pas ouverts, ils se trouvent coupés de certains secteurs de la société qu'ils prétendent représenter."

(Extrait du livre "Bourassa-Québec", publié aux Éditions de l'Homme, avril 70)

"Certains hommes politiques commencent à parler timidement de la nécessité de la participation de tous les citoyens à la vie économique et politique du Québec. Certains responsables de l'éducation commencent à parler de la nécessité du dialogue avec les étudiants

et ouvrent prudemment la voie à une certaine participation de ces derniers à la gestion des institutions d'enseignement. Mais, pour un nombre de plus en plus considérable de citoyens, ces invitations à la participation sont sujettes à caution. Elles sont perçues comme un moyen déguisé de faire taire les revendications et les contestations, et non pas comme l'expression d'une décision ferme de faire collaborer le plus grand nombre possible de citoyens à l'élaboration des politiques.

Cette méfiance à l'endroit des hommes politiques et de l'établissement en général me paraît malheureusement aussi justifiée que dangereuse. Nulle part, en effet, du côté de ceux qui détiennent le pouvoir, n'est encore apparue la volonté d'engager une action concertée en vue de créer des mécanismes de participation. Il faudrait pour cela qu'ils acceptent de repenser la plupart des structures existantes et de se remettre eux-mêmes en cause. Or, tout indique qu'ils ne le veulent pas ou qu'ils sont impuissants à le faire."

(Extrait du livre "Bourassa-Québec", publié aux Éditions de l'Homme, avril 70)

lettres au DEVOIR

Bilan d'une décennie politique

A l'approche du 29 avril, on entendra dire: voter selon votre conscience. Dans cette élection, il se serait inconvenant de dire de voter selon sa conscience sans attirer l'attention sur les graves problèmes qui confrontent le bien commun québécois. C'est au niveau du bien commun que la vertu de justice nous sonne rapport de convenance ou de non-convenance, qu'un peuple et une société assurent leur continuité dans l'ordre et le progrès.

Chacun doit se demander dans la perspective du bien commun quels sont les principaux problèmes qui s'y rattachent, ce sans quoi il ne peut être atteint. Chaque électeur doit prendre conscience que depuis 10 ans, deux révolutions ont passé sur le Québec: l'une politique, l'autre culturelle. C'est la révolution politique qui a produit la révolution culturelle. L'absence de certaines personnalités au palmarès des candidatures signifie que la révolution continue encore de dévorer ses propres enfants. Cette double révolution a laissé plusieurs reliquats et séquelles sur lesquels il faut s'interroger.

Un chef politique déclarait: "Il faut un gouvernement majoritaire pour sortir le Québec de sa crise financière". Cela signifie que le bien commun est malade au Québec. L'on constate les problèmes du chômage chronique à niveau très élevé, la lourde taxation parvenue à un point de saturation, la pauvreté et le sous-développement régional, la misère de l'agriculture. La pauvreté couvre le tiers du Québec et un million et demi de Québécois sont des assistés sociaux (A. Rouleau). "La solution du problème de la pauvreté dans lequel se débat un tiers de la population du Québec, devrait faire l'objet d'une motivation collective" (Alfred Rouleau, prés. des Caisses Populaires).

La misère établit une "troisième dimension", conséquence d'un triple malaise économique, social et politique, correspondant à un triple gigantisme inauguré voici 10

ans par une politique peu réaliste: gigantisme de l'assurance-hospitalisation qui coûte 200 millions de plus qu'en Ontario; gigantisme de la nationalisation de l'électricité; gigantisme de la réforme scolaire.

Même un simple profane peut saisir que le pauvre peuple québécois de 1960 ne pouvait se payer le luxe de trois étatslismes successives. De toute évidence, il y avait des solutions à apporter, mais partout où il fallait procéder par étapes et ne pas englober des milliards en des programmes improductifs et négativement rentables, on a, au contraire, condamné annuellement l'expansion économique à la portion congrue de dizaines de millions seulement. Il faut se demander si une telle politique n'a pas été dictée par l'"établissement" pour tenir notre peuple dans la précarité ou s'il s'agit d'un simple non-sens politique.

Je suis surpris que l'on jette le blâme sur Ottawa. Le Québécois sera-t-il toujours un éternel traumatisé? Autrement on accusait 1780. Aujourd'hui, c'est Ottawa qui est ce "péché, ce galeux d'où nous viennent tous les maux". On invoque Ste-Scholastique, le 200 millions. Mais c'est Ottawa qui est capable de construire Ste-Scholastique et non Québec. C'est en juillet que débute l'assurance-santé et non en janvier et alors? C'est Québec qui développe son potentiel industriel, au rythme de 1.5% et l'Ontario 20% environ, qui intègre une immigration massive. C'est de Québec que viennent les bills 63, 62. Rendre tributaire le sous-développement économique de l'aspect constitutionnel, c'est perdre un temps précieux, c'est retarder des solutions économiques qui s'imposent dans l'immédiat et lesquelles ne peuvent venir que de nous-mêmes.

Mais ce ne sont là que des problèmes mineurs en regard du problème majeur du péril de la consanguinité. Le problème majeur, le problème no 1 durant cette élection est l'école catholique menacée par une sorte de complexe d'Évhémère, soit par le socialisme d'Etat et le radicalisme athée qui combat pour l'école neu-

tre au Québec. Concrètement l'on sait que le bill 62, courageusement dénoncé par l'Épiscopat, est présentement en instance devant le peuple, au point que son avenir est lié à un certain verdict collectif. Plus que jamais, c'est à ce moment qu'il importe à l'électorat de ne pas abdiquer les droits d'un système intégral d'enseignement catholique au Québec.

Ce vœu, ce devoir rencontrent l'appel pathétique lancé par M. Louis Bouchard, président de l'Association des parents catholiques du Québec, dans un article: "Comment voter le 29 avril" ("Plein Jour"). "Comme parents responsables, comme électeurs et contribuables, nous ne pouvons plus nous contenter d'écouter les discours. Nous sommes tenus, en conscience, non seulement de voter, mais d'agir sur les candidats. Mais le prix en vaut la peine: c'est le bonheur de nos enfants, c'est une société où il fera bon de vivre, où les mots "liberté" et "valeurs" auront un sens. L'école, à tous les niveaux, est à l'heure présente le problème no 1 du Québec. Il n'y en a pas de plus important, de plus urgent! Nous avons à décider du système, à le bâtir sur des bases solides, sur le roc du vrai: une vraie liberté, une vraie éducation, une vraie reconnaissance du droit premier des parents. Pour cette raison, le scrutin du 29 avril sera le plus important, dans la province, depuis plus d'un siècle. Le péché mortel des parents chrétiens de 1970, ce serait de livrer notre jeunesse d'aujourd'hui à l'éducation neutre dans un système neutre. Depuis la création du ministère de l'éducation, il semble que ce sont des doctrines du socialisme, des apôtres de l'État-éducateur, qui ont accaparé le pouvoir, sans aucun mandat du peuple et contre son gré. La suprême bêtise ce serait de leur donner le pouvoir officiellement et légalement". (Louis Bouchard)

Pour quiconque se veut conscient et sérieux, l'élection du 29 avril prend la signification d'une croisade.

A. LAROCHE

Waterville, 4-4-70

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur, Claude Ryan

Directeur de l'information, Jean Francoeur

Trouvée, Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Balvin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00, 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Édition du samedi 12 mois: \$10.00.

Courrier de la deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

des idées

des événements

des hommes

Un entretien avec Anatoli Kouznetzov

"Je n'ai pas douté une seconde d'avoir bien agi"

propos recueillis par Michel Tatu, du "Monde"

● Huit mois ont passé depuis que l'écrivain soviétique Anatoli Kouznetzov profitait d'un séjour à Londres, où il était venu pour "rassembler une documentation sur la vie de Lénine", pour "choisir la liberté" avec fracas. Depuis lors, l'agitation créée autour de ses multiples et spectaculaires déclarations s'est apaisée. Sous le nom d'"Anatole", l'écrivain s'emploie à récrire toute son oeuvre, à commencer par "Baby Yar", dont la version non censurée doit sortir ce printemps, et qui sera suivie par cinq autres romans encore en chantier. Il ne souhaite avoir aucune activité politique. C'est un homme encore jeune — il vient d'avoir quarante ans, — aux yeux très bleus cachés par d'épaisses lunettes, qui nous a reçu dans un appartement londonien. Une certaine timidité naturelle ne l'empêche pas d'exprimer avec passion des jugements qui restent tout aussi tranchés qu'au premier jour de sa nouvelle existence. D'emblée, il affirme: "Je n'ai pas douté une seconde d'avoir bien agi."

dant toutes les années du pouvoir soviétique: chacun, même dans les camps, a conservé une part de vie où il est libre "à l'intérieur". Mais c'est de la résistance absolument passive. Des que ces gens commencent à s'organiser, à tramer des complots, on peut se saisir d'eux aussitôt parce qu'ils sont "en compte" sur les fiches du K.G.B. (1) depuis longtemps. Je comprends très bien Amalrik et d'autres, qui n'ont pas la possibilité de partir. Il ne leur reste qu'une chose: vivre sur cette terre malheureuse. Et si l'on y vit, il faut bien trouver quelque soutien, une philosophie à soi. Ils l'ont trouvée, je le comprends. Comment pourrais-je polémiquer avec eux puisque moi je me suis enfui?

"En outre, ces "émigrés de l'intérieur" sont absolument isolés à l'intérieur du pays, hors d'un cercle très limité d'amis et d'hommes qui pensent comme eux. Ainsi, ce qu'écrit Soljenitsyne n'est connu en Russie que d'un groupe très limité de personnes. C'est une erreur de croire que le Samizdat (2) est largement répandu, que les choses bouillonnent, qu'il y a du mouvement, etc. Si vous allez dans cet énorme pays et demandez aux gens: "Qu'est-ce que le Samizdat? Eh bien! si une personne sur cent vous répond qu'elle a entendu ce mot, c'est un beau résultat."

même pas, on me mettrait dans un asile de fous. En Russie, des mots d'ordre comme "A bas le communisme!" on n'en entend que dans les asiles de fous.

Evtouchenko et le K.G.B.

— Vous avez admis que, pour obtenir la permission de partir, vous avez dû ruser avec le K.G.B., écrire un rapport contre Evtouchenko. Comment considérez-vous cette attitude? Estimez-vous que vous désiriez tellement ce départ que tous les moyens étaient justifiés?

— J'ai demandé pendant huit ans à être envoyé à l'étranger. Deux fois je me suis retrouvé presque assis sur mes valises. Une première fois, j'allais partir pour Paris sur l'invitation d'une maison d'édition française une autre fois pour New York. Dans les deux cas, le K.G.B. ne m'a pas laissé partir. Et, lorsque j'ai décidé définitivement que je ne pouvais plus rester dans ce pays, j'ai choisi d'agir d'une manière telle que le K.G.B. me laisse partir.

— Donc de ruser? Naturellement. Ce fut un jeu de la plus belle eau, du vrai théâtre. J'ai mis au point tout un programme, et j'ai agi en conformité avec ce programme. La dénonciation dérisoire, parfaitement imaginaire que j'ai écrite ne pouvait que provoquer un éclat de rire s'ils avaient eu le sens de l'humour. Mais ils l'ont pris au sérieux, et se sont enfin convaincus que j'étais d'accord pour collaborer avec eux. Et aussitôt j'ai obtenu la permission de partir.

— Et vous pensez que ça n'a pas porté tort à Evtouchenko?

— Aussitôt après mon départ, j'ai publié à ce sujet un article. Pour que le K.G.B. sache comment je m'étais moqué de lui. Si je n'avais rien écrit à ce sujet, personne n'aurait jamais rien su.

"Il n'est résulté de tout cela aucun dommage pour Evtouchenko, mais, au contraire, un bien. J'avais écrit qu'il y avait chez lui une imprimerie clandestine, ce que le K.G.B. pouvait vérifier à tout moment... Au contraire, ce-lui-ci a pu voir qu'Evtouchenko faisait l'objet d'une dénonciation mensongère. Je dirais que ce fut pour lui profitable. Avez-vous l'espoir de revenir un jour en U.R.S.S.?"

— Non.

— A quarante ans, vous êtes bien pessimiste...

— Oui. Je suis un grand pessimiste. Quand je suis parti de là-bas, j'ai regardé tout autour de moi et me suis dit: je vois tout cela pour la dernière fois. C'est tout.

— Il y a plusieurs années, vous aviez gagné un procès intenté en France contre le traducteur de votre livre Suite d'une légende (3), accusé de n'avoir pas respecté le texte de votre édition sovié-

tique. Depuis votre arrivée à Londres, vous avez donné raison au traducteur et demandé l'annulation de ce procès. Où en est cette affaire aujourd'hui?

— J'ai fait tout ce que j'ai pu. J'ai exposé la vérité et demandé officiellement au ministère français de la justice de réexaminer l'affaire. Malheureusement, je n'ai reçu aucune réponse jusqu'à présent. J'ai pris contact avec la victime, mon traducteur, le R.P. Chaleil. Il m'a assuré qu'il s'en occupait. Je lui fais confiance. J'attendrai encore un peu, après quoi j'écirai une seconde fois au ministère de la justice, car je n'aurai de cesse que la justice n'ait été rétablie.

"On me dit que pour le système judiciaire français c'est un peu étrange, qu'il n'y a pas de précédent au fait qu'une personne ayant gagné un procès demande à être condamnée. Eh bien, tant pis! Créons ce précédent!"

— A votre avis, l'idée du socialisme est-elle encore réalisable ou non?

— Il est terrible que l'idée du socialisme soit si attirante, si bien argumentée en apparence, que ses points vulnérables, sa stérilité dans la pratique ne sont distingués aujourd'hui que par un très petit nombre. En général, les gens pensent que l'idée est bonne, mais qu'elle est

mal mise en oeuvre. Pour ma part je dirais, mais sans pouvoir étayer ma thèse, que l'idée elle-même ne permet pas une bonne application: elle est irréalisable. Et que si elle venait à être appliquée par quelqu'un, ce ne serait pas une vie, mais un enfer.

"Le socialisme, c'est en effet l'unification: il suppose l'unité de pensée, l'obligation pour tous d'être semblables. Non seulement c'est impensable, mais c'est un crime contre l'humanité. Les hommes doivent être divers."

— Comment jugez-vous ce que Dubcek voulait faire en Tchécoslovaquie?

— Il me semble que son idée était irréalisable. Ou bien Dubcek aurait transformé en fin de compte la Tchécoslovaquie en une république bourgeoise habituelle — c'est-à-dire qu'il aurait restauré la plupart des choses que les communistes rejettent — ou bien c'est une autre forme de dictature communiste qui se serait instaurée, tout aussi désagréable que sous Novotny. Cette expérience tchécoslovaque m'est apparue sans perspective.

— Même si l'U.R.S.S. n'était pas intervenue?

— Même dans ce cas.

— Pourtant, ce qui attire une partie de

l'opinion vers le socialisme, c'est qu'il se propose de supprimer l'injustice sociale, de donner des chances égales à chacun, etc.

— Voici deux villes voisines: dans l'une chacun fait ce qu'il veut, vit de son côté, veillant seulement à ce qu'il n'y ait ni meurtres ni crimes délibérés. Dans l'autre tous se lèvent au sifflet, marchant en colonnes, portent le même costume et luttent pour une même idée. Il y a dans la ville libre quelques jeunes gens qui disent: "Comme la vie est triste! Nous voulons marcher au pas." Quant aux habitants de l'autre cité, ils maudissent l'enrégimentement, ils sont prêts à passer à travers les murs pour ne pas marcher au pas. Et, bien sûr, ils envient les habitants de la première ville. Laquelle des deux est la meilleure? A mon avis, un avis tout à fait personnel, c'est la première.

(Propos recueillis par Michel Tatu.) (Le Monde)

(1) Comité de sécurité d'Etat, ou police secrète.

(2) Les Editions "de soi-même", c'est-à-dire clandestines.

(3) Traduit alors sous le titre: Une étoile dans le brouillard (Julliard).

lettres

Félicitations à une étudiante

Mlle Luce Michaud a/s Le Devoir

Se lèvera-t-elle, enfin, cette jeunesse vertueuse, loyale, et assez courageuse pour contrebalancer l'influence néfaste de la plupart de nos journaux, programmes de radio et de TV? Des milieux étudiants devraient surgir des centaines de protestations comme la vôtre (Le Devoir, 24-3-70) et des marches même contre les théâtres affichant des films érotiques et sensuels ou des pièces dont le crime seul est la vedette.

On attache aujourd'hui plus d'importance au cheptel qu'à la famille. Vous trouvez cela un peu fort? Voyons et comparons: des sommes énormes, en plus d'un pays, sont dépensées chaque année dans les fermes expérimentales pour améliorer et augmenter les troupeaux. Or, dans les laboratoires de chimie et de pharmacie, on en dépense autant, sinon plus pour trouver des contraceptifs qui retarderaient ou éviteraient même la naissance d'un être humain. Vrai ou faux?

C'est à cela que nous ont conduits notre égoïsme et notre confort. Quelle aberration! Nous qui aimons tant à jouir de la vie, nous ne voulons pas que d'autres partagent notre bonheur. Et dire qu'il y a plusieurs de nos jolies et bonnes Canadiennes pourtant, qui consentent à servir de cobayes pour ces expériences dont les conséquences sont absolument incertaines pour les générations futures. (Cf La Presse, 11-2 et Le Sauveteur, organe de La Chapelle de Réparation du mois dernier.)

Comme l'a si bien écrit Luce Michaud, ce n'est pas par des contraceptifs que l'on doit planifier la famille, mais par le courage, la vertu et le respect de la dignité humaine tant féminine que masculine. Avec la grâce de Dieu, la plupart du temps, on aura la victoire. Avec Luce aussi, je crois qu'ils sont nombreux les jeunes qui conservent la pureté et aspirent à une vie conjugale harmonieuse. Auront-ils des éducateurs vraiment soucieux de sauvegarder et de promouvoir la dignité et la valeur privilégiée du mariage et de la famille? (Luce)

De plus, comme prêtre, je puis affirmer qu'ils sont très nombreux, aussi, les époux qui conservent la chasteté conjugale. Ils ne le croient pas sur les toits comme ceux dont le divorce est annoncé dans les journaux, mais ils cimentent leur union dans le sacrifice commun, la prière et la confiance en Dieu.

J.-Rosaire PAQUIN L'Epiphanie, 28-3-70

Nationalisme et internationalisme

On reproche souvent aux mouvements nationalistes québécois d'aller à l'encontre du courant internationaliste actuel. Leurs tenants sont trop rétrogrades, dit-on, à l'heure du Marché Commun... Cette façon d'aborder la réalité me semble bien simpliste.

Il est une loi de la nature qui fait que tout groupe ethnique rassemblée sur un territoire donné aspire irrésistiblement à se donner des structures étatiques et à contrôler sa destinée. On n'a qu'à penser au nombre effrayant de pays qui ont accédé à l'indépendance depuis le début du 20^e siècle. Parallèlement, on décèle depuis quelque 40 ans une tendance à l'internationalisme.

L'internationalisme, il faut bien s'en rendre compte, ne nie pas l'existence des nations. Il construit sur celles-ci pour accéder à un niveau supérieur. L'assemblée internationale ne peut être constituée que d'Etats-Nations. A vouloir être citoyen de partout, on n'est citoyen de nulle part car la nation est une médiation nécessaire dans l'accession de la personne à l'ouverture de l'Etat sur les valeurs dites internationales.

Un nombre croissant de Québécois ont compris que l'étape normale, nécessaire, consiste à se donner les structures étatiques qui vont consacrer et assurer leur existence en tant que nation.

Luc APRIL Ste-Martine, 1-4-70.

Amalrik et la "liberté intérieure"

— Amalrik vous a reproché de n'avoir pas voulu conserver votre "liberté intérieure". Qu'en pensez-vous?

— La théorie de la "liberté intérieure" est très attrayante et sympathique; elle a d'ailleurs existé pen-

La position constitutionnelle des libéraux québécois

Un régime respectueux de la vocation distincte du Québec

● Dans le manifeste électoral intitulé "Québec: au travail!", qu'il a rendu public hier, le parti libéral du Québec définit sa position sur la question constitutionnelle. Voici le texte intégral de la partie du manifeste qui traite de cette question:

Le 29 avril 1970, les Québécois décideront de leur avenir. Alors que certains veulent détruire le régime actuel pour nous plonger dans l'aventurisme et l'inconnu, alors que d'autres tergiversent sans savoir où ils vont ni ce qu'ils veulent, le Parti libéral du Québec s'engage à miser positivement sur un véritable fédéralisme.

Essentiellement québécois, entièrement consacré aux seuls intérêts du Québec, le Parti libéral opte sans équivoque pour le maintien du régime fédéral dont la souplesse en fait le système

le plus efficace et le plus apte à garantir la réalisation des objectifs fondamentaux du Québec.

Mais le régime fédéral ne doit pas être figé dans le temps ni consacré au maintien d'institutions souvent désuètes et dépassées. La qualité essentielle du fédéralisme auquel nous croyons et que nous défendons doit être cette souplesse de cadres et d'institutions évoluant au même rythme que les autres activités humaines, tant économiques que sociales et culturelles.

Le Parti libéral du Québec croit que ce fédéralisme doit tenir compte du fait que le Québec a des problèmes et objectifs sociaux et culturels souvent différents de ceux du reste du Canada. Le régime fédéral canadien doit donc tenir compte de ces différences et de cette identité culturelle et linguistique qui confère au Québec une vocation distincte dans l'ensemble fédéral.

Le Québec doit détenir, à l'intérieur de ce régime, tous les pouvoirs fiscaux

très mauvaise idée de l'éducation parce qu'ils se font déjà une idée très incomplète ou faussée de ce qu'est l'homme dans les implications les plus profondes de son être.

Sur un point aussi important, même les autorités civiles peuvent s'engager dans un très mauvais aiguillage au départ et arriver fatalement à des conclusions dangereuses ou néfastes...

Le danger du jour, c'est la laïcisation à outrance, cette laïcisation que l'on s'efforce d'installer dans toutes les sphères de la société. Elle fait perdre à beaucoup d'hommes ce calme de l'esprit, cette sérénité de vision, cette profondeur de pensée, cette justesse de jugement qui pourraient

pourtant éviter tant d'erreurs, tant de faux pas. Comment expliquer, en tout cas, tant d'entreprises lancées précipitamment dans le secteur de l'éducation, avec une espérance de fièvre qu'on comprend mal, et qui engagent pourtant des sommes énormes. Tout cela épuise et inquiète la population. Et pour cause!

Ce qu'il faut, c'est un dialogue sincère, désintéressé et loyal avec le peuple et l'Eglise. Ce dialogue est absolument nécessaire si l'on veut produire des lois justes, bien éclairées et en harmonie avec tout ce que comporte ce champ d'activité intimement lié à la personne humaine et à la famille.

Encore une fois, pour bien comprendre l'éducation, il faut avoir

une idée nette de ce qu'est l'homme, tout l'homme. C'est donc dire qu'il ne faut jamais perdre de vue que Dieu est l'Auteur de tout l'homme et que dans l'homme il a uni la raison et la foi. Comme le dit le psalmiste: "Adorer Dieu est la base du savoir; qui le fait est à bonne école, il en sera loué éternellement" (Ps. 110).

Alors, attention! Le laïcisme, déguisé ou non, cherche sans cesse à enlever à Dieu sa place dans le cœur des hommes. Il est subtil, habile, tenace. Mais Dieu opposera toujours, lui aussi, un défi à tous ceux qui font obstacle à son plan d'amour de sauver les nations.

P. LABELLE, o.f.m. cap. Québec, 24-70

LES BERMUDES, UN MONDE DE DOUCES FOLIES...



\$273*

7 jours et 6 nuits de vacances ensoleillées, prix du passage, de l'hôtel et des repas compris!

Cet été, volez vers un monde de douces folies! Volez vers les Bermudes.

Pratiquez là-bas vos sports favoris, le golf, la pêche sous-marine, la voile ou le vélomoteur. Sirotez une boisson de fruits dans des jardins aux fleurs exotiques multicolores ou reposez-vous sur des plages de sable rose. Dansez la nuit sur la plage, aux rythmes endiablés du limbo et du calypso.

Cet été, un vent de douces folies souffle sur les Bermudes. Les jets

d'Air Canada volent de Montréal vers les Bermudes tous les vendredis et samedis et, de Toronto, tous les jours de la semaine. Demandez à votre agent de voyage plus de renseignements sur nos voyages à forfait dont le prix comprend le passage en classe économique, le transport entre l'hôtel et l'aérogare, la chambre d'hôtel avec bain (2 personnes par chambre), le petit déjeuner et le dîner!

*Le prix de l'hôtel pourra varier selon le tarif des chambres disponibles.

AIR CANADA

Notre affaire, c'est tout le monde.

Bureaux de vente des billets: Place Ville Marie, 7116, rue St-Hubert et Place Bonaventure

Faites un inoubliable séjour aux Bermudes

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

Succursale LONGUEUIL 1 PLACE LONGUEUIL 679-3777

Voyages TRAVELAIDE LITEE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 110. Tél.: 861-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 21H. LE SAMEDI JUSQU'À 17H.

Succursale LAVAL CENTRE LAVAL SORTIE 7 AUTOROUTE 688-5310



les élections du 29 avril

Suite de la première page

participer à des rencontres publiques, non seulement avec les journalistes, mais également avec des représentants des autres partis, des syndicats et des autres corps intermédiaires. C'est un défi que lance M. Castonguay et il espère qu'il sera relevé.

Le budget de M. Beaulieu

Tel qu'il a été promis vendredi dernier par M. Bertrand, dans le dessein de calmer les inquiétudes de "certains éditeurs", M. Mario Beaulieu, ministre des finances, donnera ce matin à 10 heures, au Reine-Elisabeth, une conférence de presse où il traitera de la situation financière du Québec et du budget du gouvernement.

Un débat télévisé

Le candidat de l'Union nationale dans le comté de Rimouski, M. Jean-Claude LeBel, sollicite publiquement un débat télévisé, sur les ondes de CJBR-TV de Rimouski, auquel participeraient tous les candidats du comté. Selon M. LeBel, un tel débat permettrait à la population du comté de Rimouski de juger à sa juste valeur, chacun des candidats qui briguent les suffrages.

L'indépendance ça coûte combien?

Le Parti québécois répond aujourd'hui, à la question de M. Robert Bourassa: "l'indépendance ça coûte combien", par le lancement d'un ouvrage de 160 pages, sur les implications économiques de l'indépendance du Québec. "La souveraineté et l'économie" est la première publication importante que publie le Parti québécois sur les implications économiques. MM. Jacques Parizeau, Guy Joron, Pierre Lamonde et Michel Leguerrier, tous quatre économistes, ont collaboré à la rédaction du document. Le lancement aura lieu à 15 heures 30, au restaurant Duchesse Anne, 6390 rue St-Hubert à Montréal.

Vingt-cinq municipalités

Vingt-cinq municipalités du Québec ont lancé une campagne de publicité, en vue de faire de la redistribution de la taxe de vente, une question électorale. M. L.G. Gastonguay, président du comité d'action des villes et municipalités défavorisées, a fait savoir que son organisation a envoyé un mémoire au premier ministre Jean-Jacques Bertrand et à tous les autres chefs de partis qui brigueront les suffrages le 29 avril. Les membres du comité d'action représentent quelque 500,000 citoyens.

Jean-Guy Cardinal veut être efficace

Selon le ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal, c'est dans un but strictement d'efficacité administrative que le gouvernement de l'Union nationale a décidé de payer directement les enseignants à compter de



Sur la trace des chefs

M. ROBERT BOURASSA, chef du Parti libéral, se rendra à 19 heures, dans le comté de Beauharnois à Valleyfield et participera dans la soirée, à une assemblée publique dans le comté de Huntingdon. Il participera à une émission de télévision enregistrée, à 19 heures, sur les ondes du poste CKRT-TV de Rivière-du-Loup.

M. JEAN-JACQUES BERTRAND, chef de l'Union nationale, rencontrera au début de la soirée, les organisateurs des comités de Chambly, Verchères et Taillon. Il prononcera une allocution devant les membres de la Société pour le progrès de la rive sud, à 20 heures, où il rencontrera les organisateurs du comté de Laprairie-Napierville à ville Brossard puis se rendra à l'hôtel de ville de Verdun, où il signera le livre d'or. Il terminera la journée à ville La-Salle, où il s'entreliendra avec les organisateurs des comtés Marguerite-Bourgeois, NDG, Westmount et Ste-Anne.

M. RENE LEVESQUE, président du Parti québécois, poussera une pointe jusqu'aux îles de la Madeleine, avant d'entreprendre sa tournée de fin de semaine en Gaspésie.

LES CHEFS des autres partis politiques ne nous ont pas communiqué l'horaire de leurs activités.

septembre prochain. Il a précisé que cette mesure avait été prise, afin que les enseignants ne soient pas victimes des difficultés financières auxquelles font face présentement, les commissions scolaires du Québec. C'est pas beau ça?

24 heures par jour

L'association péquiste du comté de M. Lévesque, Laurier, annonce l'ouverture de quatre comités d'accueil destinés à offrir aux électeurs, le maximum d'information sur les problèmes et les solutions qui marquent la présente campagne électorale. Le comité d'accueil du 7483 rue St-Hubert sera ouvert 24 heures par jour, sept jours par semaine.

Encore une promesse

Le candidat de l'Union nationale dans le comté de Saint-Sauveur, M. Fernand

Boudreau, fils du député sortant, a promis à ses électeurs qu'un prêt de l'ordre de \$2.835.000, serait consenti par la société d'habitation du Québec, pour la mise à exécution d'un projet d'habitation à loyers modiques. Il a en outre annoncé à ses électeurs la construction d'un foyer d'hébergement pour personnes âgées dans les limites du comté.

Les chefs des partis ne sont pas protégés

La Sûreté du Québec a nié un rapport voulant qu'elle ait organisé une escouade spéciale pour protéger les chefs des partis politiques, durant la présente campagne électorale, et a fait savoir qu'elle n'a pas l'intention de le faire. La Sûreté ajoute toutefois, qu'elle continuera, comme par le passé, à faire enquête à la suite de toute plainte et de fournir la protection nécessaire partout où la Sûreté du Québec a juridiction et lorsqu'il y a danger pour la vie ou la propriété.

Quand un universitaire prend un bain de peuple

Le candidat Jacques-Yvan Morin, candidat péquiste dans Bourassa, a renoncé à ses habitudes universitaires pour quelques semaines. "Le matin, à 7 heures, je suis à Montréal-Nord, et je prends ma place dans les lignes d'autobus et de métro pour aller aux gens de mon comté. Ils ressemblent parfaitement au Québec, car ils sont locataires à 75 p.c... Je me promène flanqué d'un étudiant qui parle couramment l'italien, pour expliquer le programme du PQ aux Néo-Canadiens et je vais dans les centres d'achats pour discuter avec les femmes, l'après-midi. Entre-temps, je cours à l'université et à Outremont, pour voir mes enfants. Mais j'en apprendrais plus sur les lignes d'autobus avec les travailleurs, que dans les couloirs de l'université".

Des jeunes, oui

Dans le bastion libéral d'Outremont mercredi soir, la salle des Dominicains craquait de toutes parts. Environ 500 personnes s'étaient réunies pour écouter le Dr Pierre Lefebvre, candidat péquiste du comté ainsi que M. Camille Laurin, candidat dans Bourget, M. Claude St-Laurent et le professeur Jacques-Yvan Morin, candidat dans Bourassa. Des jeunes "oui" - assis par terre sur la scène - pour donner les chaises aux "honorables bourgeois d'Outremont", mais surtout des universitaires, des hommes d'âge moyen et d'âge mûr, des représentants de l'élite culturelle comme n'a pas craint de le rappeler le Dr Lefebvre. "Des hommes et des femmes, nous a dit un ancien organisateur du Bloc populaire, qui se rappellent qu'André Laurendeau habitait Outremont".

LE CHOC DES IDEES

M. ALFRED BOSSE, candidat libéral dans Dorion: "Le Parti libéral du Québec doit mettre sur pied un organisme de protection avec pouvoirs d'enquête, de recherche et d'information pour protéger le consommateur contre les abus des compagnies de finance. Il faudra aller encore plus loin, en prévoyant un droit de résiliation dans les cas flagrants de vente sous pression et même, en accordant à l'acheteur éventuel un certain délai pour réviser les clauses de son contrat, même après l'avoir signé. Le contrat ne deviendra valable qu'après l'expiration de ce délai comme cela se produit en Ontario".

M. JEAN-NOËL TREMBLAY, candidat unioniste dans Chicoutimi: "M. Robert Bourassa n'a aucune idée de ce qu'il attend, lorsqu'il aura à négocier avec Ottawa, ou alors il se prépare à livrer Québec, mains et pieds liés, au gouvernement d'Ottawa. Il se frappera le nez contre le mur d'incompréhension et d'arrogance, cette espèce de mur de la honte que combat l'Union nationale depuis tant d'années. Il appartient à M. Bourassa d'indiquer avec preuve à l'appui, les moyens qu'il entend prendre pour qu'Ottawa reconnaisse les droits du Québec et redonne à notre population l'argent qu'il a injustement perçu au Québec".

M. PIERRE LAPORTE, candidat libéral dans Chambly: "L'Union nationale aura beaucoup promis, mais malheureusement tenu fort peu. L'Union nationale aura réussi en quatre ans de pouvoir, à nous retourner aux heures sombres dont le régime libéral nous avait sortis en 1960. Elle a lamentablement failli dans ses discussions avec le gouvernement central. Elle aura réussi à réduire considérablement les investissements, par ses déclarations ambivalentes sur l'égalité et l'indépendance. Le ministre des affaires intergouvernementales, M. Marcel Masse cultive à souhait, les querelles de mots avec le gouvernement central. Depuis qu'il occupe ces fonctions, il s'est fait le grand patron des querelles Québec-Ottawa, a multiplié ses invectives et ses menaces aux dirigeants du gouvernement central plutôt que de travailler à établir un dialogue sérieux avec les représentants du gouvernement canadien".

M. JACQUES JOHNSON, candidat unioniste dans Taillon: "L'Union nationale, des son retour au pouvoir, le 29 avril, s'attaquera en particulier au domaine de la sécurité sociale. Depuis 1966, les réalisations dans ce secteur sont innombrables".

M. CAMIL SAMSON, chef du ralliement créditiste: "Les enseignants sont pleinement justifiés de faire la grève et cette situation intolérable est pleinement due à l'incurie administrative et économique du gouvernement de l'Union nationale. La province de Québec est dans un marasme économique comme jamais auparavant elle ne l'a été, même si le premier ministre ne veut pas l'admettre".

M. LUCIEN LAPLANTE, candidat péquiste dans Orlé: "Il n'est pas surprenant que la grande majorité du peuple nourrisse tant de dédain, à l'égard des politiciens de nos vieux partis. Ces gens ont raison de mépriser nos professionnels de la politique dont les agissements et les discours démontrent parfaitement qu'ils prennent les électeurs pour des niais, des ignorants et des colonisés intellectuels".

radio / télévision

R.-C. abandonne les extrapolations

par Gilles Constantineau

Le public a été souvent déçu par l'incohérence des résultats, depuis qu'on a pour la première fois demandé à des ordinateurs de faire des "extrapolations" durant le dépouillement du scrutin, les soirs d'élection. En 1966 tout particulièrement, on avait observé, à Radio-Canada, que l'ordinateur ne faisait généralement que confirmer les prévisions acquises, quand il ne les contredisait pas erronément. Pour cette raison, et parce que cette fois les inconnues sont multipliées par la présence de trois nouveaux partis, Radio-Canada a résolu de créer un réseau parallèle à l'intelligence humaine, le soir du 29 avril, pour les fameuses extrapolations.

A Télé-Métropole, par contre, on utilisera pour la première fois un ordinateur (celui du journal La Presse, avec les services de tout le personnel spécialisé qui s'y trouve normalement proposé), et on essaiera, "prudemment", de faire faire quelques "projections" à l'appareil. Voilà ce qui ressort de quelques conversations avec les représentants des deux "réseaux" de télévision française qui informèrent les Québécois, le soir du dernier mercredi d'avril, des résultats de leur consultation populaire.

Deux réseaux en effet, car à cette occasion le canal 10 se trouvera une fois de plus relié directement, de 19h, jusqu'à la fin de la soirée, aux postes CFM, de Québec, et CJPM, de Chicoutimi.

Pour ce qui est des extrapolations, elles resteront soumises "à la décision humaine", déclare le di-

recteur du Service de l'information de Télé-Métropole, M. Claude Lapointe. On ne les utilisera pas sans s'assurer d'abord qu'elles ne tournent pas "à la folichonnerie".

Les délais ont été trop courts, ajoute M. Lapointe, pour que le 10 ait pu envisager d'utiliser un tableau électronique semblable à celui que Radio-Canada emploie avec succès depuis plusieurs élections. C'est au moyen d'un vidéographe, appareil qui permet de faire défiler une bande écrite en caractères lumineux au bas de l'écran, qu'on fournira divers renseignements d'ensemble.

Pour la cueillette des résultats dans chacune des circonscriptions, le 10 s'alimentera, comme il l'a déjà fait à un "pool" téléphonique auquel participent également l'agence Presse Canadienne et le canal 12. C'est d'ailleurs dans les studios du 12 que seront installées les quelque cent téléphonistes de ce réseau; et pour avoir des résultats plus rapidement encore, Télé-Métropole a cru opportun de créer un réseau parallèle qui desservira les circonscriptions de la région de Montréal.

Le 10 aura près de 200 personnes à son service, à divers niveaux, ce soir-là. L'animation générale de l'émission sera confiée à Roger Gosselin, qui aideront deux annonceurs à Montréal et un autre à Québec.

A Radio-Canada, comme à l'accoutumée, tout sera mis en oeuvre, et le Québec sera littéralement tapissé de représentants de la Société. M. François Pélaudeau, superviseur des émissions spéciales, annonce qu'on a découpé la carte québécoise

en cinq grandes régions, et que chacune d'elles sera servie par au moins un correspondant qui tiendra la liaison avec les studios de Mont-

réal (ceux, plus exactement, du grand Centre international aménagé lors de l'Expo). On a également prévu de mettre un car de télévision à la disposition de chacun des leaders des quatre principaux partis.

La Société se targue de fournir les résultats électoraux plus rapidement que tout autre moyen d'information, grâce à son propre réseau de cueillette téléphonique auquel collabore la plupart de ses postes affiliés, tant de radio que de télévision, dans environ 45 p. 100 des 108 circonscriptions.

Côté informatique, Radio-Canada délaisse les machines IBM et arrête son choix, ces jours-ci, parmi une demi-douzaine d'autres marques d'ordinateurs. Les extrapolations seront faites, s'il est possible d'en faire, par des analystes "humains", mais on continuera de recourir à l'appareil pour donner un tableau continu du classement des partis et du nombre de suffrages par région, et pour fournir peut-être des tableaux comparatifs.

De 19h, jusqu'à la fin, c'est Pierre Nadeau (qui d'ailleurs?) qui animera cette émission "plein réseau" (avec quelques insertions locales), secondé par Jean Larin et, au besoin, par des équipes du service des Affaires publiques qui se tiendront en "standby". En tout et pour tout, plusieurs centaines de personnes, et une installation technique maximale.

Ottawa enquête sur le nouveau directeur d'Information Canada

par Germain Dion, de la PC

OTTAWA - Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a ordonné une enquête de sécurité sur M. Jean-Louis Gagnon, directeur d'Information Canada.

C'est ce qu'il a révélé aux Communes, hier, après que M. Pat Nowlan (PC - Annapolis Valley) eut soulevé pour la deuxième journée la question du passé de M. Gagnon, ancien journaliste montréalais et ex-directeur du Nouveau Journal, quotidien défunt.

Le chef du parti libéral a donné cette réponse, sans paraître trop craindre les conséquences de cette enquête.

Jusqu'à tout récemment, co-président de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le bicultu-

ralisme, M. Gagnon avait alors vu son passé scruté par les limiers de la Gendarmerie royale. Le rapport au premier ministre du temps, M. Lester Pearson, avait été négatif.

D'autre part, la tendance, au gouvernement, est plutôt de considérer que cette question a été montée en épingle sur la base d'une information publiée dans une feuille anticommuniste de langue anglaise.

Mercredi, M. Trudeau avait répondu à M. Nowlan, qui posait la question, qu'il était prêt à prendre en considération toute information sérieuse sur la conduite et les idées de M. Gagnon, mais "d'une autre source que Ron Gostick", l'éditeur de cette

feuille.

Le chef du parti libéral s'était porté garant de la "sûreté" de M. Gagnon.

Les accumulations et les soupçons portés contre M. Gagnon ne sont pas précis, sauf que les observateurs déduisent, du contexte, qu'il

s'agirait de présumées sympathies communistes.

Après avoir écarté la veille à peu près toutes les questions de M. Nowlan, M. Trudeau s'est montré, hier, un peu plus ouvert dans ses réponses aux questions de l'opposition.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile - et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous

ver la sveltesse de votre ligne; et les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite - combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

"Prospection d'idées" ?

Si vous devez organiser une partie, un meeting, un déjeuner, venez au Reine Elizabeth. Nous nous occupons de tout pour vous jusqu'à des moindres détails: salle, repas et rafraîchissements. Adieu soucis!

Rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous, au Reine Elizabeth. Composez 861-3511 et demandez le directeur des banquets.

Venez vous la couler douce à Bellerive!



Appartements spacieux, tout équipés, situés dans un parc paysager superbe, en bordure de la Rivière-des-Prairies. Plus de 20 modèles, plus ou moins grands, dont l'un conviendra sûrement à votre genre de vie et à votre budget. Passez nous voir dès aujourd'hui. Bellerive est d'accès facile: l'ensemble est situé sous, Lévesque, entre les ponts de Cartierville et de l'autoroute des Laurentides. On peut s'y rendre par l'un ou l'autre pont ou encore par le train de banlieue du C.N., jusqu'à la gare de Cartierville. Vous pourrez choisir entre un appartement à une chambre à coucher, à partir de \$110.

Un appartement à deux chambres à coucher (dont plusieurs comptent une salle de bain et demie), à partir de \$130. Un appartement à trois chambres à coucher (avec deux salles de bain complètes), à partir de \$185.

Téléphone: 688-4422

Boulevard Lévesque à LAVAL

Bellerive

PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Sherbrooke

MODELE "E"

Un ravissant appartement de luxe avec trois pièces, une grande chambre à coucher, un salon et salle à manger combinés 20 x 22 vue dominante la ville et le fleuve.

Cuisine entièrement équipée et salle de bain en marbre. À partir de \$280 par mois. Electricité incluse. Appartements modèles ouverts aux visiteurs.

Sur semaine: de 10 à 17 h. Sam. & Dim.: de 13 à 17 h. COMPOSEZ 937-9511

REDBROOKE ESTATES LTD



Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand a eu recours à l'hélicoptère pour se déplacer au cours de sa récente tournée dans l'ouest du Québec. On le voit ici quittant Maniwaki en compagnie de M. Gilles Rocheleau, candidat de l'Union nationale dans Gatineau.

Le départ d'Apollo-13

La Nasa décidera cet après-midi

CAP KENNEDY (AFP) — La NASA a annoncé, hier soir, qu'elle prendra au début de l'après-midi aujourd'hui sa décision définitive concernant le lancement d'Apollo-13 vers la lune. Mais si le lancement a lieu, Tom Mattingly ne sera pas du voyage.

En effet, la NASA a annoncé hier, que l'astronaute Jack Swigert se substituera à Mattingly, pour des raisons médicales, si la fusée est mise à feu. Tom Mattingly, qui devait piloter la capsule principale a été effectivement exposé à la roséole contre laquelle il n'est doté d'aucune immunité.

Le seul critère qui déterminera la décision en haut lieu de lancer Apollo-13, samedi, ou d'ajourner ce vol au 9 mai réside désormais dans la qualité de l'entraînement de Swigert. En tant que substitut, il n'a pas été astreint à des exercices aussi approfondis et requérant le même degré de perfection que Mattingly. Aussi pour le moment, Swigert, met-il "les bouchées doubles" dans les simulateurs du Cap Kennedy où

le commandant de bord, Jim Lovell, le directeur et les contrôleurs de vol, décideront en dernier ressort si Swigert est de taille à s'attaquer samedi au voyage lunaire.

Entraînement intensif

Swigert devrait en tout cas assumer le rôle crucial de pilote de la capsule-mère à peu près au pied levé.

Ces quinze derniers jours, l'entraînement de Mattingly, aux côtés de Lovell et de Haise, a été en effet plus poussé que jamais.

Les installations spatiales du Cap Kennedy n'ont pas suffisamment de simulateurs pour que les substituts s'y exercent d'une façon aussi intensive.

Si la NASA jugeait en définitive que la présence de Jack Swigert à bord du train spatial Apollo-13, fait courir à l'équipage le moindre risque supplémentaire, ce vol serait ajourné.

Le 9 mai, ou peut-être le 10, le trio reconstitué décollerait en direction des environs accidentés du cratère Fra Mauro, le même objectif que si Apollo-13 partait un mois plus

tôt à l'assaut de l'astre.

Depuis lundi, quand il fut reconnu que l'équipage original d'Apollo-13, avait été exposé au risque de contracter la roséole, on attend la décision définitive de la NASA.

Lovell, Mattingly et Haise avaient été antérieurement en contact avec Duke. Les examens sanguins les plus approfondis ont confirmé l'immunité des deux futurs explorateurs de la lune; mais Mattingly n'est pas à l'abri de la roséole.

Levés tôt jeudi, Lovell, Haise, Mattingly et Swigert — l'homme du jour au Cap Kennedy — se sont rendus à la salle des simulateurs à 1.000 pieds de leur vaste et confortable appartement au centre spatial.

Mattingly a passé les premières heures de la matinée à familiariser autant qu'il se peut Swigert avec toutes les subtilités des manoeuvres de la cabine-mère. Appelé à prendre au pied levé, le contrôle du véhicule spatial le plus complexe du monde: il ne compte pas moins de deux

millions de pièces — Swigert a poursuivi son entraînement de choc à bord du simulateur de capsule principale, aux commandes entre Lovell et Haise.

Le trio a passé le reste de la journée soit dans le simulateur de cet habitacle, soit dans le simulateur du LEM. Lovell et Haise ont piloté le second, tandis que Swigert a pris une "leçon particulière" supplémentaire de pilotage du module principal sous la direction de Mattingly à bord du simulateur de ce véhicule.

Le compte à rebours se poursuit sans aucun incident à la tour 39-1. On espère vivement au Cap que la NASA prendra le plus tôt possible sa décision à propos du lancement. Mais en haut lieu on note qu'en principe l'agence spatiale pourrait attendre jusqu'à samedi, vers 6 h. a.m. avant de se prononcer définitivement. C'est en effet l'heure où commencera le plein des immenses réservoirs de carburant de la superfusée porteuse Saturne-5, opération capitale qui donne en fait le signal vert au lancement.

Entre Ottawa et Paris

Les entretiens Sharp-Schumann, le début de "bonnes relations"?

par Donat Valois, de la PC

OTTAWA — Les discussions que vient d'avoir le ministre canadien des affaires étrangères, M. Mitchell Sharp, avec son homologue français, M. Maurice Schumann, marquent, semble-t-il, le début de "bonnes relations" entre la France et le Canada.

"A la suite de cet échange franc et sincère, j'ai l'impression que nous avons posé les bases qui permettront d'éviter à l'avenir quelques-uns des incidents qui ont causé sans raison des tensions et des frictions entre nous dans le passé".

Ce commentaire a été fait par M. Sharp, hier aux Communes, alors qu'il récapitulait les entretiens qu'il a eus avec des ministres français et allemand au cours de sa visite à Paris et à Bonn qui a pris fin mercredi.

Il semble, à la lumière des propos du ministre, que le but premier de son séjour européen était d'abord d'inaugurer, à Paris, le nouveau Centre culturel canadien, et de rencontrer M. Schumann.

M. Sharp n'a pas manqué d'informer les Communes de la teneur d'une "déclaration catégorique" de son homologue français et portant sur les relations franco-canadiennes.

Substantiellement, la déclaration de M. Schumann est la suivante: le gouvernement français n'a absolument aucune intention de s'ingérer dans les affaires intérieures du Canada.

"S'il n'y a pas d'équivoque entre nous à ce sujet, et j'espère qu'il n'y en aura pas, a dit M. Sharp, il sera plus facile de régler nos problèmes à l'avenir".

Le ministre canadien a rapporté à la Chambre le point de vue de son gouvernement sur les conditions nécessaires à l'établissement de "bonnes relations" entre nos pays et la France.

J'ai expliqué à M. Schumann, a-t-il dit, ce que je considère comme les trois éléments fondamentaux sur lesquels doi-

vent se fonder ces bonnes relations:

1 — que la coopération entre la France et le Québec, à laquelle nous attachons une importance primordiale, doit se faire par consultation avec le gouvernement canadien;

2 — que la coopération entre la France et le Canada doit présenter un caractère pratique et ne pas se limiter à des déclarations de bonnes intentions;

3 — que la France doit éviter de prendre des positions contraires à la constitution canadienne.

Sur le Centre culturel canadien qu'il a inauguré à Paris, M. Sharp a commenté qu'il fournira des renseignements sur le Canada aux Français "en reflétant notre caractère bilingue et biculturel et les nombreux éléments qui composent la réalité canadienne".

A Bonn où il a rencontré son homologue allemand, M. Walter Scheel, M. Sharp a révélé qu'il avait pour objectif d'établir une meilleure compréhension mutuelle "de nos politiques respectives sur les problèmes internationaux d'un intérêt commun et d'ouvrir la voie à une coopération bilatérale plus poussée entre nos deux pays".

M. Sharp a commenté qu'il avait compris, lors de ses entretiens, que les Allemands apprécient la compréhension et l'appui du Canada.

Ils lui ont aussi fait part, a-t-il rapporté, qu'ils attachent une grande importance au maintien d'un rôle actif de la part du Canada dans les efforts tant de défense que de détente de l'OTAN.

M. Sharp a révélé qu'il a discuté avec ses hôtes allemands des moyens de renforcer la coopération entre les deux pays, particulièrement dans les secteurs de la science et de la technique, où, des deux côtés, on a quelque chose à donner et à recevoir.

"Nous sommes convenus de procéder

de façon pratique à l'inventaire des secteurs particuliers où la perspective de semblables échanges est la plus prometteuse.

"J'espère, a-t-il ajouté, qu'il sera possible d'envoyer une mission en République fédérale allemande plus tard, cette année, pour donner suite à ces initiatives de façon plus détaillée".

Le ministre a, de plus, précisé qu'il avait fait savoir aux gouvernements français et allemand que le Canada s'inquiète des répercussions de certains aspects de la politique commerciale et de la politique agricole de la Communauté économique européenne, particulièrement en ce qui concerne la production et le commerce des céréales.

M. Sharp a précisé que le Canada désire avoir davantage de consultations avec la CEE sur ces questions. "de façon que la coopération transatlantique à laquelle nous attachons une si grande importance se trouve raffermie plutôt qu'affaiblie".

Réduction

La réaction de l'opposition à la déclaration du ministre sur ses entretiens à Paris et à Bonn a été bonne.

"Je suis heureux d'entendre le ministre dire qu'il a fait ce qu'il pouvait pour améliorer les relations franco-canadiennes", a déclaré M. Gerald Baldwin, leader parlementaire des conservateurs.

"Nous espérons que les relations entre le Canada et la France seront meilleures", a repris M. T. C. Douglas, chef du Nouveau parti démocratique.

Quant à M. Gérard Laprise, RC Abitibi, il devait aussi formuler un tel espoir.



Ça va plus mal que jamais!

- Un gouvernement d'incompétents est en train de mettre la province en faillite. Ça va plus mal que jamais!
- Ce gouvernement en panique déclenche des élections sans avoir présenté de budget. Ça va plus mal que jamais!
- En quatre ans, l'augmentation des taxes a triplé. Ça coûte plus cher que jamais!
- Avec 195,000 chômeurs au Québec, l'économie va plus mal que jamais!
- Les grèves, les désordres et les manifestations violentes ont augmenté plus que jamais!
- Les investissements ont baissé plus que jamais... mais les ministres ont voyagé plus que jamais!
- Le Parti Libéral du Québec est le seul parti qui est convaincu que nos vrais problèmes sont de nature économique: créer 100,000 nouveaux emplois en 1971, cesser le gaspillage, rendre plus juste notre système de taxation.

La nouvelle équipe libérale est là! Faites-en votre gouvernement! Seul un gouvernement libéral fort, peut améliorer votre sort!

QUÉBEC: AU TRAVAIL!

VOTONS LIBÉRAL! X

Publié par Robert Demers, 372 Boul. Deguire, Montréal 380, agent officiel du Parti Libéral du Québec

BONDI

VENTE

DE

PRINTEMPS

MEUBLES DE

TECK & PALISSANDRE

9-10-11 AVRIL

9240 BOUL. ST-LAURENT

381-7619

DÉCÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 9.00 p.m. heure de tombée.

LEROUX Paul-Emile à Montréal-Nord, le 9 avril 1970, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Paul-Emile Leroux, époux de Gabrielle Archambeault, demeurant au 11,973 avenue Salk. Il laisse dans le deuil ses fils: P.-André et son épouse Mireille Maranda et Roger, ses filles: Mme Jeff McQueen (Denise) Mme Guy Valois (Rita) ainsi que plusieurs petits enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira du Salon Giroux & Fils Inc. No. 11,130 Boul. Pie IX à 9 heures 40 pour se rendre à l'église Ste-Colette où le service sera célébré à 10-00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, dons à la Société Canadienne du Cancer, seraient appréciés.

NECROLOGIE



Monsieur Paul Emile Leroux
A Montréal-Nord, le 9 avril 1970, à l'âge de 73 ans, est décédé Monsieur Paul Emile Leroux époux de Gabrielle Archambeault, demeurant au 11,973, ave. Salk, Montréal-Nord.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils P. André et son épouse Mireille Maranda, et Roger, ses filles Mme Jeff McQueen (Denise) Mme Guy Valois (Rita) ainsi que plusieurs petits enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 11 avril 1970. Le convoi funèbre partira des salons Giroux & Fils Inc. 11,130 Blvd. Pie IX, Montréal-Nord, à 9-40 hres. pour se rendre à l'église Ste-Colette où le service sera célébré à 10-00 hres. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, faire parvenir les dons à la Société Canadienne du Cancer.

MORENCY Odilon à Montréal, le 9 avril 1970, à l'âge de 85 ans est décédé M. Odilon Morency, fondateur de la galerie Morency et Frères, époux de feu Cora Francoeur. Il laisse dans le deuil ses enfants Georgette, Eugène, Mme Jacques Kieffer (Françoise) Roland et Mme Claude Létourneau (Gabrielle) ainsi que deux frères Laurent, Léopold, deux soeurs Emma et Mme Ernest Roy (Germaine) et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 avril. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée 400 rue Henri-Bourassa est à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Achutes où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAPINEAU-COUTURE Marie-Anne. Après une longue maladie à Montréal, le 7 avril 1970 à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Armand Papineau-Couture née Marie-Anne Dostaler, demeurant au 4720 Earncliffe N.D.G. Elle laisse dans le deuil outre son époux ses fils Jean, doyen à la faculté de Musique à l'Université de Montréal et son épouse Isabelle Baudouin, Gilles des Laboratoires Ayers et son épouse Madeleine Grenier, ainsi que six petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée Angle Boul. Décarie et Notre-Dame-de-Grâce à 2 heures 30, pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 3-00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleur.

Service-souvenir pour le Dr Frank de N. Brent

Un service-souvenir à la mémoire du Dr Frank de N. Brent aura lieu le lundi 13 avril à 13h00 en l'église St. Andrews United Church, 101 Côte Saint-Antoine, Westmount. Ni fleurs ni couronnes. Prière d'adresser les dons au Lakeshore General Hospital Foundation, Pointe-Claire (Québec).

RESIDENCES FUNÉRAIRES
Magnus Poirier Inc.
6603 BOUL. ST-LAURENT
6520 ST-DENIS
10526, ST-LAURENT
185 est DeCASTELNEAU
Tél.: 277-2135

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

VENDREDI

CBFT 2	3.30	Madame s'amuse
9.25 Aujourd'hui à CBFT	4.00	La cuisine à Mida
9.30 La Grande Aventure	4.30	Martin Roy
10.00 Le Roman de la Science	5.00	Le 5 à 6
10.30 En mouvement	6.00	Studio 10
11.00 La souris verte	7.00	Le 10 vous informe
11.15 Cinéma: "La tête à l'envers" (E.U. - 1968)	7.30	Les commentaires de Me Alban Flamin
1.00 Cinéma: "Les conquérants du Pacifique" (Espagnol - 1963)	7.30	En première
2.30 Ni oui ni non	8.15	Ché d'or
2.30 Femme d'aujourd'hui	8.30	Vrai de vrai
4.00 Bohème	9.30	Vendredi
4.30 La Ribouldingue	10.30	Le 10 vous informe
5.00 Young Tours	11.00	En pantoufles
5.30 Tour de terre	11.30	Les durs à cuire (français)
6.00 Les 210	12.00	En pantoufles
6.30 Téléjournal	2.00	Dernière édition
6.40 24 heures		
7.00 Format 30		
7.30 La sauterelle		
8.00 Donald L'autre "chaud"		
8.30 Les règles du jeu		
10.00 Format 60		
11.00 Téléjournal		
11.30 Nouvelles du sport		
11.40 Cinéma: "La prostitution" (Français - 1962)		
1.15 Téléjournal		
1.20 Cinéma: "Via Mala" (Franco-allemand - 1963)		
CFTM 10		
7.15 Mire - Musique		
7.30 Les P'tits bonhommes		
7.45 C'est parti		
8.45 30-24-36		
9.00 Madame est servie		
10.00 Bonheur du jour		
10.30 Leçons de beauté		
10.45 Santé dans votre assiette		
11.00 Réponse à tout		
11.30 École de l'été: "Jeu du hasard"		
12.00 Les P'tits bonhommes		
12.15 Dernière édition		
12.15 Cinéma: "Celle et moi" (français)		
2.00 Cinéma: "L'esclave des Amazones" (Américain)		

SAMEDI

CBFT 2	3.30	Sur le matelas
9.25 Aujourd'hui à CBFT	4.30	La rampe sportive
9.30 L'Age Heureux	5.00	C'est arrivé cette semaine
10.30 Riquet Belles Ombelles	5.30	Les joyeux naufrages
11.00 Robin Fume	6.00	Terre des jeunes
11.30 Lasse	7.00	Jeunesse
12.00 Les aventures célèbres de M. Magoo	8.00	Les grands spectacles: "L'homme qui tua Liberty Valance" (Américain)
1.00 Apollo 13	10.00	Peter Gunn
2.30 Les aventures de Bob Morane	10.30	Le Dix vous informe
3.00 L'Univers des Sports	11.00	En Pantoufles: "L'affaire de la Wee rue" (Américain)
4.00 Cent millions de jeunes	12.30	Pour adultes seulement: "Univers interdits" (italien)
4.30 Rue de l'été	2.00	Dernière Édition
5.00 D'Herbelle	2.45	Fermeture
5.30 L'Heure des Quilles		
6.30 Téléjournal		
6.30 Atome et Galaxie		
7.00 Cher Oncle Bill		
7.30 Jimmy		
8.00 La soirée du Hockey		
Quart de finale		
10.30 Les couchés tard		
11.00 Téléjournal		
11.15 Nouvelles du sport		
11.30 Cinéma: "Le coup de grâce" (Franco-canadien 1965)		
1.15 Cinéma: "Au risque de perdre" (Américain 1959)		
CFTM 10		
7.45 Mire-Musique		
8.00 Cinéma: "Tigre de Malaisie" (italien)		
9.30 Les P'tits bonhommes		
10.00 Capitaine Bonhomme		
10.30 Mes amis les animaux		
11.00 Jeunesse en forme		
11.30 Bon week-end		
1.00 Cinéma: "Bombardier B-52" (Américain)		
2.00 Cinéma: "Arctique terre inhospitalière" (Américain)		

DIMANCHE

CBFT 2	11.00	Le Saint
9.55 Aujourd'hui à CBFT	12.00	"L'homme qui aimait les jouets"
10.00 Cours universitaires: Médecine d'aujourd'hui		En Pantoufles: "Milly et les mouquettaires" (italien)
9.45 Cours Universitaires: Introduction à l'audio-visuel		
10.30 Le jour du Seigneur		
11.30 La Francophonie		
12.00 D'Hier à Demain		
1.00 Les travaux et les jours		
1.30 Langue vivante		
2.00 Images en tête 70		
4.00 Voyage au fond des mers		
5.00 Cinquante dimensions		
6.00 Au pays des géants		
6.55 Téléjournal		
7.00 Quelle famille		
7.30 Zoom		
8.30 Chanson canadienne		
8.30 Bon dimanche: "L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau"		
9.30 "Toronto Danse Théâtre"		
10.30 Prime		
11.00 Téléjournal		
11.15 Sport-dimanche		
11.30 Cinéma: "De l'Internationale à la Marseillaise"		
CFTM 10		
9.45 Mire-Musique		
10.00 La plus belle musique du monde		
10.30 Regards sur le monde		
11.30 Quel est ton Dieu		
12.00 Bon dimanche		
1.30 Cinéma: "La loi du fouet" (Américain)		
2.00 Parti québécois		
2.30 Compté de l'espace		
4.00 Le fond des choses		
5.00 L'Éducation à votre service		
5.30 Télé-Quilles		
6.30 Musé-Hall des jeunes		
7.00 Brigade criminelle		
7.30 Le Rideau s'ouvre		
8.30 L'Homme de fer		
9.30 Québec sait chanter		
10.00 Les Détectives		
10.30 Le dix vous informe		

GERANT DE CREDIT

Traitement — Jusqu'à \$12,500
Lieu de travail — Montréal

Notre client, une firme canadienne bien établie à travers tout le pays, avantageusement connue dans le secteur des activités industrielles, requiert les services d'un gérant du crédit pour sa division de l'est. Le candidat choisi relèvera du vice-président et sera directement responsable de l'établissement et de l'application des politiques de crédit de la compagnie. Il devra être en mesure de travailler aussi bien en français qu'en anglais.

Si possible, il devrait posséder toutes ou la plupart des qualifications suivantes:

- une connaissance approfondie des techniques modernes de l'administration du crédit
- un minimum de 5 ans d'expérience dans l'administration et le contrôle

du crédit, incluant une responsabilité récente au niveau administratif

- une prédisposition à déceler les tendances du marché et à prévoir l'influence de ces fluctuations sur les opérations des clients de la firme

Cette charge exige un postulant doué de la fermeté requise pour maintenir les ententes individuelles de crédit dans les normes de la politique habituelle de la compagnie, et du tact voulu pour appliquer ce programme, tout en conservant les meilleures relations avec les clients.

Nous accuserons réception de toutes les offres de services et nous les tiendrons strictement confidentielles. On est prié de marquer les enveloppes de la mention "Dossier no 245" et de les adresser à

Price Waterhouse et Associés
conseillers en administration

5 place ville marie, montréal 113

Congrès provincial annuel JMC à Saint-Hyacinthe

La première des réunions annuelles du mouvement Jeunesse Musicales du Canada a eu lieu les 3, 4 et 5 avril à Saint-Hyacinthe, à l'occasion du 20^e anniversaire de la fondation de ce Centre JMC et réunissant les délégués du Québec. D'autres réunions sont prévues en avril à Sudbury pour les délégués de l'Ontario et à Moncton pour les délégués des Maritimes, en mai à Banff pour

les délégués des Provinces de l'Ouest.

Les Directeurs de Circuit pour le Québec sont: M. Franz Liessens, président — de Sorel; Mme Pierrette Caron, vice-présidente — de Joliette; Mlle Yolande Provost — de l'Université du Québec, Montréal; M. Pierre Simard — Directeur intérimaire — de Rouyn; Mlle Françoise Boudreau — de Jonquière.

Soeur Thérèse Germain — de Trois-Rivières.

Après les mots de bienvenue prononcés par MM. Jean-Paul Lambert, président du Centre de Saint-Hyacinthe et Franz Liessens, président provincial, les 100 délégués représentant 26 centres et sections se sont divisés en 3 ateliers de travail dont les thèmes étaient: le rôle et la fonction de l'animateur JMC; comment aller chercher le non-public et les problèmes des Centres.

Le Frère Roger Mongeon, président de la F.A.M.E.Q. (Fédération des Associations des Musiciens Educateurs du Québec) a fait un rapport du travail effectué par le comité-conjoint FAMEQ-JMC composé de Frère Roger Mongeon, président, Soeur Mar-

celle Corneille C.N.D. secrétaire Soeur Marcelle Corneille C.N.D. secrétaire, Claude Létourneau, professeur à l'Université du Québec, Mme Arthur Rousseau, membre fondatrice des JMC, Franz Liessens, vice-président national des JMC et Wilfrid P. Sauvé, directeur à l'information aux JMC.

La publicité pour annoncer les concerts de la saison prochaine a été remise aux délégués. Les artistes pour 1970-71 sont: Les pianistes François Glorieux,

Alex Mullenbach, Désiré N'Kaoua et Claude Savard; les guitaristes Paul-André Gagnon et Alexandre Lagova; la violoniste Hélène Gagné; les quatuors Elyse et Via Nova; Jacques Labrecque dans un spectacle audio-visuel sur le folklore; un spectacle audio-visuel sur la danse contemporaine; Jacques Larocque, saxophone et Lise Boucher, pianiste; la soprano Neva Pilgrim, le baryton Roland Richard et un trio de Musique slave.

Carrières et Professions

UNE DIÉTÉTISTE DIPLÔMÉE EN DIÉTOTHÉRAPIE

demandée

Salaire selon expérience

S'adresser à:

Hôpital Général du Christ-Roi de Verdun
4000 Boulevard Lasalle,
Verdun,
766-3551 poste 35-36

Le Collège de Matane (C.E.G.E.P.)

requiert les services de
PROFESSEURS
pour l'année 1970-1971
dans les disciplines suivantes:

- Informatique
- Mathématiques
- Psychologie
- Nursing pédiatrique
- Nursing obstétrical
- Nursing médico-chirurgical

QUALIFICATIONS:

- Formation de niveau universitaire.
- TRAITEMENT:**
- Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Les candidats intéressés
sont priés de communiquer avec:

Le Directeur Général,
C.E.G.E.P. de Matane
Matane, Québec.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR DU SERVICE DE RECHERCHE

FONCTIONS:

- Sous l'autorité du directeur-général, dirige la promotion et la coordination générale des projets et activités de recherche;
- Établit des contacts avec les organismes publics et privés de recherche dans le domaine de la politique sociale;
- Coordonne les demandes de subventions de recherche.

QUALITÉS:

- Chercheur réputé dans le domaine des sciences sociales; doit avoir publié des travaux de recherche et être bien au fait des besoins de recherche en politique sociale au Québec;
- Détenteur d'une maîtrise en sociologie avec expérience minimum de 5 ans; priorité sera accordée aux candidats détenteurs d'études supérieures;
- Salaire selon les qualifications et l'expérience;
- Programme complet d'avantages sociaux.

Prière d'adresser toute demande accompagnée du curriculum vitae d'ici le 25 avril au:

Directeur-général,
Conseil de Développement social du
Montréal métropolitain
445 rue St-François-Xavier,
Montréal 125.

ANIMATEUR POUR L'ONTARIO NORD

FONCTIONS

- Donner suite à un programme d'animation
 - Mettre sur pied un centre d'animation
 - Sensibiliser la population francophone et favoriser sa participation à la vie culturelle, sociale, économique et politique.
- QUALIFICATIONS**
- Diplômé d'université, de préférence en sciences humaines
 - Expérience pratique en animation serait un avantage
- TRAITEMENT**
- Entre \$7,000 et \$10,000, selon les qualifications

Faire parvenir curriculum vitae avant le 20 avril.
ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ONTARIO
60, rue Bateler,
OTTAWA, Ontario.



INGÉNIEUR CHIMISTE

Nous avons un poste intéressant à offrir à un ingénieur chimiste à notre service du développement des produits et des procédés de fabrication. Le candidat choisi sera bilingue et aura quelques années d'expérience dans un domaine similaire. Il sera orienté vers la réalisation pratique de nouvelles techniques de développement, impliquant de nombreux contacts avec le personnel affecté à la production et aux services techniques.

Ce poste offre d'excellentes chances d'avancement au sein d'une compagnie en pleine expansion.

Les demandes seront reçues confidentiellement au:

Adjoint aux relations industrielles
Service du Personnel, General Foods Limited,
795 - 90^e avenue, LaSalle, Québec

H.E.C.

(École des Hautes Études Commerciales)

DIRECTEUR DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'INFORMATION

Fonctions:

Sous la responsabilité du directeur de l'École, participe à l'élaboration de la politique des H.E.C. en matière de relations publiques et d'information, et administre cette politique, entretient des relations suivies avec le monde du travail et avec les principaux organes d'information.

Exigences:

Plusieurs années d'expérience en relations publiques, préférablement pour un important organisme de service. Bonne connaissance du milieu des affaires et intérêt marqué pour la formation des cadres de gestion.

Traitement:

Selon expérience. Ce poste intéressera les candidats qui gagnent présentement de \$12,000. à \$16,000.

Adresser curriculum vitae à:

Directeur adjoint à l'enseignement
et à la recherche
École des H.E.C.
535, avenue Viger
Montréal 132, Québec.

Une grande entreprise québécoise recherche:

Cinéaste (70-15-J-1)

Rédacteur-journaliste (70-16-J-1)

Un **RÉALISATEUR** pour son service de Cinéma. La production cinématographique de cette compagnie signifie surtout la réalisation de films de formation, d'information et de documentaires. La compétence et le métier du candidat doivent être indiscutables. De préférence posséder une expérience d'environ quatre (4) années dans des métiers directement reliés au cinéma (caméraman ou monteur).

Une préférence sera accordée au candidat ayant terminé des études supérieures ou l'équivalent et possédant une connaissance suffisante de l'anglais.

Un **RÉDACTEUR** ayant au moins quatre (4) années d'expérience de la rédaction journalistique, préférablement dans un journal d'entreprise, capable de rédiger des nouvelles et des articles de fond, de faire des entrevues journalistiques avec les dirigeants et le personnel, de travailler en équipe et de se conformer aux exigences rédactionnelles d'un journal d'entreprise.

Une préférence sera accordée au candidat ayant terminé des études universitaires ou de formation générale équivalente et possédant une connaissance suffisante de l'anglais.

Lieu de travail: Montréal

Rémunération

Selon les qualifications et l'expérience.

N.B. Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae avant le 23 avril 1970, en mentionnant le numéro 70-15-J-1(RÉALISATEUR) et 70-16-J-1(RÉDACTEUR) à l'adresse suivante:

Case: 1300
Le Devoir, Montréal 127

BOMBARDIER LIMITÉE

recherche les services de

DEUX COMPTABLES AGRÉÉS

ou l'équivalent

LE POSTE:

- Analyser les budgets et les états financiers mensuels, soumis par les contrôleurs des différentes filiales.
- Suivre de près les opérations financières des filiales.

LE CANDIDAT:

Jeune C.A. ayant deux ans d'expérience ou l'équivalent, bilingue, avoir bonne personnalité et de l'entregent.

SALAIRE:

Selon qualifications.
Toute demande sera gardée confidentielle.

Prière d'adresser votre curriculum vitae à:

M. Yvan Goyette,
Service des Relations Industrielles,
Bombardier Limitée,
Valcourt, Québec.

La Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais demande

UN CONSEILLER DES ACTIVITÉS D'ORIENTATION

sous la direction du directeur des services aux étudiants. Le titulaire devra:

ANIMER le travail professionnel de conseillers d'orientation ou de psychologues dans le secteur de l'orientation.

PLANIFIER, DIRIGER, COORDONNER ET SUPERVISER l'ensemble des spécialistes dans les diverses activités d'orientation.

EXIGENCES:

Membre de la Corporation des conseillers d'orientation du Québec ou la Corporation de psychologues.

Les personnes intéressées doivent faire leur demande par écrit le ou avant le 13 avril 1970 à:

HERVÉ SICARD,
Directeur des services au Personnel,
103 rue Montcalm,
Hull, Québec.

La Commission Scolaire du Nouveau-Québec SIÈGE SOCIAL: QUÉBEC

requiert

1) DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT

Fonction:

Organiser et coordonner les activités rattachées aux services de l'enseignement.

Qualifications requises:

- a) Diplôme universitaire en sciences de l'éducation ou l'équivalent;
- b) Minimum de 5 ans d'expérience dans le monde de l'éducation.

2) DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Fonction:

Organiser, diriger et coordonner l'ensemble des services personnels offerts aux étudiants.

Qualifications requises:

Diplôme universitaire en psychologie, orientation ou sciences sociales ou l'équivalent.

3) DIRECTEUR DES SERVICES AU PERSONNEL

Fonction:

Développer et appliquer les politiques relatives au recrutement, au perfectionnement et aux conditions de travail du personnel enseignant et non enseignant.

Qualifications requises:

- a) Diplôme universitaire en sciences de l'éducation, en sciences humaines ou l'équivalent;
- b) Expérience pratique dans le monde de l'éducation utile quoique non indispensable.

4) DIRECTEUR DU SERVICE DES FINANCES

Fonction:

Assumer la préparation et le contrôle du budget de la commission scolaire; Établir les procédures comptables et toutes autres procédures en conformité avec le système général de gestion.

Qualifications requises:

- a) Diplôme universitaire en sciences de l'administration ou en économique ou l'équivalent;
- b) Expérience pratique dans le monde de l'éducation utile quoique non indispensable.

POUR TOUS CES POSTES

Traitements: Selon les qualifications et l'expérience.

Conditions particulières: accepter d'habiter au Nouveau-Québec selon les besoins.

Date limite d'inscription: 24 avril 1970

Faire parvenir votre curriculum vitae et vos qualifications à:

L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL
COMMISSION SCOLAIRE DU
NOUVEAU-QUÉBEC,
3054, De la Seine,
Ste-Foy, Québec 10.

Découvrez
une nouvelle
cuisine
italienne
authentique

Restaurant Italien
5412 Côte-des-Neiges,
Montréal
(entre Lacombe et Edouard-Montpetit)
Tél.: 735-3623

La moitié de la province de Svay Rien est tombée

Les forces vietcong poursuivent leur poussée à l'ouest au Cambodge

par Michel Garin, envoyé spécial de l'AFP

SVAY RIENG (150 km sud-est Phnom Penh) — La moitié de la province cambodgienne de Svay Rieng, frontalière du Sud-Vietnam, où se trouverait le siège du Gouvernement révolutionnaire provisoire (G R P) du Sud-Vietnam, est passée, en l'espace de trois jours, sous le contrôle des forces vietcong. La semaine dernière, les forces khmères étaient encore installées dans les postes les plus reculés le long de la frontière khméro-vietnamienne.

Lundi, mardi et mercredi, les forces cambodgiennes ont décroché progressivement, à la suite d'attaques vietcong contre les villages de Thai Phu et Chi Phu — où vingt Khmers et quarante Vietcong auraient trouvé la mort — pour se fixer sur une nouvelle ligne de défense délimitée par la ville de Prasaut, à 7 km au sud-est de la capitale provinciale, Svay Rieng. Cette dernière est située à 150 km au sud-est de Phnom Penh, sur la route conduisant au poste frontière khméro-vietnamien de Vabot. Les miliciens qui sillonnaient les petites routes et les pistes autour de Kom-

pong Rau sont maintenant repliés à Prasaut et Svay Rieng.

A la sortie de Prasaut, deux engins blindés de reconnaissance et une poignée de soldats, abrités derrière quelques sacs de sable, gardent le pont conduisant à Chi Phu. Il n'y a ni bunkers, ni tranchées. Ces quelques dizaines de soldats mis à part, la ville est défendue par une cinquantaine de miliciens placés sous les ordres de deux officiers parachutistes.

Les miliciens ne disposent ni de mitrailleuses, ni de mortiers. Ils possèdent les armes individuelles les plus diverses, de la carabine américaine au fusil d'assaut chinois AK 47 — en usage dans les rangs du Vietcong — en passant par le MAS 36 français. La plupart d'entre eux ont des grenades accrochées à leur ceinture. Ils doivent en principe défendre Prasaut mais le fait qu'ils n'aient creusé aucune tranchée, 24 heures après leur arrivée, laisse supposer que leur repli sur cette localité n'est que provisoire. Les autorités cambodgiennes sont décidées, semble-t-il, à défendre Svay Rieng, la capitale de cette province de 350.000 habitants, dont près de 50.000 sont des Vietnamiens.

A la fin de la semaine dernière, Svay Rieng présentait l'aspect d'une préfecture très calme. C'est maintenant une ville en état de siège. Les édifices publics et les banques sont gardés par des miliciens. Des centaines de militaires, l'armée à la bretelle, déambulent lentement dans les rues. Le parc de la résidence du gouverneur, désert il y a trois jours, est occupé par des soldats des forces régulières khmères, casqués, en treillis camouflés flamboyants, qui bivouaquent sur les pelouses. Tous sont bien armés. Nombreux sont ceux qui ont des fusils mitrailleurs de fabrication soviétique ou chinoise. Dans les allées du parc et devant la résidence, des automitrailleuses sont rangées à l'ombre des arbres. Plus loin, des dizaines de camions et d'autocars, réquisitionnés pour les transports de troupes, sont garés. En ville, on peut voir des soldats, avec des armes et munitions, circuler à trois sur la même moto.

Les combats entre forces khmères et vietcong ont été rares jusqu'à maintenant. On a l'impression que les Cambodgiens ont préféré se replier plutôt que d'engager sérieusement le combat. Les Vietcong, pense-t-on, possédant le vaste camp de Ba Thu dans cette province, où ils auraient même le siège de leur gouvernement provisoire, voudraient éviter d'être pris dans un étau, entre les forces khmères et américano-sud-vietnamiennes. C'est la raison pour laquelle, estime-t-on, ils ont ouvertement pris le contrôle de tout le secteur sud de Svay Rieng. Cette situation devrait leur permettre d'évoluer librement et de se ravitailler en territoire khmer, tout le long de la frontière sud-vietnamienne.

Le départ des militaires khmers des villes et villages situés au sud de Prasaut marque cependant un tournant dans l'évolution de la situation dans ce secteur. Il signifie que, sur le plan administratif, l'autorité vietcong sur toute la partie sud de la province de Svay Rieng va se substituer à celle du "gouvernement de sauvetage". La coexistence paci-

fique entre Vietcong et représentants du gouvernement de Phnom Penh, en vigueur sous Norodom Sihanouk, va donc disparaître. Après Prasaut et peut-être même après Svay Rieng, dans quelques jours, on entrera dans une zone sous administration vietcong. A Chi Phu, les Vietcong ont réquisitionné les voitures civiles et patrouillent sur les routes et les pistes autour de la ville.

Cette occupation place les dirigeants du "gouvernement de sauvetage" dans une situation délicate. Ils devront soit passer à l'offensive, soit, s'ils ne sont pas assez forts, faire appel à l'aide des pays étrangers. Cette aide risque de devenir rapidement nécessaire si les forces khmères, équipées en grande partie d'armes fournies par les pays de l'est, ne reçoivent pas d'approvisionnements en munitions au cours des prochains mois.

Sihanouk souligne l'inconséquence de l'ONU

PEKIN (AFP) — Le secrétariat des Nations unies a fait preuve de "parti pris" dans sa décision du six avril de reconnaître comme délégué officiel du Cambodge, le représentant du nouveau régime de Phnom Penh, déclare dans un communiqué le secrétariat privé de Norodom Sihanouk. Ce parti pris ne nous surprend pas car nous savons que certains rouages de l'ONU sont pratiquement dépendants de l'impérialisme américain", explique le communiqué.

Critiquant la décision de l'ONU de traiter avec les autorités qui contrôlent manifestement un pays membre, le communiqué déclare que cette raison n'est qu'un "prétexte" franchement ridicule alors que l'ONU refuse de traiter avec les autorités qui "contrôlent manifestement la Chine".

"La clique Lon Nol ne contrôle manifestement le Cambodge que grâce à ses tanks", ajoute le communiqué.



Femmes et enfants fuient le Cambodge vers le Sud-Vietnam à un point frontière près de la Route No 1. Depuis deux jours, le nombre de ces réfugiés, pour la plupart d'origine vietnamienne, s'élève à environ 500 personnes. (Téléphoto AP par radio de Saigon)

Pékin et Pyong Yang répliquent à la nouvelle politique asiatique des EU

par Pierre Comparat, de l'AFP

Un communiqué conjoint sino-nord-coréen publié hier à la suite de la visite de trois jours du premier ministre chinois, M. Chou En-lai, à Pyong Yang constitue la première réplique concrète à la nouvelle politique asiatique américaine donnant un rôle privilégié au Japon, estiment les observateurs.

Le communiqué prend une valeur politique d'autant plus importante qu'il est présenté comme un communiqué conjoint de deux gouvernements, alors que les entretiens bilatéraux impliquant une participation chinoise donnent lieu ordinairement à des communiqués engageant deux leaders. Les entretiens de M. Chou En-lai et du premier ministre nord-vietnamien, en octobre dernier, par exemple, donnèrent lieu à un communiqué sur "les conversations entre le premier ministre Chou En-lai et son homologue Pham Van Dong".

Le communiqué conjoint des gouvernements chinois et nord-coréen apparaît ainsi comme un acte majeur politique allant au-delà d'une affirmation de positions de principe.

Comme on s'y attendait le communiqué sino-nord-coréen résulte essentiellement des changements qu'ont apportés à la physionomie politique de l'Asie la nouvelle politique asiatique américaine, énoncée l'été dernier par le président Nixon, et ses prolongements, notamment l'accord Nixon-Sato de novembre 1969 et le message sur "l'état du monde" de février dernier.

Deux thèmes principaux, sur lesquels la Chine et la Corée expriment une identité de vues quasi complète, se dégagent du communiqué: d'une part la lutte contre l'impérialisme américain considérée sous un aspect global, d'autre part la lutte contre le militarisme japonais, ce second thème recoupant le premier. L'un apparaît comme plus général, plus doctrinal, le second retient davantage l'attention parce qu'il présente des implications beaucoup plus immédiates et fut vraisemblablement la raison déterminante du rapprochement sino-nord-coréen et de la visite à Pyong Yang du premier ministre chinois.

La Chine et la Corée du Nord dénoncent la "renaissance du militarisme japonais". Elles condamnent les visées agressives et expansionnistes qu'elles prêtent au Japon, expriment leur détermination d'"identifier la lutte contre le militarisme japonais", témoignent leur "soutien et leur solidarité" au peuple japonais dans sa lutte pour "l'annulation" du traité de sécurité "nippo-américain" et elles estiment qu'il "est impératif pour les peuples chinois et nord-coréen de s'unir contre l'ennemi commun".

"On ne doit nourrir aucune illusion, aucun espoir sur le militarisme japonais", déclare le communiqué. "Sous la protection de l'impérialisme américain, le militarisme japonais se voit déjà ressuscité et constitue une force d'agression dangereuse en Asie".

Le Japon s'est déjà converti en une base avancée, en un point d'appui pour une nouvelle guerre d'agression en Asie.



La progression des forces vietcong au Cambodge.

Les maladies du rein

Le montant de \$25.000 pour la recherche et l'information du public, concernant les maladies du rein, a été octroyé à l'occasion de la réunion annuelle de la Fondation canadienne des maladies du rein, section du Québec.

Dix hôpitaux du Québec reçoivent leur subvention pour continuer leurs activités de recherche dans le domaine de la prévention et du traitement de cette maladie qui, chaque année, au Canada, fait environ 6.000 victimes.

Ces hôpitaux sont: le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, l'hôpital Maisonneuve, l'hôpital Notre-Dame, l'Hôtel-Dieu de Montréal, l'hôpital Ste-Justine, le Montreal General Hospital, le Montreal Jewish General Hospital, le Montreal Children's Hospital, le Royal Victoria Hospital et le St. Mary's Hospital.

QUÉBEC DIALOGUE

à la télévision

Pour vous renseigner sur l'opinion des Québécois et sur l'action de votre gouvernement, suivez *Québec dialogue*, une série d'émissions télé d'une demi-heure chacune sur les postes suivants:



Carleton, CHAU-TV
Chicoutimi, CJPM-TV
Jonquière, CKRS-TV
Matane, CKBL-TV
Montréal, CFTM-TV
Québec, CFCM-TV
Rimouski, CJBR-TV
Riv.-du-Loup, CKRT-TV
Rouyn, CKRN-TV
Sherbrooke, CHLT-TV
Trois-Rivières, CKTM-TV

lundi 6h. — 6h.30 p.m.
dimanche 6h.30 — 7h. p.m.
samedi 7h.15 — 7h.45 p.m.
lundi 5h.30 — 6h. p.m.
samedi 5h.30 — 6h. p.m.
dimanche 5h.30 — 6h. p.m.
lundi 10h.30 — 11h. p.m.
lundi 6h. — 6h.30 p.m.
lundi 7h. — 7h.30 p.m.
lundi 5h.30 — 6h. p.m.
lundi 10h. — 10h.30 p.m.



Québec plus que jamais

UNION NATIONALE

Publié pour le compte de Léo Davignon, C.A., 92 boul. Parisi, Laval, Qué., agent officiel de l'Union Nationale.

Le CN vous renseigne

Demande de documentation sur les emplacements industriels

Si vous vous proposez d'implanter une usine ou d'étendre votre champ d'action au Canada, communiquez d'abord avec le CN. Postez ce bon et nous nous mettrons en rapport avec vous. Nous vous préparerons une étude complète des emplacements industriels les plus avantageux pour votre entreprise. Le CN recueillera rapidement les renseignements dont vous

avez besoin et vous les communiquera confidentiellement. Vous pourrez alors tirer des conclusions et prendre une décision. Cette étude absolument objective comprendra une documentation sur la main-d'œuvre, les facilités de transport, les taxes, les dégrèvements fiscaux, les matières premières, la géologie, etc. Ce service est gratuit.

Monsieur Léo Moisan
Chef adjoint de l'expansion industrielle
Service de la recherche et du développement
Canadien National
C.P. 8100, Montréal (101), Qué.



Nom

Titre

Compagnie

Adresse

Ville

Tél.



la source de meilleurs renseignements

arts

et

spectacles

Le bruit de la ville

PRO MUSICA/ANNULATION: A cause d'un conflit syndical, la Société Pro Musica est forcée d'annuler sa Matinée d'initiation pour les jeunes, laquelle devait se tenir samedi après-midi à la Place des arts. Rappelons par la même occasion que le Quatuor Amadeus jouera au théâtre Port-Royal, dimanche à 16h30, sous les auspices de Pro Musica.

CONFERENCE: La prochaine conférence annuelle du Conseil canadien de la musique se tiendra les 15, 16 et 17 mai prochain, au Centre National des arts à Ottawa. Cette manifestation d'importance sera placée sous le thème suivant: "Le musicien en l'an 2001". Aux éminentes personnalités musicales du Canada se joindront entre autres MM. John McClure, de la maison de disques Columbia, Marc Schubart, du Lincoln Center for the Performing Arts (New York) et Madame Cathy Berberian, soprano de réputation mondiale. Radio-Canada présentera au Théâtre du C.N.A. deux concerts: le 15 mai, on entendra "La Société de Musique Contemporaine du Québec sous la direction de Serge Grant et le 16 mai, Maureen Forrester, accompagnée par John Newmark. De plus, l'Université d'Ottawa offrira, au Studio, une "Aubade-Surprise", une conception avant-gardiste du concert. Au terme de la Conférence, le sociologue Marcel Rioux donnera une évaluation schématisée de la situation du "Musicien en l'an 2001".

CINEMA: Le Conservatoire d'art cinématographique de l'Université Sir George Williams présentera des "Chefs-d'oeuvre du cinéma suédois" du 9 au 12 avril. Les projections auront lieu à l'auditorium de l'édifice Hall.

SUBVENTIONS: Dans le cadre de son programme de promotion des arts, le Conseil des Arts du Canada annonce l'octroi d'une série de subventions dans les domaines de la littérature et des arts plastiques. Une somme de \$15,000 est accordée au Conseil Supérieur du Livre. Le Centre de conception graphique Graff (Montréal) obtient \$9,000 pour ses activités de l'année 1970. Une somme de \$8,000 échoit aux organisateurs de la VIIIe Rencontre des Écrivains, qui aura lieu à la fin mai et aura pour thème: "L'exploitation de l'écrivain: son travail et son salaire".

Sept maisons d'édition se partagent une somme de \$6,420 pour la publication des livres suivants, dont plusieurs sont déjà en librairie: Éditions Parti-Pris: "La correspondance de Charles Gilli"; Éditions HMH: "Rue St-Urbain"; Cercle du Livre de France: "Mon mal vient de plus loin"; de Paul Toupin; The House of Anansi: "Year of the Quiet Sun"; de Ian Young; "Fallout"; de Peter Schuch; "The Telephone Pole"; de Russell Marois; "A perte de temps"; de Pierre Gravel.

Horaire des théâtres

CENTRAU THEATRE - 403 rue St-François
Xavier, Vieux Montréal. "Luther" de John Osborne. En anglais. Jusqu'au 26 avril, excepté le lundi. 20h30. Samedi, deux représentations à 19h00 heures et 22h00 heures. Téléphone 388-6215.

COMEDIE CANADIENNE - Jean Ferrat et Isabelle Aubert - 20h30.

LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE - "L'Idiot", lundi, mardi, mercredi, jeudi, 19h45; vendredi à 18h00; samedi, 19h45 à 19h45; dimanche à 20h30, dimanche, relâche.

RUDEAU VERT - "Quarante carats" du Barillet et Grédy, samedi à 20h30, dimanche à 19h30 - relâche lundi.

PLACE DES ARTS

THEATRE WILFRID-PELLETIER - Encores Macias - 20h30.

THEATRE MAISONNEUVE - relâche.

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

ARLEQUIN - "Un succès commercial Q-BEC my love" 10h - 3h30 - 6h45 et 9h40. "Le jeu de la mort" 2h30 - 5h15 - 8h15.

BERRI - "Bullitt" et "La Grande Catherine" - 20h30.

BIJOU - Voir St-Denis.

CANADIEN - "12 filles pour un homme" 12h00 - 3h15 - 6h35 - 9h50. "Sœur, sœur, sœur et messemes noires" 1h30 - 4h45 - 8h15.

CAPITOL - "Red" (en français) 10h00 - 11h30 - 1h40 - 3h30 - 5h20 - 7h25 - 9h30.

CHAMPLAIN - "Quand les anges attaquent" et "Le temps des amants" - 10h00 - 12h00 - 2h00 - 4h00 - 6h00 - 8h00.

CHATEAU - "Frissons garantis" et "A l'ouest, la mort est facile" - 10h00 - 12h00 - 2h00 - 4h00 - 6h00 - 8h00.

CINEMA I COTE DES NEIGES - "WOW!" 10h00 - 12h00 - 2h00 - 4h00 - 6h00 - 8h00.

CINEMAZIE - "Fanny Hill" (français) - 8h00 - 10h00 - 12h00 - 2h00 - 4h00 - 6h00 - 8h00.

DAUPHIN - Salle Renoir, "Easy Rider" 7h30 - 9h30. "McClure" - 10h30 - 12h30.

ELECTRA - "Meurtre à petites doses" et "La Horde sauvage" - 10h00 - 12h00 - 2h00 - 4h00 - 6h00 - 8h00.

ELYSEE - "Goto, l'île d'amour" 7h30 - 9h30 - 11h30 - 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30.

FESTIVAL - "Porcherie" 7h30 - 9h30 - 11h30 - 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30.

FLEUR DE LYS - "Madame Bovary" 12h00 - 3h15 - 6h35 - 9h50 et "L'Angelière" 12h00 - 3h15 - 6h35 - 9h50.

FRANCAIS - Voir St-Denis.

JEAN TALON - "Madame Bovary" 6h35 - 9h50. Dim. 12h00 - 3h15 - 6h35 - 9h50 et "L'Angelière" 12h00 - 3h15 - 6h35 - 9h50.

MAISONNEUVE - "Madame Bovary" 8h00 - 10h00 - 12h00 - 2h00 - 4h00 - 6h00 - 8h00.

NOUVEAU - "L'Angelière" 12h00 - 3h15 - 6h35 - 9h50.

MID-MINUT - "Un amour à trois" et "Les Contes de Grimm pour grandes personnes" - 10h00 - 12h00 - 2h00 - 4h00 - 6h00 - 8h00.

PLAZA - Voir Canadien.

PAPINEAU - "La Femme en ciment" et "Le Directeur" - 10h00 - 11h30 - 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30.

PARISIEN - "L'initiation" - 10h00 - 11h30 - 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30.

SAINT-DENIS - "Sylvia et l'amour" et "Gustave et Télien" - 10h00 - 11h30 - 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30.

VENDOME - "Z" - 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45.

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE - "Patton" - soirs 8h30 - 10h30. Matinée: mer. sam. et dim. 2h30.

ART - "Loving Feeling" - 10h00 - 11h30 - 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30.

AVENUE - "They Shoot Horses Don't They" - 12h30 - 2h45 - 4h50 - 7h00 - 9h15.

ATWATER - "Airport" - 12h00 - 2h25 - 4h50 - 7h15 - 9h40.

ATWATER 2 - "Easy Rider" - 10h00 - 12h00 - 2h00 - 4h00 - 6h00 - 8h00.

BONAVENTURE - "Zabriskie Point" - 10h00 - 12h00 - 2h00 - 4h00 - 6h00 - 8h00.

CINEMA I COTE DES NEIGES - "Oliver" - 10h00 - 12h00 - 2h00 - 4h00 - 6h00 - 8h00.

CINEMA WESTMOUNT SQUARE - "Mash" - 10h00 - 12h00 - 2h00 - 4h00 - 6h00 - 8h00.

CINERAMA THEATRE IMPERIAL - "2001 Space Odyssey" - 10h00 - 12h00 - 2h00 - 4h00 - 6h00 - 8h00.

ELYSEE - Salle Renoir, "More" - 7h30 - 9h30 - 11h30 - 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30.

GAGNANT DE 2 OSCARS - Incluant le meilleur film étranger.

VENDOME - 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45.

VENDOME - 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45.

VENDOME - 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45.

VENDOME - 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45.

VENDOME - 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45.

VENDOME - 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45.

VENDOME - 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45.

VENDOME - 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45.

VENDOME - 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45.

VENDOME - 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45.

VENDOME - 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45.

VENDOME - 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45.

VENDOME - 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45.

VENDOME - 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45.

VENDOME - 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45.

VENDOME - 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45.

VENDOME - 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45.

VENDOME - 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45.

VENDOME - 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45.

VENDOME - 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45.

VENDOME - 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45.

VENDOME - 12h45 - 3h00 - 5h15 - 7h30 - 9h45.



Une scène de la pièce **QUARANTE CARATS** de Barillet et Grédy qui est actuellement à l'affiche du théâtre du Rideau-Vert. La mise en scène est de Jean Faucher et les décors de Guy Rajotte. Sur notre photo, au premier plan, Yvette Brind'Amour.

Musiciens canadiens à Bordeaux

PARIS - A la fin de mars, un groupe de musiciens canadiens de Paris s'est rendu à Bordeaux à l'occasion de la création, au Grand Théâtre, de l'opéra "La Charrue et les Étoiles" de Elie Siegmeister d'après un livret de Sean O'Casey et dont le premier grand rôle masculin était confié au baryton canadien, Robert Savoie.

Art religieux au Musée du Québec

Depuis le 31 mars, le Musée du Québec présente une nouvelle exposition d'art religieux du Canada français. A cette occasion, la salle Levesque, qui est consacrée essentiellement aux présentations d'art traditionnel, a été entièrement réaménagée. En effet, les responsables du Musée ont estimé qu'il serait judicieux de recréer l'atmosphère de l'église traditionnelle. Aussi, ont-ils groupé quelques pièces d'un rétable (Ange-Gardiens), d'une chaire (Baie-Saint-Paul), d'un cloître (grilles) et d'une sacristie (vêtements sacerdotaux).

On a joint à cet ensemble plusieurs grands tableaux de la collection Desjardins provenant de la Fabrique de Baie-du-Febvre, des pièces d'orfèvrerie religieuse et plusieurs sculptures de toutes tailles. Une musique appropriée complète l'environnement.

théâtre du rideau vert

Du MARDI AU SAMEDI à 20 h. 30. Dimanche 19 h. 30.

en vedette

YVETTE BRIND'AMOUR

JANINE SUTTO

LEO ILI

ANDRÉ CALLOUX

DOMINIQUE BRIAND

COMEDIE DE BARILLET & GREY

4664 rue ST-DENIS

RESERVATION: 844-1793

te carats

4664 rue ST-DENIS

RESERVATION: 844-1793

te carats

4664 rue ST-DENIS

RESERVATION: 844-1793

te carats

4664 rue ST-DENIS

RESERVATION: 844-1793

te carats

4664 rue ST-DENIS

RESERVATION: 844-1793

te carats

4664 rue ST-DENIS

RESERVATION: 844-1793

te carats

4664 rue ST-DENIS

RESERVATION: 844-1793

te carats

4664 rue ST-DENIS

RESERVATION: 844-1793

te carats

4664 rue ST-DENIS

RESERVATION: 844-1793

te carats

4664 rue ST-DENIS

RESERVATION: 844-1793

te carats

4664 rue ST-DENIS

RESERVATION: 844-1793

te carats

4664 rue ST-DENIS

RESERVATION: 844-1793

te carats

4664 rue ST-DENIS

JEUNES CINÉASTES ET VIEUX ROUTIERS...

Au programme des Festivals d'Hyères et de Cannes

La liste des films qui seront présentés à la sixième Rencontre internationale du jeune cinéma à Hyères, ainsi qu'au prochain Festival de Cannes vient d'être rendue publique. La première manifestation réunit 35 films, la seconde (pour l'instant) 14.

Hyères

PARIS (AFP) - 35 films de long métrage réalisés par de jeunes cinéastes participeront à la compétition des prochaines Rencontres Internationales de Hyères (15-24 avril), dont voici le programme officiel:

● 15 avril: gala d'ouverture avec "La nuit bulgare" de Michel Mitrani, principalement interprété par Marina Vlady.

● 16 avril: "Mektoub" d'Ali galem (Franco-algérien), "Cain" de Daniel Daert (France), "Le temps de mourir" d'André Farwagi (France).

● 17 avril: "La chasse royale" de François Leterrier (France), "Tatouages" (Allemagne), "La coqueluche" d'Arrighi (France).

● 18 avril: "Les cent cavaliers" de Cottafavi (Italie), "Duo pour cannibales" de Susan Zontag (Suède), "Une infinie tendresse" de Pierre Jallaud (France), "Les mémoires du sous-développement" (Cuba). Cette sélection sera présentée par "France-culture".

● 19 avril: "Les ruses du diable" de Paul Vecchiali (France), "L'apocalypse" de Jean-Claude Se (Fr.), "L'homme de désir" de Dominique Delouche (Fr.), "Camarades" de Marin Karmitz (Fr.). Cette sélection est présentée par le mensuel "Cinéma 97".

● 20 avril: "Pas de gué dans le feu" (Sov), "Travaux précoces" de Zelmir Zil.

● Espagne: "Le jardin des délices" de Carlos Saura; ● Hongrie: "Les faucons" d'Istvan Gaal; ● Tchécoslovaquie: "Nous mangerons les fruits des arbres du paradis" de Vera Chutikova.

● Egypte: "La terre" de Youssef Chahine; ● Suède: "Harry Munter" de Kheil Grede, "Une passion" d'Ingmar Bergman; ● Pologne: "Paysage après la bataille" d'Amarzjev Wajda.

Quelques courts métrages sont annoncés: "Light" de Paul Cohen (USA), "Pentecôte des Bohémiens" (Grande Bretagne), "L'autre silence" de Nestor Matsas (Grèce), "Epitaph" de Gurucharan (Inde).

Les huit membres du jury déjà connus sont Christine Guzerenat et Félien Marceau (France), Kirk Douglas (USA), Karel Reisz (Grande Bretagne), Guglielmo Biraghi (Italie), Vojtech Jasný (Tchécoslovaquie), Volker Schöndorff (Allemagne), Sergei Oblasov (URSS). Restent un juré et le président du jury à nommer.

13^e SEMAINE **elysée**
35 MILTON / 842-6053

"DEUX JEUNES GENS, SI BEAUX, SI PURS, QUI SAVENT FAIRE L'AMOUR, QUI AIMENT LE SOLER ET QUI SE DETRUISENT... PAR LA DROGUE."

un film de **BARST SCHROEDER**

GYRE
MINY FARMER
KLAUS GRUNBERG

EASTMANCOLOR

ANGLAIS, SOUS TITRES FRANÇAIS

S.A.M. DIM.
130 330 530 730 945

SEMAINE 730 945

SALLE RESNAIS

18 ANS
Adultes

more
"toujours plus"

Un grand film de **W. BOROWCZYK**
AVEC **PIERRE BRASSEUR - LIOIA BRANICE**

GOTO, L'ÎLE D'AMOUR

IN COULEUR

PRIX GEORGE SADOVA 1969

DERNIERE SEMAINE

SALLE EISENSTEIN

CINÉMAS GRIMCO AMUSEMENT COMMENÇANT AUJOURD'HUI

APRÈS THEOREME VOICI...

un film de PIER PAOLO PASOLINI

"PORCHERIE"

avec **PIERRE CLEMENTI - JEAN PIERRE LEAUD**
ALBERTO LIONELLO - UGO TOGNAZZI

Anne Wiazemsky - Margherita Lozano
M. Ferreri - F. Citti - N. Davoli

SEMAINE: 730, 930 DIMANCHE: 130, 330, 530, 730, 930

FESTIVAL 1206, E. STE CATHERINE 525-8600

1970! l'œuvre de FLAUBERT adaptée librement pour l'écran

Madame Bovary

JEAN TALON 735 7000 **MAISONNEUVE** 525 2174

FLEUR DE LYS

LA COMEDIE SEXUELLE DE L'ANNEE

12 FILLES POUR UN HOMME

SORCELLERIE, MAGIE...et MESSSES NOIRES

CANADIEN 523 5100 **PLAZA** 274 6165

404-441 511 CATHEDRAL 8505 ST HUBERT

Play Bach avec le TRIO JACQUES LOUSSIER

"M. LOUSSIER EST UN PIANISTE SUPERBE... SON ART EST DOMINE PAR SA VIRTUOSITE ET SON SENS DU GOUT, QUALITES IRREPROCHABLES CHEZ CET ARTISTE." - New York Times

Billets: \$2,50, 3,50, 4,50, 5,50. Quai: 10 à 21 h tous les jours. Dim. (si néc.) midi à 21 h. RENSEIGNEMENTS: 842-2112. Postes à Place des Arts - env. affiliée avec votre adresse et chaque fait à ordre Place des Arts.

THÉÂTRE MAISONNEUVE **PLACE DES ARTS** **LUNDI 27, MARDI 28, MERCREDI 29**

UN SONDAGE: COMMENT VOTEZ-VOUS?

Les femmes votent-elles encore comme leur mari ou ont-elles une opinion personnelle? Pour le savoir, nous avons cru intéressant de poser carrément la question aux lecteurs et lectrices du DEVOIR. Aussi, ouvrons-nous un sondage dont nous rendrons compte le samedi 25 avril.

Il est bien évident que l'anonymat est de rigueur, mais nous demandons aux participants de nous dire s'ils sont de sexe féminin ou masculin afin de mieux interpréter les réponses reçues.

SEXE MASCULIN () SEXE FEMININ ()

1- Votez-vous pour un homme, un parti, un programme?
Homme () parti () programme ()

2- S'il y a une femme candidate dans votre comté, votez-vous automatiquement pour une femme?
oui () non ()

3- Changez-vous d'option politique plutôt que d'avoir à voter pour une femme?
oui () non ()

4- L'image, le charme ou le magnétisme du candidat vous influencent-ils?
oui () non () parfois ()

5- Voteriez-vous pour un candidat en bas de 30 ans?
oui () non ()

6- Assistez-vous aux assemblées politiques?
oui () non ()

7- Si oui, à celles de votre candidat seulement?
oui () non ()

8- Écoutez-vous les discours, entrevues, des hommes politiques à la télévision?
régulièrement () occasionnellement () pas du tout ()

9- Sur quels critères prioritaires vous basez-vous pour choisir un parti ou un candidat (en nommer trois seulement):

- () option constitutionnelle
- () sécurité économique
- () assurance-maladie, aide sociale, allocations, etc
- () éducation, langue, politique culturelle
- () qualités de l'homme
- () qualités de l'équipe présentée par un parti
- () qualités du chef du parti
- () qualités du programme
- () gouvernement majoritaire
- () créer une opposition
- () d'autres raisons

Afin de nous aider à rendre compte de ce sondage le samedi, 25 avril, TOUTES LES RÉPONSES DOIVENT NOUS PARVENIR AU PLUS TARD LE 18 AVRIL, au Devoir, Service familial et social 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127.

famille et société

La recherche n'exclut pas l'action et l'engagement selon certains membres de l'Institut Vanier

par Solange CHALVIN

Le rapport présenté, hier soir, par la présidente de l'Institut Vanier de la famille, Mme A.F.W. Plumpré, à la réunion annuelle des membres de l'organisme, fait état de multiples recherches entreprises au cours de l'année, mais ne dévoile aucune politique ou engagement futurs que l'Institut songerait à promouvoir. Par conséquent, ce rapport assez conservateur dans l'ensemble, s'appliquant plutôt à trouver des solutions à certains problèmes marginaux de la famille, plutôt qu'à l'élaboration d'une politique familiale globale pour tous les Canadiens, reflète assez bien les griefs exposés ces jours derniers par l'un des membres du conseil d'administration de l'Institut, M. Philippe Garigue.

Membre-fondateur en 1965 de cet Institut, M. Garigue y a occupé tour à tour les postes de vice-président du conseil exécutif et membre du conseil d'administration. Depuis au moins un an, nous a-t-il dit, dans une entrevue, il reproche à l'Institut son manque d'engagement social face au gouvernement. "Après l'étude, après la discussion, il y a la participation, puis l'action", nous a dit M. Garigue.

Dans l'esprit de M. Garigue comme dans celui de bien des membres, l'Institut Vanier n'est pas un institut de

recherche; en fait, l'Institut fait la compilation de recherches effectuées dans les universités, dans les associations familiales. Au lieu de s'occuper surtout des familles-problèmes, l'Institut devrait réclamer des gouvernements l'application d'une politique familiale visant à améliorer les conditions de vie non pas des familles de l'avenir, mais des familles d'aujourd'hui.

Malgré ces divergences de vue, il ne semble pas que le doyen Garigue qui est également président du Conseil supérieur de la famille au Québec, n'ait l'intention de démissionner de l'Institut Vanier. "Cette démission ne viendra que si on m'y force", nous a-t-il dit.

Un début d'action

Signalons toutefois qu'au cours de la dernière année, l'Institut Vanier, pour répondre aux vœux de certains de ses membres, est passé à l'action en présentant, par exemple, au comité sénatorial pour la pauvreté, un mémoire ayant trait aux effets du milieu défavorisé sur le développement de l'enfant en bas âge. Le problème des garderies a également été abordé par l'Institut mais aucune recommandation précise n'a encore été formulée au gouver-

nement, exigeant pas exemple, la création immédiate de garderies publiques. On sait que l'Institut effectue présentement une consultation nationale sur l'éducation pour la vie de famille. Cette consultation se fait au niveau de chacune des provinces et les résultats seront sans doute communiqués dans un avenir assez rapproché.

Un des reproches fréquents adressés à l'Institut Vanier est également le manque de communication qui existe entre ses dirigeants, les associations familiales, et le public en général. Ce manque de communication se double également d'un manque d'information que Mme Plumpré a signalé dans son rapport, soulignant que l'Institut songe à augmenter son personnel professionnel afin de donner plus d'ampleur aux communications et à l'information. La présidente souhaite que l'organisme assume un rôle plus actif face aux répercussions qu'auront sur la famille canadienne, les transformations sociales et économiques de notre société.

Consultation sur l'éducation

Le secrétaire général de l'Institut Vanier a rappelé

dans son rapport la consultation nationale sur l'éducation pour la vie familiale. Cette consultation a déjà donné lieu à plusieurs recommandations dont la plupart tendent à sensibiliser les familles en les consultant davantage. On sait que l'Institut, a rappelé le secrétaire, a secondé l'organisation de Milieu 70, une initiative d'une durée de deux ans prise conjointement avec le Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse. Il s'agit d'une série de conférences tenues dans diverses régions du Canada afin de prendre le pouls des problèmes sociaux et familiaux. Le congrès de synthèse de Milieu 70 aura lieu à Winnipeg en octobre prochain.

L'assemblée annuelle qui avait lieu à Ottawa hier soir est suivie aujourd'hui d'une tournée d'étude complète consacrée à "la famille à parent unique". Ces familles représentent 9% des familles canadiennes, selon le professeur Schlesinger. Ces parents ont des problèmes particuliers et pourtant ils ne jouissent d'aucune considération spéciale de la part des gouvernements, en dépit de lourdes charges. Ils ne bénéficient d'aucune exemption d'impôt. Même dans les cas de divorce, l'assistance qu'ils reçoivent est souvent inadéquate selon le professeur. C'est une des raisons qui a incité l'Institut Vanier à étudier cet aspect de la vie familiale.

LISEZ

ET FAITES LIRE

LE DEVOIR

Les annonceurs continuent à promouvoir l'image de "la femme au foyer"

LONDRES (PC) — Il est probable que les femmes s'intéressent plus que jamais auparavant à des questions autres que domestiques, mais en Grande-Bretagne, les revues féminines spécialisées continuent à promouvoir l'image de la "femme au foyer", parce que ce climat est le seul qui soit en faveur auprès des annonceurs, déclare un livre récent qui passe en revue deux siècles de publications destinées aux femmes.

"Les conséquences, pour la société, sont virtuellement sérieuses, car les revues féminines sont loin d'être en réalité les sources inoffensives de divertissement qu'elles veulent être", déclare Mme Cynthia White, dans le livre "Women's magazines 1963-1968", publié à Londres par Michael Joseph. "Elles sont la force la plus puissante de la nation en ce qui concerne leur influence sur les femmes, non seulement dans le domaine des produits de consommation, mais également dans la promotion de l'image féminine et des standards qu'elle doit attendre. C'est là que réside l'importance sociale de ces revues."

Mme White fait observer que, à travers l'histoire, chaque fois que les droits de la femme commencent à se profiler à l'horizon national, les revues féminines battaient en retraite dans le confort ou la domesticité.

L'image de la "bonne petite femme", a persisté avec ténacité même après la guerre et jusqu'au milieu des années 60, alors qu'une vague rafraîchis-

sante de réalisme a commencé à dégrader quelque peu la formule éculée.

Un homme a été virtuellement responsable du changement des revues féminines, le Dr Ernest Dichter, psychologue de New York qui avait déjà été l'artisan du rajeunissement de la revue canadienne Châtelaine. L'exemple le plus frappant de cette tentative de rénovation a été la revue mensuelle "Nova", publiée sur papier luxueux et destinée à la "femme qui pense". Cette revue, acceptable par les lecteurs des deux sexes, a survécu pendant cinq ans, bien qu'elle ait dû modifier son contenu hautement intellectuel du début.

Mais les autres revues féminines qui ont fait des tentatives dans cette direction en voulant se rapprocher davantage des réalités sociales, ont échoué lamentablement.

Néanmoins, dans une conclusion pour le moins contradictoire, Mme White déclare que le fait que la formule britannique, éprouvée depuis longtemps, ait survécu à deux guerres mondiales, à l'émancipation des femmes et à une révolution sociale complète, "indique que la majorité des femmes y trouvent certains ingrédients qui satisfont leurs besoins les plus profonds."

Ce qui est plus étonnant, c'est qu'un nombre inattendu d'hommes semblent trouver ces revues fascinantes, eux aussi. En effet, environ un lecteur sur cinq de toutes les revues féminines de Grande-Bretagne est un homme.

Les déductions pour gardiennes d'enfants sont vertement critiquées

OTTAWA (PC) — Le dégrèvement d'impôt dont pourraient jouir les mères au travail qui emploient des aide-familiales pour prendre soin de leurs enfants, a été mis en accusation, hier, à Ottawa, au comité fédéral des finances. En effet, l'ancien ministre des finances, M. Robert Bryce, ainsi que le conseiller financier du gouvernement, M. James Brown, ont prétendu que ce dégrèvement ne favoriserait que les familles riches mais non les mères de famille qui exercent leur travail dans une petite entrepri-

se familiale, comme par exemple, l'épicerie ou le restaurant du coin.

On sait que le Livre blanc sur la fiscalité présenté par le ministre des finances, M. Benson, en novembre dernier, proposait un dégrèvement d'impôt de l'ordre de \$500 par enfant de moins de 14 ans jusqu'à concurrence de \$2,000 par année, quel que soit le nombre d'enfants. Cette somme sert normalement aux frais de gardienne, de garderie ou encore de pensionnat.

Le député néo-démocrate de Waterloo, M. Max Saltzman, a prétendu que cette façon de procéder encouragerait les familles à revenus supérieurs à placer leurs enfants dans des institutions, ou encore à leur offrir des écoles privées. M. Saltzman a fait état d'un rapport qui sera présenté, prochainement, au gouvernement, sur les déductions d'impôts qui devraient être consenties selon lui, en priorité, aux familles qui gardent à la maison un enfant, muet, aveugle ou déficient mental. Selon le député conservateur d'Edmonton, M. Marcel Lambert, l'application des recommandations du rapport Benson, en ce qui a trait aux déductions pour les mères au travail, donnerait lieu à de multiples complications que les ordinateurs auraient un mal fou à débrouiller.

À TEL QUEL, l'orientation scolaire

"Que va-t-on faire de nos enfants?" se demandent les parents. "Quelle branche, devons-nous choisir?" s'interrogent les jeunes en cette période de l'année, et plus particulièrement ceux qui doivent terminer très bientôt leur cours secondaire. Par conséquent, l'orientation scolaire est indispensable, mais se fait-elle bien, ou est-elle encore inexistant? Samedi à 11h30 à l'émission TEL QUEL de Radio-Canada, une enquête sur l'orientation scolaire, enquête animée par Florian Sauvageau. Mais une enquête à laquelle participera le public, en téléphonant aux invités qui seront en studio pour répondre à leurs questions.

LA COUTURE CHEZ SOI



Faites-lui ces jolis ensembles confortables et pratiques. Elle en sera ravie...

Le patron imprimé no. 9403 est offert pour les tailles 10-16 "Jeune". Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ. N°: Nouvelle classification des tailles.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel).

L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement.

AIDE DOMESTIQUE DEMANDÉE

Jeune fille sérieuse, pour prendre soin 3 enfants, légers travaux domestiques. Chambre privée - repas - couchés. Endroit: St-Lambert. Tél.: 288-6848 13-4-70

APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT: 200 Willowdale, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, taxes incluses, ascenseur, poêle-frigidaire. Visites de 1 à 8 p.m. Inf. 731-9340 13-4-70

ANTITUQUES À VENDRE

Style Louis XV, Victorien, Queen Ann, tables, buffets, sofas, miroirs, chaises, chandeliers. Tél. après 6 p.m. 933-7744 13-4-70

AUTO À VENDRE

AMX, 1968, 25,000 milles, aubaine. Autre auto par succession. Dr. Jean-Pierre Cusson Tél. 625-3408 13-4-70

CADILLAC coupé de ville, 1966,

blanche, impeccable, toute équipée, succession \$3,200, pas d'échange. Tél. 273-8981 13-4-70

Particulier: GALAXIE 500, 1962,

2 portes, 1632 rue Champlain Tél. 523-3981 13-4-70

A VENDRE

9 volumes, complètement neufs - histoire de l'humanité, reliure de luxe, commandités par l'UNESCO. Tél. 387-9265 13-4-70

TElécouleur "Fleetwood", 19

neuf de 3 mois, presque à moitié prix \$400. Demander Jacques 279-9049.

CHALET À VENDRE

Autoroute région Ste-Adèle "Petite Suisse", plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski, \$14,650, terrain compris \$98.50 par mois. Tél. 366-0884 J.N.O.

STE-AGATHE, luxueux chalets

Suisse, flanc montagne, 5 1/2 chalets, cheminée pierre antique, toit cathédrale en poutres, meubles Thibault, terrasse paysagée. Équitation, piscine. Semaine, saison-été, Tél. 256-6825, fin de semaine 254-6728 18-4-70

LAC CORBEAU, St-Damien-de-

Brandon: 4 chambres coucher, foyer naturel, plage privée, vendrais \$18,800. Aussi louer. Appeler Pelletier 481-0687 ou Maurice Robert, interurbain 835-4159 17-4-70

CHAMBRE À LOUER

QUARTIER WESTMOUNT: grande chambre, privilège balcon, de préférence professeur ou infirmière travaillant de jour. Tél. 933-2478 13-4-70

FEMMES DEMANDÉES

DAME DISTINGUÉE

Disposant de quelques heures par jour ou de quelques jours par semaine, et qui aimeraient augmenter son revenu. Les candidates choisies recevront un entraînement complet. Écrivez en donnant détails à: Case 2, Le Devoir. 11-4-70

DEMANDE D'EMPLOI

Licencié en Administration et en Sciences Commerciales, 1968, recherche une occasion de carrière comme analyste ou adjoint administratif. Tél. 735-4092 de préférence avant-midi 16-4-70

DEMEUREMENT

DÉMÉNAGEZ-VOUS? Faites-nous le savoir sans tarder

LOCAL DEMANDE

Cherche local à louer pour petite boutique. Mme H. Bryant Tél. 747-2407 ou 626-4841 11-5-70

MAISON À LOUER

AHUNTSIC: luxueux cottage, 4 chambres à coucher, salle à dîner, sous-sol fini, près métro. Entre Gouin bord de l'eau. \$325, ball 3 ans. Tél. 387-3624 13-4-70

BORDEAUX: bungalow, 6 pièces,

tapis mur à mur, chauffage à eau chaude, garage, jolie terrasse. \$225. Tél. 336-1676 13-4-70

PERSONNEL

Ne restez pas seul(e). Célibataires, veufs (ves), séparés (es). Pour informations: 384-6536. 11-4-70

Membres du clergé ou religieuses,

Vous pouvez faire un revenu supplémentaire sans trahir votre vocation. Une méthode agréable, honnête et sûre. Rendez-vous confidentiel. M. Ouellet 381-8041 23-4-70

Rencontres, but amical, matrimonial,

célibataires, veufs (ves) ou personnes seules. Venez vous inscrire à l'AGENCE DU BON-HEUR ENRG. 6365 Delorimier. Pour rendez-vous 729-0680 11-4-70

PROPRIÉTÉ À VENDRE

AHUNTSIC OUEST, cottage moderne, semi-détaché, 8 pièces, 2 salles de bain, garage, portes-fenêtres donnant sur patio, proximité métro, écoles, cépage, \$26,000. Hypothèque \$18,000. Tél. 334-6779 16-4-70

OUTREMONT: cottage moderne,

8 pièces, 4 chambres, cuisine planifiée, 2 1/2 salles de bain, portepatio, jardin, garage, \$55,000. Particulier. Tél. 273-3154 14-4-70

ST-VINCENT-DE-PAUL: bord de l'eau,

bungalow, 5 pièces, sous-sol fini, garage, terrain 100' x 135', \$20,000, comptant à discuter. Tél. 961-3552 13-4-70

LOGEMENT À LOUER

MONTREAL-NORD: Bruxelles - Henri-Bourassa, haut-triplex, 3 non meublées, électricité 220, du 1er mai au 1er octobre \$68, par mois. Tél. 661-3792 11-4-70

NOUVEAU-BORDEAUX: 2 1/2 pièces,

bien éclairées, luxueusement meublées dans triplex, balcon avant-arrière, vue magnifique, maison tranquille, proximité autobus 69, 2489 Place Bohé. Tél. 11-4-70

OUTREMONT: luxueux logement

bas-duplex, 5 pièces, sous-sol fini, garage, automatique \$300. Tél. 273-8981 13-4-70

LOUIS-COLLIN: haut duplex d'été,

6 1/2 pièces, cuisine, garage, \$250. Tél. 737-8773 14-4-70

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR - SPÉCIALISTE -

Habits et costumes sur mesure 351 est. rue GUYOT Tél. 388-2532

TERRAIN À VENDRE

Terrain boisé, superficie 20 arpents, site enchanteur, à 4 milles au sud de l'autoroute des Cantons de l'Est, à 30 milles de Montréal. Idéal pour domaine privé. Tél. 346-4989 11-4-70

TRANSPORT

ROUSSILLE TRANSPORT DÉMEUREMENT local. Longue distance. Emballage entreposage. 725-2421. 13-4-70

FEMMES DEMANDÉES

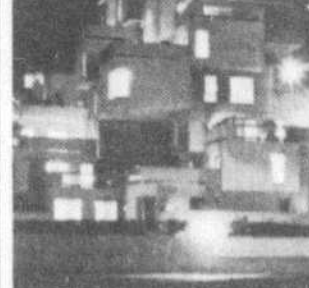
SECRÉTAIRE DEMANDÉE

Pour la section administrative d'une importante association canadienne-française. Principales exigences: dactylographie, bonne connaissance de la langue française, expérience dans le travail général de bureau. Ayant de l'initiative et de la personnalité. Téléphone: 842-6621 13-4-70

APPARTEMENTS À LOUER

HABITAT

forteresse de confort et d'intimité



Ce paradis de la Cité du Havre réunit tous les avantages d'une maison de rapport luxueuse et d'une habitation unifamiliale. Étages avec fantaisie, ces logements sont ingénieusement isolés les uns des autres. Chaque locataire a son entrée privée et son propre patio. Des promenoirs élevés et de chaque pièce la vue est magnifique. Vous n'entendez que le murmure du St-Laurent... et pourtant vous n'êtes qu'à quelques minutes du cœur de Montréal par l'autobus privé ou la limousine d'Habitat. Fuyez le tohu-bohu; réfugiez-vous à Habitat. Après l'avoir visité, vous ne chercherez plus ailleurs... convaincu d'avoir enfin trouvé "l'habitat" de vos rêves!

Société Centrale d'Hypothèques et de Logement

Téléphone: 866-2249 11-4-70

SERVICE DE LOGEMENTS

CORPORATION DU LOGEMENT ENREGISTRÉ

Pour faire suite à la grande demande de logements qui se fait à chaque printemps, la Corporation du Logement Enregistré a pour but de vous offrir ses services afin de vous éviter des déplacements inutiles sans avoir à déboursier un cent de votre part.

Ce service est offert gratuitement aux locataires

Une équipe de gens compétents est à votre service avec un média d'information, quel que soit le quartier que vous désirez habiter. Nous sommes à votre disposition de 9h. a.m. à 10h. p.m. 7 jours par semaine et de plus, nous desservons toutes les banlieues.

DIRECTEUR: ANDRÉ GÉRARD CENTRE-VILLE: 523-6668

389-5956-57

15-4-70

AMÉLIORATION, PAR CANADA STEAMSHIP DANS LE TRANSPORT EN VRAC ET SES BÉNÉFICES

potins financiers

Après avoir perdu, la veille, 4,6 points à 385,6, l'indice des industriels du Financial Times clôturait, hier, sur la Bourse de Londres, 1,3 point plus haut, à 386,9. Les stocks, qui n'avaient cessé de baisser depuis 4 séances consécutives sur les Bourses de Montréal et de Toronto, faisaient preuve hier de peu de fermeté et plusieurs baissaient encore. L'indice des industriels, compilé par DJ, clôturait hier sur la Bourse de N.Y. 0,86 point plus haut à 792,50, au regard d'un changement à la baisse. Sur la Bourse de Paris, la tendance paraissait conserver hier la même attitude que durant les séances précédentes.

Il importe de considérer, présentement, les rapports bénéfices, car ceux qui sont trop élevés pour certaines compagnies ne sont pas des indices d'achat de leurs actions.

Maints stocks ont suffisamment baissé cette semaine pour être l'objet d'une reprise technique, selon certains observateurs de Wall Street. La hausse de l'indice des industriels de DJ aux environs de 800 est considérée comme un facteur favorable à Wall Street.

Après 30 mois de guerre au Nigeria, la production de pétrole est maintenant de 1.000.000 de barils par jour et elle pourrait bien doubler l'an prochain. Le gouvernement nigérian retirerait 250.000.000 de livres sterling en redevances. Rien d'étonnant que l'on se soit fiché du problème pétrolier dans le monde du pétrole et pourtant, c'était un problème humain, pour lequel il pourrait bien payer fort cher un jour.

Shearson Hammill & Co Inc. ne conseille pas encore aux spéculateurs de se débarrasser de leur attitude de prudence. Les comportements contradictoires de bien des compartiments de valeurs refroidissent leur enthousiasme. Quoi qu'il en soit, l'amélioration des conditions monétaires et un ralentissement dans la contraction des affaires porteraient à croire que la tendance du marché de N.Y. devrait être, maintenant, même, si le problème de l'inflation demeure encore à solutionner.

Les prestations en vertu de l'assurance-chômage au Canada furent de \$78.500.000 en janvier de cette année, au regard de \$33.100.000,00 durant le mois précédent et de \$61.200.000 durant le mois correspondant en 1969, soit une preuve évidente que nous sommes en récession économique comme les E.U. le sont, en dépit des déclarations erronées faites par maints politiciens 2 p. 5.

Il est, maintenant, obligatoire pour un membre de la Bourse de Toronto de divulguer à ses clients les renseignements qu'il

demandent concernant sa position financière exacte. Après le mouvement descendant qui persiste depuis plus d'un an, l'amélioration des rendements du marché précède est logique et il serait intéressant de connaître l'opinion des autorités de la place locale à ce sujet.

Le gouvernement de l'Alberta donnera une subvention de 2 p.c. d'intérêt sur les prêts consentis par The Alberta Housing Corporation, afin de réduire les taux des 7,8% que le fédéral demande sur les prêts sur des constructions à bas prix. Comme on sait, Ottawa a un programme de \$200.000.000 à cet effet et nul doute que les Québécois sauront en profiter.

La ville de St-Luc, comté de St-Jean, a vendu récemment à René T. Leclerc Inc. une émission de \$96.000, d'obligations, à 9 1/2% remboursables en séries en 10 ans, à un prix de 97,745. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 10,8850%. L'emprunt comporte un solde de \$91.000, à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 35 ans et couvrant les amortissements prévus pour les années 1981 à 2010 inclusivement.

La Bourse de Montréal a été notifiée qu'en vertu d'une résolution des membres du conseil d'administration de Logistec Corporation, tenue le 12 mars 1970, cette dernière entreprise a consenti une option transférable au président d'une filiale en propriété exclusive de la compagnie, lui permettant d'acheter, dans les 2 ans, un total de 2.000 actions ordinaires de Logistec, au prix de \$6,50 l'action.

Rio Algom Mines Limited réunira ce matin ses actionnaires pour la tenue de son assemblée annuelle.

La Banque du Canada a adjugé, hier, \$130.000.000 de billets à 91 jours à un prix, représentant un rendement de 6,87 pour cent vs 7,02 p.c. durant la semaine précédente. Comme on le constate, le loyer de l'argent à courts termes ne cesse de baisser.

L'économie des E.-U. commence à se ressentir de l'agitation sociale qui se traduit de plus en plus fréquemment par des grèves en territoire américain; ce qui n'est pas de nature à être bien vu des spéculateurs.

The Aluminum Co. of America haussait ses prix du lingot d'aluminium primaire de 1 cent la livre à 29 cents, en vigueur avec les commandes reçues le 14 avril 1970. Kaiser Aluminum a, aussi, haussé ses prix et ALCAN du Canada en fera probablement autant.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

New Mount Costigan Mines émet 585,517 actions

La Bourse Canadienne a été notifiée que 585,517 actions ordinaires de New Mount Costigan Mines Ltd viennent d'être émises comme suit: 1) 66.104 actions au prix de 60 cts chacune, à l'achat de 66.104 actions préférentielles acquises pour annulation; 2) 274.893 actions, émises à 60 cts chacune, conformément à l'exercice des droits, offerts aux actionnaires immatriculés le 13 février 1970, leur permettant de souscrire à une action additionnelle pour chaque 5 actions détenues; 3) 244.520 actions, émises à 60 cts chacune, en faveur de l'International Mogul Mines Ltd conformément à un accord daté du 20 janvier 1970, conclu entre la compagnie et International Mogul. En vertu du dit accord, cette dernière entreprise s'est engagée à souscrire et, même, à acquérir, à l'expiration des droits référés ci-dessus, toutes les actions ordinaires, mises de côté pour satisfaire à l'émission des dits droits et non souscrites par les détenteurs de ces derniers. Il y a actuellement, 3.116.481 actions ordinaires sans valeur au pair en circulation.

Les actionnaires de l'Imperial Oil, appelés à approuver, le 23 courant, un plan d'options

En vertu du règlement No. 401 adopté par les membres du conseil d'administration de l'Imperial Oil Limited, le 12 février 1970, et sujet à son adoption par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 23 avril 1970, il a été établi un plan stimulant d'options (1970) pourvoyant à la mise de côté de 1.600.000 actions ordinaires qui serviront à l'adjudication d'options, non-transférables, à des employés à plein temps de l'entreprise, à ceux de sa filiale en propriété exclusive, ou de ses entreprises affiliées. Le prix ne devra pas être de moins de 90% du cours de la dernière transaction sur les actions ordinaires sur la Bourse de Montréal, durant la séance de l'adjudication d'une option. Les options peuvent être exercées en tout temps, après la 1ère année et elles ont une durée de 10 ans.

Inscription, ce matin, en Bourse Canadienne des actions d'Amigo Mines Ltd

Un total de 3.000.000 d'actions d'une valeur de \$1,00 chacune seront admises à la Bourse Canadienne aujourd'hui, dont 1.175.005 d'actions sont émises et en circulation. Le symbole au téléscripteur est "AMG". Le siège social est à 321, rue St-Paul, Québec, P.Q. La compagnie a été constituée en vertu des lois de la province de Québec par lettres patentes datées du 20 juin 1969. Depuis la date d'incorporation, la compagnie a commencé un programme d'évaluation de propriétés minières dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick. La compagnie, en association avec Credo Mining Ltd. et Lassalle Mining Exploration Ltd., a permis l'incorporation de Lucero Mines Limited, constituée en vertu des Lois du Québec avec un capital-actions autorisé de 3.000.000 d'actions. Cette nouvelle compagnie a été fondée afin d'acquiescer certaines propriétés minières situées à Laro, district de Cusco, Pérou.

Les directeurs et administrateurs sont MM. Gaston Germain, président et administrateur, Ancienne Lorette (Québec); Gilles Bergeron, secrétaire-trésorier et administrateur, Ville d'Anjou (Québec); Yves Germain, vice-président et administrateur, Québec (Québec); Laurier Juteau, administrateur, Val d'Or (Québec); Jean Alix, administrateur, Val d'Or (Québec). L'agent de transfert est la Guaranty Trust Company of Canada, 427, rue St-Jacques, Montréal 126, P.Q.

Nouvelle société de fiducie fondée par la Banque de Montréal et autre

M. J. Leonard Walker, président de la Banque de Montréal, a annoncé hier que la Banque de Montréal et la Bank of N.T. Butterfield and Son, Limited, des Bermudes, ont fondé une nouvelle compagnie de fiducie dont le siège social sera à Hamilton. La Butterfield sera intéressée à 60% et la Banque de Montréal à 40% dans la nouvelle entreprise, qui sera connue sous la raison sociale: "Montfield Trust Company". Le capital sera de \$20.000 (US) et la Butterfield fournira les locaux et le personnel, de même que les services de Butterfield Executor and Trustee Company Ltd. La Butterfield a été fondée en 1858 et ses avoirs dépassent \$200 millions (US). M. Walker a déclaré que les ressources combinées des deux banques assurent une excellente base de départ pour une nouvelle entreprise de fiducie aux Bermudes. Personne n'ignore que bien des Canadiens vont aux Bermudes et la fondation de la société précitée sera, certes, bien vue, d'autant plus que plusieurs s'y établissent à demeure. Est-ce à cause des exigences moindres du fisc ou pour maintes autres raisons?

Marcel CLEMENT

Revenus bruts records de \$166,921,293.00

Le président du conseil, M. T.R. McLagan, et le président, M. J.W. McGiffin, entretiennent pour 1970 une amélioration considérable du transport en vrac et des bénéfices de Canada Steamship Lines Ltd. Les profits des chantiers navals seront moindres par suite du petit nombre de livraisons durant l'année. Le transport terrestre devrait se ressentir d'une nouvelle expansion: des prolongements de parcours sont projetés pour Kingsway et Transport Provincial recherche de plus en plus les opérations de messageries, qui semblent prendre un essor plus que normal.

Une saison de navigation qui s'annonçait prometteuse a donné des résultats décevants en 1969 vu que les grèves qui ont éclaté au début de mai dans les mines du Bas St-Laurent ont duré jusqu'à la fin de l'été pour être suivies de longs arrêts de travail dans les usines de deux compagnies clientes. En conséquence, un bon nombre des navires de transport en vrac de la compagnie ont été immobilisés pendant différentes périodes de temps, ce qui a entraîné des pertes considérables de revenus. Pour accentuer cet état de choses, l'industrie américaine du charbon a subi une vague de grèves illégales qui ont profondément réduit le volume de charbon à transporter vers quelques-uns des principaux clients de la compagnie.

Les céréales d'exportation empruntant les sports du St-Laurent sont demeurées à un bas niveau mais les quantités confiées à la compagnie ont accusé une augmentation sur 1968. La flotte de la compagnie compte maintenant 29 unités d'un tonnage global de 594.000 tonnes courtes.

Les trois chantiers navals ont accentué leurs opérations dans le domaine du génie mécanique de telle sorte que les commandes en carnet atteignent présentement un niveau sans précédent. Depuis la fin de l'année, Collingwood a reçu une commande pour un gros déchargeur automatique et d'autres sont en perspective.

Les revenus de transport du groupe Kingsway ont augmenté de 9% pour établir un nouveau record mais la hausse du coût de revient, en particulier les salaires, a aminci la marge de bénéfice.

L'acquisition de Provincial Transport Enterprises Ltd. s'est faite en 1969; les recettes brutes de l'année surpassent \$20.000.000 et le volume du trafic-voyageurs a été plus élevé qu'en 1968. Malgré la hausse des frais d'opérations, les bénéfices se sont maintenus.

Tel que déjà annoncé, les revenus bruts de 1969 ont atteint le record de \$166,921,293, une augmentation de \$37,613,407, et les bénéfices nets sont ressortis à \$8,061,900 (\$2,50 par action ordinaire) au regard de \$7,357,742 (\$2,61 par action) en 1968. Les bénéfices nets ne incluent pas un profit net de \$3,172,822 réalisé sur des transactions de biens de capital (\$1,06 par action) comparativement à \$1,158,686 (45 cents par action) en 1968.

Réunion du conseil d'administration du programme alimentaire mondial

Le conseil d'administration du Programme alimentaire mondial (PAM) a tenu à New York des séances d'étude qui ont duré toute la semaine.

M. Frank Shefrin, directeur du Service de liaison internationale au ministère fédéral de l'Agriculture, dirigeait la délégation canadienne lors de cette réunion. Comité intergouvernemental du PAM. Le Comité comprend 24 pays dont 12 membres par les Nations Unies (ONU) et 12 par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

L'ordre du jour comporte une révision complète des projets multilatéraux et des programmes d'urgence d'aide alimentaire.

La révision portera surtout sur le rapport d'un comité de sept membres dont faisait partie M. Shefrin. Outre l'étude des projets et des mesures d'aide alimentaire, le rapport propose un certain nombre de solutions de rechange.

On a préparé ce rapport l'autonomie dernière à la demande de l'Assemblée générale de l'ONU. C'est M. Francisco Aquino, directeur exécutif du PAM, qui en présentera les conclusions à l'Assemblée générale de l'ONU.

M. Aquino sollicitera du comité l'approbation de projets nouveaux d'une valeur de \$140 millions et de son programme d'action dont la mise à exécution exigera une somme additionnelle de \$25 millions.

M. H.A. Olson, dirigeait la délégation canadienne à la dernière Conférence des contributions au Programme alimentaire mondial. On se rappelle peut-être qu'à cette occasion, le Ministre avait promis une contribution canadienne de \$30 millions (devises des E.-U.) en vivres et en espèces, durant la période de 1971-72, soit 10% de l'objectif total du PAM.

Le Canada occupe le deuxième rang en importance des pays contributeurs au PAM: son apport, en denrées ou en espèces, s'élève à quelque \$100 millions depuis le lancement du Programme en 1963, y compris la contribution projetée pour 1971-72.

Le PAM a une double sphère d'activité: d'abord, des secours d'urgence en cas de sinistres, comme les séismes, les sécheresses et les inondations; ensuite, des projets à longue échéance visant à aider les pays économiquement faibles à s'aider eux-mêmes.

Au nombre de ces projets figure un régime d'aide alimentaire servant de salaire aux travailleurs qui ouvrent de nouvelles terres à l'agriculture, s'occupent du reboisement d'endroits désertiques, de la construction d'écoles, de systèmes d'irrigation et de moyens de transport; dans la même catégorie figure aussi l'aide technique qui comprend l'envoi de spécialistes compétents et la fourniture de matériaux appropriés.

En fin de 1969, le PAM s'était engagé à affecter une valeur de \$796.000.000 en ressources de toutes sortes pour la réalisation de 393 projets dans 78 pays.

Cours de l'or

PARIS (Reuter) - Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, valait 58,50 jeudi, sur le marché libre de l'or français, comparativement à 59,10 la veille. L'algérie, pièce d'or américaine de \$20, valait 171,80 au regard de 170,60 mercredi.

LONDRES (Reuter) - L'once d'or fin cotait \$35,42 1/2 sur le marché européen de l'or, jeudi, comparativement à \$35,36 la veille.

Indices à Montréal

	65IN	1307	78A	85CO	8PA
Hier	193,18	130,14	177,78	181,1	118,47
La veille	192,89	130,00	178,97	181,75	120,49
Sem. der.	192,64	127,16	182,04	183,63	121,81
Mois der.	191,80	124,63	181,07	181,37	121,39
1970 haut	195,96	144,30	192,63	183,63	125,30
1970 bas	184,26	120,95	171,51	173,84	113,97
1969 haut	207,15	159,20	206,73	197,37	134,47
1969 bas	187,75	127,14	156,73	182,14	103,98

DIRECTEUR DE LA BANQUE ROYALE



CHARLES E. M. HARDIE

La Banque Royale du Canada a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Charles E. M. Hardie, C.B.E., de Londres, Angleterre, au poste de directeur de la Banque. Monsieur Hardie est président de la British Overseas Airways Corporation et directeur de la British Printing Corporation Limited, Canprint Holdings Limited et M.E.P.C. Canadian Properties Limited, ainsi que de nombreuses autres entreprises.

Hunter Douglas Ltd a vu son bénéfice augmenter de 17%

La compagnie Hunter Douglas Limited a annoncé aujourd'hui une augmentation des bénéfices de 17 pour cent pour l'année 1969.

Le revenu net de ce groupe international a été de \$5,980,000 E.U. soit une augmentation sur les \$5,105,000 E.U. déclarés en 1968. Les bénéfices basés sur le nombre moyen d'actions en circulation ont été de \$1,15 Can. Les ventes ont atteint un chiffre record de \$107,734,000 E.U.

Ces gains en regard aux pressions économiques générales existant actuellement sur plusieurs marchés mondiaux démontrent que notre politique de diversification est en voie de réussir, a déclaré Henry Sonnenberg, président du Conseil d'administration. "Nous ne sommes guère soumis aux fluctuations cycliques des bénéfices en raison de la variété de nos produits et de l'étendue géographique de nos activités."

La compagnie est active dans deux très importants secteurs industriels: d'une part, la fabrication de produits destinés à la consommation et à l'industrie de la construction et d'autre part la fabrication d'équipement de précision. Ces produits sont distribués par l'intermédiaire de l'organisation de mise en marché à l'échelle mondiale de la compagnie. Plus de la moitié du chiffre d'affaires de la compagnie trouve son origine dans des produits et des activités qui ont été ajoutés durant les cinq dernières années.

Sur la base des prévisions de ventes et de l'accumulation de commandes, M. Sonnenberg s'attend à ce que la tendance à la croissance du groupe se poursuive. Cette croissance durant les huit dernières années s'est traduite par une augmentation annuelle de 14% des ventes et des bénéfices composés.

"Nous n'avons aucun 'marché national' auquel dépendrait notre bonne fortune", a expliqué le président du Conseil. "L'Amérique du Nord, l'Europe, l'Australie et l'Asie nous sont également importantes en termes de croissance en raison de la position internationale de mise en marché que nous avons atteinte."

La compagnie, inscrite aux bourses de Toronto, Montréal et Amsterdam, est devenue publique en juin dernier. Cette offre a été l'une des premières à être effectuée simultanément en Europe et en Amérique du Nord.

L'image de la demeure idéale va évoluer

D'ici peu, le "château" de l'homme moyen pourrait ne plus être la maison familiale d'une rue de banlieue, mais un appartement situé dans un complexe tout en hauteur.

Cette tendance existe depuis des années. Les spécialistes estiment qu'il est logique qu'elle continue d'accroître. Ainsi, selon M. Patrick Sanderson, nouveau président de l'Institut ontarien de développement urbain: "Il est certainement temps qu'au Canada, nous mettions de côté une fois pour toutes ce rêve idyllique de voir chaque famille posséder sa propre maison dans une rue tranquille d'une paisante banlieue."

"Ce rêve d'avoir sa maison individuelle est aujourd'hui impossible à réaliser."

M. Sanderson estime en effet que les demeures unifamiliales ont fait leur temps, à cause de leur haut coût et plus encore, à cause de la nécessité d'utiliser au maximum chaque pouce carré de terre libre.

La question clé, déclare-t-il, est de savoir quel type de développement urbain est réalisable — et non de savoir quel type nous voudrions. Il faut être réaliste...

Pour M. E. Diamond, président de Cadillac Development Corp. de Toronto, "Notre principal problème est de loger une famille urbaine ayant un revenu annuel de \$6.000 à \$8.000. Aussi, ou bien les personnes gagnant davantage pouront seules acheter une maison ou bien les prix de la construction devront baisser."

"Comment, explique-t-il de façon imagée, pouvez-vous construire pour une personne gagnant \$2.50 l'heure alors que le plombier travaillant à cette maison, exige, lui, \$5 de l'heure?"

Les dernières statistiques du Bureau fédéral de la Statistique indiquent par ailleurs que les travaux de construction de maisons unifamiliales ont baissé cette année de près d'un tiers par rapport à 1969.

A noter qu'en plus de la hausse du coût de construction, les taxes municipales sur la propriété ont augmenté de 60 pour cent depuis 1961, selon M. Sanderson.

360 ST-JACQUES

Vous pouvez louer dès maintenant de 500 à 24.000 pieds carrés d'un seul tenant dans cet édifice commercial très exclusif à l'adresse prestigieuse. Toutes les commodités modernes y compris des ascenseurs haute vitesse et l'air conditionné. Loyer remarquablement modique. Renseignez-vous dès aujourd'hui.

TRIZEC CORPORATION LTD.
PROPRIÉTAIRES ET ADMINISTRATEURS
861-9393

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMÉLIORATION SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.
7035 AVE. DU PARC
270-1141

LISEZ ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN
Avocats et Procureurs
Tour de la Bourse
800 Square Victoria
Suite 2104 - Montréal 115

Naiprice Bel, C. J. Albert Bissanette, C. J.
Clarence Vermette Gerald J. Ryan, C. J.
James W. Dutton Jean-Louis Fauriol
Michel Green Jean Infante
Marc-André Patenaude André Comeau
Tél.: 866-6743
Adresse télégraphique: RIVERDIN

SAM GOLDWATER
avocat
31, OUEST, RUE ST-JACQUES — SUITE 400
Bureau: 845-3231
Soir: 739-2167

COMETT AUTO INC.
2619, Boul. Rosemont,
Montréal 408, 721-4975

Service après vente
i-r-r-e-p-r-o-c-h-a-b-l-e

FIAT

Votre voiture
Excellence... Confort
Anti-rouille très... Efficace
Brio... Éléance... Dynamisme

COMETT AUTO INC.
2619, Boul. Rosemont,
Montréal 408, 721-4975

NOUVEAU DIRECTEUR A LA CONTINENTAL CAN



Louis Guolla

E. E. Fry, président de la Continental Can Company of Canada Limited, annonce la nomination de Louis Guolla, C.R., au Conseil d'administration de la compagnie. M. Guolla est l'un des principaux tenanciers de la firme Daly, Cooper, Guolla & O'Gorman de Toronto.

Denrées alimentaires

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 64, 93 65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, Québécois coloré 46,3 à 46,8; blanc, 46 à 46,5.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs; 20 à 22; procédé par rouleur, No 1 en sacs 19 à 19,2, autres catégories pour nourissage 18 à 18,2.

Poudre de lait de beurre pour nourissage 15 à 15,2 poudre de lait 3-4 à 4-4 cents.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, \$1,50 à \$1,55 les 50 lbs.; N-B, \$1,60 à \$1,65 les 50 lbs.; 38 à 40 les 50 lbs.; I.P.E. \$1,80 à \$1,90 les 50 lbs.; 46 à 48 les 50 lbs.

Prix des oeufs, en cartons d'une douzaine: A-extra-gros, \$2,7; A-gros 49,9; A-moyens 44,3; A-petits 37,8.

HALLNOR MINES, LIMITED
AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de quatre cents (4¢) par action a été déclaré par le Conseil d'Administration de Hallnor Mines, Limited, payable le 1er juin 1970 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 8 mai 1970.

Par ordre du Conseil
B.H. GROSE
Secrétaire

Toronto, Ontario
8 avril 1970

PAMOUR PORCUPINE MINES, LIMITED
AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende par intérim de cinq cents (5¢) par action a été déclaré par les Administrateurs de Pamour Porcupine Mines, Limited, payable le 15 juin 1970 aux actionnaires inscrits le 22 mai 1970.

Par ordre du Conseil
B.H. GROSE
Secrétaire

Toronto, Ontario
8 avril 1970

LES ACTIONNAIRES SONT AVISÉS QUE LA VALEUR PAR ACTION DE

CIF a été haussée de **2.0%**

dans les douze mois terminés le 31 mars 1970, avec ajustement pour dividendes

Le rapport trimestriel sera disponible le 30 avril 1970

Canadian Investment Fund, Ltd.
EDIFICE C.I.L. MONTRÉAL 101

VOUS TROUVEREZ ICI DE JOLIS MODÈLES POUR L'ÉTÉ

Burma Cloth

Shiffer Hillman
CONFECTION DE QUALITÉ

Aimez-vous des complets d'été qui sont frais, sans entretien et d'une apparence remarquable? Essayez le Burma Cloth - complet de riche apparence pesant seulement 7 onces, confectionné dans un tissu de première qualité, spécialement pour nous, par Shiffer-Hillman. Prêt-à-porter \$135.

Howarth's Of Canada Limitée

1444 ouest, rue Ste-Catherine,
Montréal 107, Qué.
861-9242-3-4

Ouvert samedi jusqu'à 5 p.m.
Stationnement intérieur, gratuit pour une heure, entrée 1253 Mackay.

Nominations à la haute direction de Bell Canada



Dr. W. H. CRUICKSHANK M. F. E. IVEY M. W. C. CORBETT M. H. E. HARRIS

Bell Canada annonce trois changements à la haute direction de la compagnie. Le Dr W. H. Cruickshank, vice-président aux Relations publiques, devient vice-président chargé d'études des conditions du milieu. M. F. E. Ivey, vice-président adjoint aux Questions de réglementation, succède au Dr Cruickshank au poste de vice-président aux Relations publiques. M. H. E. Harris, trésorier adjoint et directeur du fourreau de pension, devient le trésorier de la compagnie, succédant à M. W. C. Corbett, qui a pris sa retraite le 31 mars après plus de 40 ans de service à la compagnie. Les trois nominations sont entrées en vigueur le 1er avril.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE									
Ventes Haut Bas Form. Ch.					Ventes Haut Bas Form. Ch.				
Industrielles									
Abel Black	400	450	450	450	GN Capital	700	560	610	610
Abitibi	250	510	510	510	GN Life	120	110	110	110
Acadia	500	520	520	520	Gray	710	110	110	110
Acadia 2	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 3	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 4	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 5	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 6	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 7	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 8	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 9	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 10	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 11	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 12	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 13	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 14	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 15	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 16	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 17	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 18	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 19	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 20	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 21	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 22	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 23	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 24	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 25	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 26	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 27	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 28	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 29	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 30	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 31	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 32	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 33	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 34	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 35	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 36	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 37	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 38	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 39	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 40	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 41	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 42	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 43	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 44	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 45	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 46	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 47	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 48	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 49	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 50	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 51	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 52	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 53	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 54	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 55	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 56	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 57	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 58	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 59	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 60	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 61	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 62	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 63	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 64	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 65	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 66	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 67	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 68	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 69	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 70	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 71	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 72	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 73	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 74	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 75	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 76	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 77	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 78	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 79	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 80	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 81	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 82	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 83	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 84	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 85	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 86	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 87	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 88	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 89	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 90	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 91	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 92	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 93	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 94	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 95	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 96	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 97	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 98	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 99	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 100	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 101	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 102	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 103	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 104	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 105	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 106	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 107	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 108	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 109	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 110	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 111	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 112	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 113	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 114	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 115	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 116	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 117	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 118	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 119	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 120	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 121	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 122	500	520	520	520	Gray Trst	370	110	110	110
Acadia 123	500								

l'information

ENCORE 159 À GAGNER!

Quelques péchés cardinaux... et nous perdons 7-3

5,688 partisans des Expos de Montréal, tantôt réchauffés par un capricieux soleil, souvent refroidis par des vents plus ou moins désagréables, ont vu, tôt hier après-midi, les joueurs montréalais commettre une série de péchés cardinaux, c'est-à-dire de ces erreurs qui sont virtuellement impardonnables, ce qui, contre et surtout les Cardinals de St-Louis, est plutôt fatal. Résultat? Une troisième défaite d'affilée, cette fois au compte de 7-3.

Et d'un gérant Gene Mauch qui est combatif et n'aime pas perdre, mais alors pas du tout, vous obtenez — après la partie et après une question dont vous vous êtes servi pour savoir ce qu'il pense d'une telle joute une réponse très sèche et qui dit tout: "Rien!"

Dès la première manche, St-Louis prit les devants lorsque le formidable frappeur Richie Allen y alla d'un double au champ gauche-centre avec deux premiers joueurs retirés par Steve Renko, le lanceur débutant qui, tout de même, ne l'est pas parlant expérience. Joe Torre suivit avec un simple et Allen croisa le marbre avant que Renko ne retire Leron Lee au bâton.

Les erreurs cardinales du Montréal commencent dès leur moitié de cette même première manche. Staehle fut saisi sur une erreur, bonne, pour ainsi dire, pour deux buts, du lanceur Mike Torre qui, en couvrant le premier coussin sur le roulant de Staehle au 1er but Joe Hague, échappa le lancer de son coéquipier. La balle se rendant jusque dans l'abri des joueurs du St-Louis.

Staub, qui devait par la suite faire compter tous les points des Expos, fut retiré sur une chandelle à l'arrêt-court avant que Fairly ne frappe un roulant au même arrêt-court qui amena le retrait compliqué de Staehle que Fairly, lui, avançait au 2e coussin. Staehle se faisant prendre entre le 3e et 2e sur le coup et étant retiré Maxwell à Allen à Javier à Torre. Des buts sur balles consécutifs à Jones et Laboy nous valurent des buts remplis, avantageuse situation dont Phillips ne sut tirer profit en frappant une chandelle qu'Allen attrapa difficilement, à cause des vents, entre le 3e but et le marbre. Phillips, en fait, n'avait pas fait d'erreur mais rater une telle occasion était certainement péché veniel.

Montréal égala le compte à la deuxième manche sur un simple de Wine et, après deux re-

traits, deux autres simples de Staehle et Staub.

Survint la 3e manche et ce qui devait s'avérer le coup de grâce. Torre fut retiré. Mais Brock frappa un double qui fut suivi d'un simple apparemment inoffensif de Cardenal. Certes, le coup permit à Brock de facilement compter. Mais on ne pouvait guère prévoir que Cardenal se rendrait ensuite au 2e coussin, puis au 3e but puis au marbre alors qu'Allen était au bâton. Celui-ci venait de laisser passer un ou deux lancers lorsque Cardenal décida de voler le 2e but. Le receveur Bocabella lança mal en voulant le retirer et la balle alla rouler au champ-centre pendant que Cardenal poursuivait sa route au 3e coussin. C'est alors que Phillips commut le péché cardinal de ne pas retourner la balle au champ intérieur aussitôt que possible. Il préféra avancer vers le deuxième but en faisant mine de défier Cardenal d'essayer de reprendre sa course, cette fois vers le marbre... défi que Cardenal, en bon Cardinal (les Cardinals ont toujours, depuis Pepper Martin, été de bons coureurs), releva. Avec le résultat que Phillips pris par surprise malgré son geste, lança hors d'équilibre vers Bocabella, un lancer mauvais qui permit à Cardenal, parti du 1er but, de porter le compte à 3-1.

Et après le retrait d'Allen, le gros Joe Torre frappa un circuit juste par-dessus le bout de la clôture du champ droit, à 345 pieds. Donc 4-1.

À la manche suivante, St-Louis porta le compte à 5-1 lorsque Joe Hague commença cette première moitié de la 4e manche avec un circuit de 360 pieds, au champ droit encore.

Après 4 manches, 5 points, 6 coups sûrs, aucun but sur



BOBBY WINE croise le marbre avec le premier point des Expos à la 2e manche dans le dos du receveur Joe Torre et sous le regard officiellement observateur de l'arbitre Lee Meyer. À l'arrière-plan, l'instructeur Dick Williams indique à Marv Staehle, qui contourne le 2e but, de glisser en arrivant au troisième coussin et alors que Richie Allen attend le lancer du voltigeur de droite Leron Lee qui a ramassé le simple frappé par Rusty Staub.

balles, 2 retraits au bâton et 2 circuits. Renko fut remplacé aux 5e et 6e manches par un Howie Reed qui n'accorda pas un seul coup sûr seulement un but sur balles... en oubliant une erreur commise par Staehle sur un roulant de Torre.

À la 7e, Reed ayant cédé sa place à un frappeur d'occasion, le vétéran Ken Johnson s'amena au monticule et il fut aussitôt dans l'eau chaude à cause d'une

erreur de Laboy. Après avoir retiré Torre au bâton, Johnson vit Laboy manquer le roulant frappé par Brock. Le rapide Cardenal fut lui aussi retiré au bâton par Johnson mais Allen et Torre suivirent avec des simples qui portèrent le compte à 6-1 avant qu'un double de Brock et un simple de Cardenal, au tout début de la 9e manche, ne fassent monter le total à 7-1.

Après n'avoir fait rien qui vaille aux 3e, 4e, 5e, 6e, 7e

et 8e manches, sauf laisser 5 coureurs sur les buts (en plus des 5 qu'ils laisseront en panne dans les deux premières manches), les Expos se dégelèrent un peu à leur moitié de la dernière manche, réussissant même à se débarrasser d'un Torre qui, incidemment, n'a pas perdu une joute depuis le 22 juin 1969!

Wine commença la manche en obtenant un but sur balles avant que Gary Sutherland, frappant pour Johnson, ne soit saisi sur une erreur de Maxwell à l'arrêt-court. Après le retrait de Staehle sur un roulant au premier but qui permit à Wine et Sutherland d'avancer aux 3e et 2e coussins, Staub produisit deux derniers points avec un simple au champ droit.

C'est alors que le gérant Red Schoendienst retira Torre pour le remplacer par un gaucher Tom Hilgendorf qui, Achtung!, s'empressa de retirer Fairly et Jones sur des chandelles au champ extérieur et mettre fin à la joute.

Bon, au tour des Cubs de Chicago cet après-midi, demain après-midi et dimanche après-midi maintenant!

D'UNE MANCHE À L'AUTRE. Le nouveau receveur Jack Hiatt, ex-Géant de San Francisco, a fait ses débuts dans l'uniforme des Expos comme frappeur d'urgence à la 4e manche et alors qu'il frappa pour Renko... en fait, Torre le retira au bâton. On a fait place à Hiatt sur l'alignement en cédant le voltigeur Jose Herrera au club Buffalo. On a par ailleurs inscrit le nom de Johnson après avoir obtenu une permission spéciale du commissaire du baseball d'ajouter un 4e nom (on n'en permet habituellement que trois) à la liste des blessés, celui du lanceur Jim Britton et, encore, pour une période de 60 jours.

Britton, obtenu d'Atlanta en échange de Larry Jaster, souffre d'un tendon étiré au coude droit... les autres joueurs sur la liste des blessés des Expos sont Jim Fairly, Mike Wegener et Ty Cline. Joe Sparma lancea contre les Cubs aujourd'hui contre Bill Hands (4-0 contre Montréal la saison dernière). ... demain, ce sera Gary Waslewski contre Ferguson Jenkins, le drolaire Bill Stoneman revenant au monticule dimanche après-midi contre Joe Decker. Une délégation d'Expos, ce soir entre 7 et 8 heures et après la défaite, pardon, la victoire contre Chicago, visitera le Cercle des Journalistes de Montréal. ... Cet après-midi, les Expos recevront, eux, une délégation d'athlètes canadiens qui, depuis quelques mois, visitent le pays pour encourager la jeunesse à se tenir en bonne forme physique. ... parmi ces athlètes, mentionnons le coureur Harry Jerome, la gymnaste montréalaise (et très jolie) Diane

Shelley, Gerry Moro, Bill Heikkila et Marilyn Minkner. ... d'autre part, demain après-midi, on rendra hommage à la campagne des Fédérations du Grand Montréal... les Cubs de Chicago, incidemment sont arrivés hier soir dans la métropole et logent à l'hôtel Reine Elisabeth. ... une spectatrice a eu la surprise la plus renversante de sa vie à la 8e manche et alors qu'elle était assise dans les loges derrière l'abri des Cardinals... Phillips frappa une balle fautive en direction de l'abri... la balle frappa un tuyau pour bondir, tenez-vous bien, dans le verre (en carton) de bière de Madame!... et elle s'es-suyait encore avec le deuxième mouchoir de son compagnon à la fin de la 9e manche! ... Fairly a manqué un circuit de justesse à la 8e manche, sa balle fautive passant par-dessus la clôture du champ droit environ trois pieds à la droite, hélas, du poteau indiquant la longue ligne du 1er but. ... John Bateman doit sortir de l'hôpital d'Arlington, Texas, où il a subi des examens, dans deux jours... il va beaucoup mieux dit-on et pourrait revenir au jeu assez tôt. ... Torre, le lanceur gagnant d'hier, mesure 6 pieds et 6 pouces. ... il est marié à l'ex-Connie Risinger et a trois fils. ... il n'a que 23 ans. ... Harry The Great Prognosticator Brown, de retour de la Floride où il séjourne chaque hiver, assista à la partie et offrit le commentaire à la fin: "Rien n'a changé, hein mon gars?"

À 76 ans, lorsqu'on s'appelle Harry Brown, on est impatient!

Baseball

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

EST

	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphie	2	0	1.000	—
St-Louis	2	0	1.000	—
New York	1	0	1.000	1/2
Pittsburgh	0	1	0.000	1 1/2
Chicago	0	2	0.000	2
Montréal	0	3	0.000	2 1/2

OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Cincinnati	3	0	1.000	—
San Francisco	2	1	.667	1
San Diego	1	1	.500	1 1/2
Atlanta	1	1	.500	1 1/2
Houston	1	2	.333	2
Los Angeles	0	2	.000	2 1/2

LIGUE AMERICAINE

EST

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	3	0	1.000	—
Détroit	2	1	.667	1
Boston	1	1	.500	1 1/2
New York	1	1	.500	1 1/2
Washington	1	2	.333	2
Cleveland	0	3	.000	3

OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Californie	2	0	1.000	—
Minnesota	2	0	1.000	—
Oakland	1	1	.500	1
Kansas	1	1	.500	1
Chicago	0	2	.000	2
Milwaukee	0	2	.000	2

Yves Paré, éliminé mais non en double

WINNIPEG — Après des quarts-de-finale sans histoire dans les Championnats du Canada de Badminton qui se déroulent à Winnipeg, les demi-finales et ont donné lieu à l'élimination de trois des cinq champions de l'an dernier.

Dans les simples dames, Nancy McKinley, de Vancouver a éliminé la championne 1969, Judy Rollick, de Vancouver 12-9 et 11-1.

En finale, elle sera opposée à Allyson Ridgway, de Vancouver qui a défait Sharon Whittaker, de Vancouver 12-10 et 11-9.

Dans les simples-messieurs, la finale opposera Jamie Paulson, champion de l'an dernier, qui a éliminé le montréalais Yves Paré 11-15, 15-10 et 15-3, à Bruce Rollick, de Vancouver, vainqueur de Wayne MacDonell 15-13 et 15-5.

Dans les doubles-messieurs, la finale opposera Jamie Paulson et Yves Paré, champions 1969, à l'équipe torontoise formée de Dave Charron et Jim Lynch.

Et à votre tour, Cubs de Chicago!

	ST-LOUIS (7)					MONTREAL (3)				
	AB	P	CS	PP		AB	P	CS	PP	
Brock, CG	5	3	2	0	Staehe, 2B	5	0	1	0	
Cardenal, CC	4	1	2	2	Staub, CD	5	0	3	3	
Allen, 3B	5	0	0	0	Fairly, 1B	5	0	0	0	
Gagliano, 3B	0	0	0	0	Jones, CG	4	0	0	0	
Torre, R	5	1	3	3	Laboy, 3B	2	0	0	0	
Lee, CD	4	0	0	0	Phillips, CC	4	0	1	0	
Hague, 1B	4	1	1	1	Bocabella, R	4	0	0	0	
Javier, 2B	4	0	0	0	Wine, AC	3	2	2	0	
Maxwell, AC	4	0	0	0	Renko, L	1	0	0	0	
Torrez, L	4	0	0	0	A-Hiatt	1	0	0	0	
Hilgendorf, L	0	0	0	0	Reed, L	0	0	0	0	
					B-Bailey	1	0	0	0	
					Johnson, L	0	0	0	0	
					C-Sutherland	1	1	0	0	
TOTAUX	37	7	10	6	TOTAUX	36	3	7	3	

St-Louis 103 100 101-7
Montréal 010 000 002-3
Erreurs: Bocabella, Torre, Staehle, Laboy, Maxwell. LSI: St-Louis 7, Montréal 10. 2B: Brock 2, Allen. Circuits: Torre (1), Hague (1), BV: Cardenal 2.

	G	P	CS	P	PM	BB	R
Torrez	1-0	8	1/3	7	3	4	5
Hilgendorf	2/3	0	0	0	0	0	0
Renko	P 0-1	4	6	5	5	0	2
Reed	2	0	0	0	1	2	2
Johnson	3	4	2	2	1	2	2

Partie sauvée: Hilgendorf.
Temps 2h.22. — Arbitres: Lee Weyer (m), Andy Olsen (1B), Ken Burkhardt (2B), Ed Sudol (3B).
Assistance: 5,688.

Au hasard des nouvelles

HENRI RICHARD ouvrira son école de hockey, au Centre Sportif Laval de Saint-Vincent-de-Paul, du 2 au 22 août prochains. Pour satisfaire à la demande toujours grandissante des jeunes qui désirent connaître les principes de base du hockey, on a ajouté un stage, ce qui veut dire que l'école durera maintenant trois semaines. Le centre se prêtera très bien aux cours puisqu'il y a une salle à manger, dortoir sous surveillance, une gymnase moderne, une piste, une salle de quilles, une piscine de dimension olympique et un magnifique terrain de baseball. Date limite pour s'inscrire: 15 juin. Renseignements: Ecole de hockey Henri Richard, 3300 rue de Bélanger, Montréal 408.

LE YMCA Centre-Ville a créé un cours spécial afin d'aider les joueurs de golf à améliorer leur jeu et à réduire leur marge d'erreur. Le programme a été préparé avec l'aide de golfeurs professionnels et le but principal sera d'équilibrer l'endurance de certains muscles. Tous les exercices pourront être faits chez soi. Ils seront démontrés et expliqués mardi prochain à midi au cours d'un déjeuner. On peut réserver sa place dès maintenant au prix de \$3.00, repas compris. Renseignements: Gary Richards, YMCA, 1441 rue Drummond, Montréal 107.

JOHANN ORSOLICS, un Autrichien, a conservé son titre de champion européen des boxeurs de poids mi-moyen en battant Carmelo Bossi, d'Italie, aux points à Vienne, hier soir.

LE JUGE MCKENZIE, de Pokona, Alberta, a averti les partisans de l'équipe locale de hockey de cesser de troubler les matches qui se disputent dans cette localité s'ils ne voulaient pas que le hockey soit purement et simplement interdit. Le juge McKenzie a donné cet avertissement après avoir condamné à \$100 d'amende chacun deux jeunes spectateurs qui en étaient venus aux coups lors d'un match entre les équipes de Pokona et Red Deer. Le juge a ajouté qu'il était injuste que les contribuables de la cité aient à défrayer le coût du maintien en place de 8 à 16 policiers lors des parties. Il a ajouté que ces frais devraient être payés par les commanditaires des équipes (comme au Forum de Montréal, incidemment). Et avis aux bouillants partisans du Canadien junior!

COLIN FRASER, de Toronto et champion mi-moyen junior du Canada, ne pourra défendre son titre contre Gerald Ratté, tel que déjà annoncé, au Centre Paul-Sauvé mercredi soir prochain à cause d'une blessure au coude. Le promoteur Régis Lévesque a dit que le programme de boxe annoncé aurait lieu quand même, Pablo Lopez, de New York, remplaçant Fraser contre Ratté.

TAMMY ADAIR, 6 ans, fille du joueur de baseball Jerry Adair des Royals de Kansas City, est morte de cancer, hier.

LES METS DE NEW YORK ne seront pas vendus à un groupe d'hommes d'affaires ayant à leur tête Steven J. Ross et l'ancien instructeur des Géants de New York, Allie Sherman. Les négociations étaient en cours depuis quelques mois et le prix de vente, selon les rumeurs, aurait été de \$20,000,000. Mais le président Philip H. Ilesin, qui détient 25 pour cent des actions du club, a révélé hier que les pourparlers étaient terminés... "et nous nous attendons à avoir une autre saison excitante et excellente", a-t-il ajouté.

JOHN NEWMAN, homme d'affaires montréalais et sportsman bien connu, vient d'être nommé au conseil des administrateurs de la Société pour les enfants infirmes du Québec. C'est une "grosse" acquisition par la société.

GEORGE EATON, renommé conducteur de course automobile inaugurera aujourd'hui le 13e salon annuel de l'automobile britannique qui a lieu à l'hôtel Reine Elisabeth. L'exposition fermera ses portes le 12 avril.

RIMOUSKI ET ROBERVAL sont les deux régions qui viennent d'être choisies par deux sociétés françaises qui sont désireuses d'y tenir des excursions de chasse aux faisans et une excursion de truite. Plus de 150 chasseurs et pêcheurs, gagnants de concours organisés en France par les deux sociétés en question prendront part à ces manifestations sportives.

Avis publics

"AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 18 mars 1970 par lequel Booth Veneer Limited - Booth Veneer Limited a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19ème jour de mars 1970, sous le numéro 2196077. Banque de Montréal, le 26 mars 1970."

"AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 18 mars 1970 par lequel Stanforth Lumber & Veneer Limited a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19ème jour de mars 1970, sous le numéro 2196077. Banque de Montréal, le 26 mars 1970."

RICHARD SAMSON
Procureur du requérant

AMÉNAGEMENT DU NOUVEL AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL

MINISTÈRE DES TRANSPORTS / SERVICES DE L'AIR CANADA

APPEL D'OFFRES

Projet: a) 620-021 Déboisement et Déblaiement (Partie Est): approx. 733 acres
Projet: b) 620-020 Déboisement et Déblaiement (Partie Centrale): approx. 859 acres
Projet: c) 620-019 Déboisement et Déblaiement (Partie Ouest): approx. 695 acres

De l'emplacement du Nouvel Aéroport International de Montréal, Québec.

Des SOUMISSIONS CACHETÉES pour un ou tous les projets ci-haut mentionnés et adressées à:

BUREAU DES APPELS D'OFFRES
BUREAU D'AMÉNAGEMENT DU NOUVEL AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL
31ème AILE, 31ème ÉTAGE
ÉDIFICE DE L'ADMINISTRATION
CITÉ DU HAVRE, MONTRÉAL

seront reçues jusqu'à 15:00 heures (heure normale de l'est)

MERCREDI, LE 22 AVRIL 1970

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent, peuvent être obtenus à l'adresse ci-haut mentionnée, sur présentation d'un chèque visé de \$50.00 dollars au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur remise des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours de l'ouverture des soumissions.

Les plans et devis peuvent également être examinés aux bureaux suivants:

Association de la Construction de Montréal,
4970 Place de la Savane, Montréal.

Association de la Construction de Québec,
675 Marguerite-Bourgeois, Québec.

L'Association des Constructeurs des Cantons de l'Est,
78 rue Peel, Sherbrooke.

L'Assoc. des Const. de la Mauricie Inc.,
1447 de la Vérendrye, Trois-Rivières.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Benoit Baribeau,
Administrateur Délégué.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DME-70-10089
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 28 avril 1970

Région Maurice
SERVICE D'ÉQUIPES POUR
L'ÉMONDAGE ET
L'ABATTAGE D'ARBRES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 3 avril 1970

Canada

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 784-181
EASY TAXI LTD., corps politique et incorporé d'après la loi du Québec et dont le siège social est situé au 349 de la 11e avenue à Lachine, dans la Cité et District de Montréal.

Demandeur

Défendeur

COUR SUPÉRIEURE

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

Division des Divorces

Montréal.

No 786-391

* FERNAND CHARRON, agent d'affaires, domicilié et résidant au 1164, rue Chabot, dans la Cité et District de Montréal.

Demandeur

Défendeur

COUR SUPÉRIEURE

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

Division des Divorces

Montréal.

No 786-391

* FERNAND CHARRON, agent d'affaires, domicilié et résidant au 1164, rue Chabot, dans la Cité et District de Montréal.

Demandeur

Défendeur

COUR SUPÉRIEURE

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

Division des Divorces

Montréal.

No 786-391

* FERNAND CHARRON, agent d'affaires, domicilié et résidant au 1164, rue Chabot, dans la Cité et District de Montréal.

Demandeur

Défendeur

COUR SUPÉRIEURE

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

Division des Divorces

Montréal.

No 786-391

Demandeur

Déf

Ligue Nationale...

Les favoris augmentent leur avance dans les éliminatoires

Toutes les équipes favorites ont une fois encore triomphé, hier soir dans la Ligue Nationale. Les Black Hawks de Chicago notamment eurent plus de difficultés que la veille à disposer des Red Wings de Détroit, mais ils y réussirent.

A Boston, les Bruins sont venus de l'arrière grâce aux buts de John McKenzie et Johnny Bucky dans la deuxième période et ont vaincu les Rangers de New York 5-3 en prenant une avance de 2-0

dans leur série quart-de-finale, 4 de 7, de la coupe Stanley.

Jim Lorentz, dans la première période, Ken Hodge, et Ed Westfall, dans le dernier engagement ont été les autres compteurs des Bruins tandis que Jack Egers, Rod Gilbert et Tim Horton marquaient pour les Rangers qui ont ainsi encaissé leur 10e échec d'affilée dans les séries de fin de saison au cours d'une période de trois ans.

Les Bruins, qui sont en

quête de leur première coupe Stanley depuis 1941 et qui avaient écarté les Rangers 8-2, ont éprouvé plus de difficultés hier soir.

A Pittsburgh, Nick Harbaruk et Wally Boyer ont compté à 34 secondes d'intervalle dans la 2e période hier soir en conduisant les Penguins à un gain de 3-1 aux dépens des Seals d'Oakland, soit une avance de 2-0 dans leur série quart-de-finale, 4 de 7, de la coupe Stanley.

Garry Jarrett a donné une avance de 1-0 aux Seals dans la première période, puis Dunc McCallum a réussi le but d'assurance dans le dernier engagement.

Boyer a réussi le but victorieux à l'aide d'un lancer frappé, après avoir reçu une passe de Val Fonteyne.

Les Binkley a effectué 25 arrêts dans la cage des Penguins, en comparaison de 39 par Smith.

Boston 5
New York 3

1ère période

1-Boston: Lorentz (1) (Westfall, Carleton) 7:16
2-New York: Egers (2) Horton, Gilbert 13:15
3-New York: Gilbert (1) Egers 17:15
Pun: Hamilton 3:39, Awrey 15:21

2e période

4-Boston: McKenzie (1) Stanfield, Awrey 5:39
5-Boston: Bucky (1) Stanfield, McKenzie 19:14
Pun: McKenzie 8:43

3e période

6-Boston: Hodge (1) 1:24
7-Boston: Westfall (1) Orr 3:49
8-New York: Horton (1) Brown, Kurtenbach 6:38
Pun: Horton 16:21, Smith 19:30
Lancers par New York: 15-10-7-32
Lancers par Boston: 11-11-7-29
Buts: Sawchuk, Cheevers. Assistance: 14.835

Détroit 2
Chicago 4

1ère période

1-Détroit: Stelmowski (1) 13:01
2-Chicago: Pappin (1) (Martin, Pinder) 14:38
Pun: Rolfe 4:13, Mikita 9:17, Howe 11:15

2e période

3-Chicago: R. Hull (1) 1:33
Pun: White 2:23, 17:58, Harris 6:38, Baun 9:15

3e période

4-Détroit: MacGregor (1) (Stelmowski, Dea) 9:42
5-Chicago: Martin (2) (Pinder) 15:20
6-Chicago: D. Hull (1) (Mikita, Korol) 18:42
Pun: Mahovich 1:32, MacGregor 15:12

Minnesota 1
St-Louis 2

1ère période

1-St-Louis: Sabourin (2) Crisp, Berenson 3:49
2-St-Louis: Goyette (1) MacDonald, St-Marseille 17:28
Pun: Collins 0:17, Goyette 11:34, Grant 17:02, Picard 17:48

2e période

Aucun but.
Pun: Reid 4:53, Roberts 18:52

3e période

3-Minnesota: Barlow (1) Cullen 14:20
Punition, aucune.

Mosconi bat son propre record mais est éliminé dans sa spécialité!

CINCINNATI, Ohio (AFP) — Bien qu'ayant pulvérisé son record personnel, le nageur français Alain Mosconi, étudiant à l'Université de Californie du sud, n'a pu se qualifier pour la finale du 500 verges nage libre des Championnats des Etats-Unis en petit bassin, jeudi, à Cincinnati.

Le Marseillais qui remporta la série — la deuxième — en 4:44.58 a en effet réalisé le 12ème meilleur temps éliminatoire et participera ainsi à la finale de consolation dont l'enjeu n'est que la 9ème place de la compétition. Il y retrouvera le Suédois Gunnar

Larsson (11ème temps avec 4:43.16) et le Colombien Julio Arango (14ème temps avec 4:44.96).

Apparemment très à l'aise dans sa série, Mosconi passa en 53.2 aux 100 verges puis se détacha progressivement pour terminer avec plusieurs longueurs d'avance. Le manque d'opposition lui coûta sans aucun doute près de 5 secondes dans cette série ce qui aurait pu lui permettre de figurer parmi les finalistes.

Malgré son net succès dans sa série, Alain Mosconi ne se faisait guère d'illusions. Durant le déroulement des au-

tres courses éliminatoires de sa spécialité, il resta longtemps assis à l'écart, le regard vague. Lorsqu'il se décida à rejoindre Lucien Zins et son camarade de l'équipe de France, Michel Rousseau, dans les tribunes, son visage ne pouvait trahir son immense déception.

"Je ne sais pas ce que j'ai: je me fatigue trop vite. Toute l'année c'a été comme ça. Je ne crois pas que ce soit le contre-coup de l'entraînement américain. Je crois simplement que je ne suis pas en forme", a-t-il expliqué d'une voix tremblante.

Filion défend les couleurs du Canada, ce soir, à Louisville

La première d'un important tournoi international, impliquant des champions conducteurs de sept pays, sera amorcée ce soir à la piste de Louisville dans le Kentucky.

La série de ce Championnat mondial des conducteurs visitera sept différentes pistes et fera s'affronter huit des meilleurs conducteurs au monde dans la grande finale, qui aura lieu à Blue Bonnets, le 19 avril.

Jamais aura-t-on vu semblable élimination dans toute l'histoire des courses sous harnais et aussi dans le monde du turf, au niveau d'autant de pays.

Les participants à cet événement sans précédent seront les Américains Stanley

Dancer et George Sholly, le Canadien Hervé Filion, le Néo-Zélandais Peter Wolfenden, l'Australien Kevin

Newman, l'Autrichien Ernst Fischer, l'Italien Nelson Bellei et Eddie Freundt, d'Allemagne de l'Ouest.

INSCRITS À B.B.

PREMIERE COURSE		SEIZIEME COURSE	
TROT A RECLAMER \$2,500		AMBIE A RECLAMER \$2,500	
1- Jay Man	BOURSE \$1,200	1- Valleyfield Star	BOURSE \$1,200
2- Circo Pick	R. Caldwell 3-1	2- Gloria Kingdon	P. Grise 3-1
3- Phantom Terror	G. Lachance 7-2	3- R.D.S. Jay	P.E. Alain 7-2
4- Dutch Baria	L. Bergeron 4-1	4- R.D.S. Jay	R. Meulier 4-1
5- Dextery	A. Hanna 9-2	5- Candy Volo	R. O'Dwyer 9-2
6- Jazzy Kid	M. Turcotte 5-1	6- Floradeem	D. Laroche 5-1
7- Dave Smith	G. Sabecey 6-1	7- Steamy Mir	M. Lachance 6-1
8- Bold Fanny	G. Grise 7-1	8- Innes Hawer	L. St-Jacques 8-1
9- Ingenious	R. Cloutier 8-1	9- Lovely Luann	Pas nommé
10- Ingenu	G. Nadeau 8-1	10- Drummond King	Pas nommé
Aussi éligibles		11- Lobo Hanover	Pas nommé
11- Lobo Hanover		12- Lobo Hanover	Pas nommé
12- Lobo Hanover		13- Lobo Hanover	Pas nommé
13- Lobo Hanover		14- Lobo Hanover	Pas nommé
14- Lobo Hanover		15- Lobo Hanover	Pas nommé
15- Lobo Hanover		16- Lobo Hanover	Pas nommé
16- Lobo Hanover		17- Lobo Hanover	Pas nommé
17- Lobo Hanover		18- Lobo Hanover	Pas nommé
18- Lobo Hanover		19- Lobo Hanover	Pas nommé
19- Lobo Hanover		20- Lobo Hanover	Pas nommé
20- Lobo Hanover		21- Lobo Hanover	Pas nommé
21- Lobo Hanover		22- Lobo Hanover	Pas nommé
22- Lobo Hanover		23- Lobo Hanover	Pas nommé
23- Lobo Hanover		24- Lobo Hanover	Pas nommé
24- Lobo Hanover		25- Lobo Hanover	Pas nommé
25- Lobo Hanover		26- Lobo Hanover	Pas nommé
26- Lobo Hanover		27- Lobo Hanover	Pas nommé
27- Lobo Hanover		28- Lobo Hanover	Pas nommé
28- Lobo Hanover		29- Lobo Hanover	Pas nommé
29- Lobo Hanover		30- Lobo Hanover	Pas nommé
30- Lobo Hanover		31- Lobo Hanover	Pas nommé
31- Lobo Hanover		32- Lobo Hanover	Pas nommé
32- Lobo Hanover		33- Lobo Hanover	Pas nommé
33- Lobo Hanover		34- Lobo Hanover	Pas nommé
34- Lobo Hanover		35- Lobo Hanover	Pas nommé
35- Lobo Hanover		36- Lobo Hanover	Pas nommé
36- Lobo Hanover		37- Lobo Hanover	Pas nommé
37- Lobo Hanover		38- Lobo Hanover	Pas nommé
38- Lobo Hanover		39- Lobo Hanover	Pas nommé
39- Lobo Hanover		40- Lobo Hanover	Pas nommé
40- Lobo Hanover		41- Lobo Hanover	Pas nommé
41- Lobo Hanover		42- Lobo Hanover	Pas nommé
42- Lobo Hanover		43- Lobo Hanover	Pas nommé
43- Lobo Hanover		44- Lobo Hanover	Pas nommé
44- Lobo Hanover		45- Lobo Hanover	Pas nommé
45- Lobo Hanover		46- Lobo Hanover	Pas nommé
46- Lobo Hanover		47- Lobo Hanover	Pas nommé
47- Lobo Hanover		48- Lobo Hanover	Pas nommé
48- Lobo Hanover		49- Lobo Hanover	Pas nommé
49- Lobo Hanover		50- Lobo Hanover	Pas nommé
50- Lobo Hanover		51- Lobo Hanover	Pas nommé
51- Lobo Hanover		52- Lobo Hanover	Pas nommé
52- Lobo Hanover		53- Lobo Hanover	Pas nommé
53- Lobo Hanover		54- Lobo Hanover	Pas nommé
54- Lobo Hanover		55- Lobo Hanover	Pas nommé
55- Lobo Hanover		56- Lobo Hanover	Pas nommé
56- Lobo Hanover		57- Lobo Hanover	Pas nommé
57- Lobo Hanover		58- Lobo Hanover	Pas nommé
58- Lobo Hanover		59- Lobo Hanover	Pas nommé
59- Lobo Hanover		60- Lobo Hanover	Pas nommé
60- Lobo Hanover		61- Lobo Hanover	Pas nommé
61- Lobo Hanover		62- Lobo Hanover	Pas nommé
62- Lobo Hanover		63- Lobo Hanover	Pas nommé
63- Lobo Hanover		64- Lobo Hanover	Pas nommé
64- Lobo Hanover		65- Lobo Hanover	Pas nommé
65- Lobo Hanover		66- Lobo Hanover	Pas nommé
66- Lobo Hanover		67- Lobo Hanover	Pas nommé
67- Lobo Hanover		68- Lobo Hanover	Pas nommé
68- Lobo Hanover		69- Lobo Hanover	Pas nommé
69- Lobo Hanover		70- Lobo Hanover	Pas nommé
70- Lobo Hanover		71- Lobo Hanover	Pas nommé
71- Lobo Hanover		72- Lobo Hanover	Pas nommé
72- Lobo Hanover		73- Lobo Hanover	Pas nommé
73- Lobo Hanover		74- Lobo Hanover	Pas nommé
74- Lobo Hanover		75- Lobo Hanover	Pas nommé
75- Lobo Hanover		76- Lobo Hanover	Pas nommé
76- Lobo Hanover		77- Lobo Hanover	Pas nommé
77- Lobo Hanover		78- Lobo Hanover	Pas nommé
78- Lobo Hanover		79- Lobo Hanover	Pas nommé
79- Lobo Hanover		80- Lobo Hanover	Pas nommé
80- Lobo Hanover		81- Lobo Hanover	Pas nommé
81- Lobo Hanover		82- Lobo Hanover	Pas nommé
82- Lobo Hanover		83- Lobo Hanover	Pas nommé
83- Lobo Hanover		84- Lobo Hanover	Pas nommé
84- Lobo Hanover		85- Lobo Hanover	Pas nommé
85- Lobo Hanover		86- Lobo Hanover	Pas nommé
86- Lobo Hanover		87- Lobo Hanover	Pas nommé
87- Lobo Hanover		88- Lobo Hanover	Pas nommé
88- Lobo Hanover		89- Lobo Hanover	Pas nommé
89- Lobo Hanover		90- Lobo Hanover	Pas nommé
90- Lobo Hanover		91- Lobo Hanover	Pas nommé
91- Lobo Hanover		92- Lobo Hanover	Pas nommé
92- Lobo Hanover		93- Lobo Hanover	Pas nommé
93- Lobo Hanover		94- Lobo Hanover	Pas nommé
94- Lobo Hanover		95- Lobo Hanover	Pas nommé
95- Lobo Hanover		96- Lobo Hanover	Pas nommé
96- Lobo Hanover		97- Lobo Hanover	Pas nommé
97- Lobo Hanover		98- Lobo Hanover	Pas nommé
98- Lobo Hanover		99- Lobo Hanover	Pas nommé
99- Lobo Hanover		100- Lobo Hanover	Pas nommé

Hockey

LIGUE NATIONALE

Demi-finales

Détroit 2, Chicago 4

(Chicago mène la série 4/7, 2 à 0).

Boston 5, New York 3

(Boston mène la série 4/7, 2 à 0).

Minnesota 1, St-Louis 2

(St-Louis mène la série 4/7, 2 à 0).

Oakland 1, Pittsburgh 3

(Pittsburgh mène la série 4/7, 2 à 0).

Aujourd'hui

Aucune partie

Ligue Américaine

Aujourd'hui

Baltimore à Montréal

(Montréal mène la série 4/7, 1 à 0).

Aujourd'hui

Aucune partie

Ligue Américaine

Aujourd'hui

Baltimore à Montréal

(Montréal mène la série 4/7, 1 à 0).

Tommy Aaron par un coup!

AUGUSTA (PA) — Tommy Aaron, qui n'a jamais gagné un tournoi officiel du circuit américain aux Etats-Unis et qui fit perdre le Tournoi des Maîtres de 1968 à Roberto de Vicenzo en commettant une erreur de pointage sur la carte de celui-ci, a pris la tête du peloton du tournoi de cette année, hier et à la fin de la première ronde, en jouant 68, soit quatre coups sous la normale et un de mieux que ses plus proches rivaux, Gene Littler et Bert Yancey.

De forts vents ont gêné le jeu de quelques golfeurs dont Gary Player, 74; Arnold Palmer et Julius Boros, 75; Sam Snead, Ray Floyd, Don January, Art Wall et Miller Barber, 76; Bob Goalby (le vainqueur de 1968) et Bunky Henry, 77; Gay Brewer, ex-gagnant, Bob Murphy et Roberto de Vicenzo, 78; et Homero Blancas, 81.

Le seul Canadien à prendre part à l'événement, George Knudson, s'en est tiré assez bien avec une ronde de 73 pendant que le dangereux Jack Nicklaus finissait avec 71.

Tommy Aaron 35 33 68
Gene Littler 33 36 69
Bert Yancey 35 34 69
Chi-Chi Rodriguez 34 36 70
Dan Sikes 35 35 70

Oakland 1
Pittsburgh 3

Première période

1-Oakland: Jarrett (1) (Vadnais, Ehman) 7:13
Punitions: Marshall 2:54, Watson 5:18, Jarrett 18:16

Deuxième période

2-Pittsburgh: Harbaruk (2) (Schock, Woytowich) 11:00
Punitions: Boyer (1) (Fontenay) 11:34
Punitions: Roberts 7:09, G. Smith, servie par O'Donohue 14:35, Hextall 15:23

Troisième période

4-Pittsburgh: McCullum (1) (Schock) 11:41
Punitions: Harbaruk 7:57, Vadnais 7:57, double mineure; Blackburn 9:55, G. Smith, servie par Ferguson, Pratt 17:58
Lancers par: Oakland 12 7 7 26
Pittsburgh 13 14 15 42
Buts: G. Smith, Binkley. A.: 7.253

Bob Lunn	34 36 70	Tom Weiskopf	35 38 73
R. H. Sikes	35 35 70	Orville Moody	36 37 73
Charles Coody	35 35 70	Gary Player	37 37 74
Jack Nicklaus	35 36 71	Kermit Zarley	38 38 74
Frank Beard	37 34 71	Harold J. Enning	38 36 74
Ken Still	36 36 72	Ken Still	37 37 74
Billy Casper	37 35 72	a-John Farquhar	37 37 74
Dave Stockton	38 34 72	Dean Berman	38 36 74
Bruce Devlin	37 35 72	a-Charles Coe	37 37 74
Grier Jones	35 38 73	Arnold Palmer	35 40 75
George Knudson	36 37 73	Julius Boros	40 35 70
Dave Hill	36 36 73	Bob Charles	38 37 75
Tony Jacklin	36 37 73	Bruce Cranpton	40 35 75
Al Geiberger	37 36 73	Dave Marr	37 38 75
A-Steven Helnyk	35 38 73	Lionel Hébert	37 38 75



Gene Littler

COMPTABILITÉ À ENTRÉE UNIQUE SUR PLANCHE

Paie - Recevoir - A payer et autres applications

Système Provincial (MONTRÉAL) LTÉE

P. Tanguay

Tél: (514) 845-7312

C.P. 953, Montréal 101

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS - THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

-- Établi en 1880 --

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagacetièrre - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE

Comptables agréés

Daniel Marchand, C.A.
J. Henri Boivin, C.A.
Gérard Arbour, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Jacques Boivin, C.A.

159 a., rue Craig 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS

Comptables agréés

3785 ouest, Jean-Talor

RE 1-7601

Ville Mont-Royal

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS

Comptables agréés

F.J. Bastien, C.A.
R. Barrière, C.A.
G. Barrière, C.A.
J. Guy Beaulac, C.A.
B. Pellerin, C.A.
J.M. Doucet, C.A.
Y. Joyal, C.A.

Édifice Banque Canadienne Nationale

500 Place d'Armes, Suite 1564

Montréal 126, Qué. - 844-4445

BENOIT, DIR, BERTRAND, PAQUETTE & CIE

Comptables agréés

L.H. Benoit, C.A.
R. Bertrand, C.A.
J.P. Dir, C.A.
R. Paquette, C.A.
R. Lamer, C.A.

Édifice Le Cherrier

3500 Parc Lafontaine, suite 506

Montréal 132, Qué.

Téléphone: 327-9221

LORENZO, BÉLANGER & ASSOCIÉS

Comptables agréés

Montréal - Paris, France

Chicoutimi, Qué.

En collaboration avec

SOCI

informations

internationales

Soumis à des pressions contradictoires

Nixon doit maintenant fixer la position américaine aux SALT

par Francis Lara, de l'AFP

WASHINGTON — Le président Nixon fixera définitivement dimanche la position que prendront les États-Unis lors des négociations "SALT" avec l'Union Soviétique sur la limitation des armements stratégiques nucléaires reprenant le 16 avril à Vienne.

Aussitôt après avoir pris congé du chancelier de la R. F. A., Willy Brandt, le chef de l'exécutif convoquera une nouvelle fois ses conseillers et ses techniciens et communiquera alors ses décisions à M. Gerard Smith, son principal représentant aux entretiens bilatéraux qui entrent maintenant dans leur phase active, après les préliminaires encourageants d'Helsinki.

Mercredi, M. Nixon a présidé durant près de deux heures une importante réunion du Conseil national de sécurité qui a examiné en détail les différences options qui s'offrent au gouvernement américain. "J'ai maintenant tous les éléments en main, devait déclarer le président à l'issue de la séance: je dois maintenant décider."

Du côté américain, deux formules se présentent actuellement. La première consiste à rechercher avec les Sovi-

tiques un accord limité, et, par conséquent aisément vérifiable, qui porterait sur le contrôle de la production par les deux super-puissances de fusées balistiques intercontinentales; la deuxième, plus ambitieuse, inclurait dans un "package deal", c'est-à-dire dans un accord global, le contrôle des deux armes dont, la prolifération bouleverserait l'équilibre de la terreur — le MIRV (ogives nucléaires multiples indépendamment orientées) et l'ABM, (réseau de missiles anti-balistiques).

L'influente commission consultative pour les problèmes stratégiques, constituée par le président Nixon avec l'assentiment du Sénat, s'est prononcée, appren-on de bonne source, en faveur de la deuxième formule. Le chef de l'exécutif ne manquera pas de tenir compte des avis de cette prestigieuse commission composée de très hautes personnalités du monde des affaires, de la politique, et du syndicalisme. Présidée par M. John McCloy, ancien directeur de l'Agence pour le désarmement à l'époque de John Kennedy, elle se compose notamment de l'ancien secrétaire d'Etat, Dean Rusk, de M. Cyrus Vance, ancien membre de la délégation américaine aux négociations de paix à Paris, et de M. William Scranton, ancien gouverneur de la Pennsylvanie et ancien aspirant candidat à la présidence des États-Unis.

En revanche, de nombreuses parlementaires se sont prononcés pour un moratoire immédiat, portant sur la construction et la mise en place par les deux super-puissances d'armements stratégiques nucléaires et l'arrêt complet des essais actuellement en cours. Le principe d'un "gel" rétrograde bénéficie en outre de l'appui de nombreuses organisations académiques, et répond aussi aux vœux de plusieurs hauts fonctionnaires au sein de l'administration. Le président Nixon se trouve donc soumis à des pressions con-

tradictoires qui s'exercent de toutes parts.

Mercredi, M. McGeorge Bundy, ancien conseiller spécial du président Kennedy et directeur de la toute puissante fondation Ford, et M. Herbert York, ancien directeur des services de recherches spécialisés au Pentagone, ont publiquement approuvé une résolution actuellement débattue au Sénat réclamant un moratoire, condition impérative, à leurs yeux, pour que les négociations "Salt" aient une chance quelconque de déboucher sur un accord.

Les adversaires de cette

thèse font valoir qu'il n'existe aucun moyen de vérifier l'application de ce moratoire par l'Union soviétique. Aucun moyen, non plus de s'assurer que les Soviétiques, sans accroître le nombre de leurs engins balistiques "SS-9", ne doublent ou ne triplent le nombre des ogives nucléaires à orientation variable introduites secrètement dans les fusées.

Face à cette controverse passionnée, il appartient maintenant au président des États-Unis, et à lui seul, de trancher ce problème critique avant la fin de la semaine.

Les grèves sauvages se multiplient perturbant l'économie américaine

WASHINGTON (AFP) — L'économie américaine commence à se ressentir de l'agitation sociale qui se traduit de plus en plus fréquemment par les "grèves sauvages" au mépris des lois ou des conventions collectives.

D'une part les industries automobile et sidérurgique du "Middle West" sont affectées par les arrêts de travail des chauffeurs-routiers qui les privent de pièces détachées ou de matières premières. D'autre part il n'est pas certain que la loi votée mercredi par le Congrès pour régler le conflit entre les compagnies de chemins de fer et les ouvriers de leurs ateliers empêche des débrayages isolés de se produire ce soir à minuit.

L'accord national conclu la semaine dernière entre 12.000 compagnies de transport et les représentants de 450.000 camionneurs n'a pas encore remporté l'adhésion de tous les syndicats locaux. Cette nouvelle convention collective

prévoit des augmentations de salaires de l'ordre de 25 pour cent réparties sur trois ans. Beaucoup estiment que ce n'est pas assez et se sont déjà mis en grève.

La région la plus touchée par ces "grèves sauvages", désavouées par la fédération nationale des chauffeurs-routiers (Teamsters Union), est la ceinture industrielle du Middle West allant de Kansas City à Cleveland en passant par St-Louis et Louisville. Faute de pièces détachées, Ford et General Motors ont déjà dû mettre à pied environ 20.000 ouvriers de leurs ateliers dans cette région.

L'industrie sidérurgique est atteinte à son tour. Le syndicat des transporteurs d'acier (Steel Haulers) s'est désolidarisé du contrat collectif négocié par la "Teamsters Union" et a manifesté sa volonté de négocier séparément sa propre convention. En attendant il a installé des piquets de grève autour de nombreuses

usines sidérurgiques dans l'Ohio et la Pennsylvanie pour empêcher le mouvement du matériel.

La situation dans les transports est compliquée par le fait que 50.000 camionneurs de la région de Chicago appartiennent à un syndicat indépendant de la "Teamsters Union" et négocient leur propre contrat avec six associations de transporteurs. S'ils obtiennent des avantages supérieurs à ceux de la convention collective nationale celle-ci aura encore moins de chance d'être acceptée par les adhérents de la "Teamsters Union".

La situation demeure tout aussi incertaine dans les chemins de fer. Après le vote mercredi par le Congrès d'une loi imposant une nouvelle convention collective aux 45.000 ouvriers des ateliers des compagnies des chemins de fer, une première "grève sauvage" a été décidée par les 400 ouvriers des ateliers de la "Louisville and

Nashville Railroad Co.". D'autres débrayages sont à craindre.

Depuis la grève illégale des postiers, qui leur a valu la semaine dernière une augmentation de salaire de 14 pour cent, les ouvriers américains ont tendance à déborder leurs organisations syndicales et à violer la loi pour soutenir plus activement leurs revendications.

C'est également le cas des contrôleurs du trafic aérien qui continuent le mouvement de "congé de maladie" amorcé le 25 mars malgré plusieurs décisions de justice leur ayant enjoint de reprendre le travail. Hier matin environ 25 pour cent des contrôleurs étaient encore absents. La plupart des grandes compagnies aériennes continuent à limiter le nombre de leurs vols intérieurs et calculent que ce ralentissement du trafic leur coûte entre 5 et 10 millions de dollars par jour.

Le prochain candidat de Nixon à la Cour suprême sera du Nord

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a annoncé hier que le prochain candidat à la Cour suprême viendra du nord "puisque le Sénat est décidé à rejeter tout candidat originaire du sud".

Le chef de l'exécutif a précisé cependant que le magistrat qu'il désignera sera partisan, comme ce fut le cas de MM. Haynsworth et Carswell, d'une stricte interprétation de la constitution. M. Nixon a dit qu'il a demandé à son ministre de la justice de lui soumettre une liste de candidats réunissant ces conditions.

Au milieu de l'indignation générale

Le secrétaire d'État adjoint

Joseph Sisco arrive au Caire

Le CAIRE (AFP) — Le bombardement, mercredi, d'une école de la vallée du Nil par l'aviation israélienne — raid qui s'est soldé par 31 enfants tués et 46 blessés — a suscité une indignation générale dans le monde arabe et une vive émotion à Washington et Londres notamment. Le département d'Etat se déclare "bouleversé" et le gouvernement britannique "déplore le tragique incident" dont la majorité des victimes sont des enfants.

Le Caire a informé officiellement le Conseil de sécurité de ce raid israélien qui aggrave la tension au Proche-Orient et a provoqué en RAU une recrudescence de colère et de haine non seulement contre Israël mais aussi contre les États-Unis qui ont fourni les avions à réaction "Phantom" s'indigne et publie en manchette des titres tels que "Trente enfants morts", "Les Phantom attaquent une école d'enfants", "Crime barbare et prémédité".

C'est dans ce contexte que le "numéro trois" de la diplomatie américaine, M. Joseph Sisco, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires du Moyen-Orient, est attendu aujourd'hui au Caire pour une vi-

sité de trois jours, au cours de laquelle il rencontre à très vraisemblablement le président Nasser, alors qu'il n'existe plus de relations diplomatiques entre les deux pays depuis trois ans. M. Sisco séjournera jusqu'à mardi prochain au Caire d'où il repartira pour Nicosie et Tel-Aviv, après avoir rencontré le chef de l'Etat égyptien et Mahmoud Riad, son ministre des affaires étrangères. Cette visite, en temps normal, n'aurait été considérée que comme un élément nouveau dans la crise du Proche-Orient.

Mais elle prend d'autant plus de relief, cette semaine, qu'elle intervient après deux faits apparemment sans lien entre eux, finissant par constituer un tout cohérent: l'affaire Goldmann et le bombardement fait 31 morts parmi les enfants. Ces deux événements en effet constituent, aux yeux des Égyptiens, une preuve supplémentaire qu'Israël ne veut pas la paix, mais qu'il est en permanence un agresseur implacable. C'est-à-dire que M. Joseph Sisco va trouver des interlocuteurs difficiles à manier.

Arrestation d'un membre de l'Escadron de la mort

RIO DE JANEIRO (AFP) — Un inspecteur de police, Joao Coelho, impliqué dans les crimes attribués au fameux "Escadron de la mort", a été arrêté dans la nuit de mercredi à jeudi à Rio de Janeiro.

D'après les autorités brésiliennes, cette arrestation pourrait permettre d'éclaircir le mystère qui entoure ces "justiciers invisibles" qui, depuis quelques années, répandent la terreur dans les bas fonds de Rio et de Sao Paulo.

Il y a quelques jours, un petit trafiquant de drogue, Jonas Silverio, était trouvé agonisant sur un terrain vague de la grande banlieue de Rio. Enlevé par un commando de policiers dirigé par l'inspecteur Joao Coelho, Jonas Silverio avait été torturé selon le rituel sinistre de l'"Escadron". Lorsqu'il reçut la première balle, à bout portant, il s'effondra, mais il eut la chance, que les policiers, dans leur hâte ou par

oubli, ne tirent pas le coup de grâce habituel.

Quelques heures plus tard, des passants entendirent des gémissements et conduisirent le "malheureux" à l'hôpital. Sauvé par les médecins, Jonas Silverio raconta ce qui lui était arrivé. Longuement interrogé par les autorités judiciaires de Guanabara, il reconnut l'inspecteur Joao Coelho comme son principal bourreau.

On ignore encore quelle est l'étendue des aveux de Joao Coelho, mais on sait déjà qu'il a reconnu sa participation à plusieurs raids des "justiciers invisibles". Le ministre de la justice a ordonné que l'enquête soit menée avec le maximum de rigueur.

Jusqu'à maintenant, en effet, on ne disposait d'aucune preuve concrète de la participation de policiers dans les assassinats attribués à l'"Escadron", car personne n'avait jamais osé enfreindre la règle du silence observée dans le "milieu".

chez BP grande vente double

dès maintenant aux stations BP participantes
les plus fortes en ventes de pneus

Encore BP!

Une autre vente de pneus Dunlop de qualité à des prix "usine" pour vous faire économiser gros. Saisissez l'occasion! Rendez-vous à une station BP participante maintenant!

AUBAINE n° 2

DUNLOP

Pneu Gold Seal à bande double de fibre de verre et à plis de biais série 78 large

\$29.87*

- Pneu conçu pour un millage accru et adopté pour la plupart des modèles de voitures 1970
- Bande double de fibre de verre et carcasse 100% nylon: plus grande résistance, meilleure traction, meilleur freinage et plus grande sécurité sur routes mouillées
- De forme arrondie avec bande de roulement plate: meilleure adhérence, plus de milles au gallon
- Flanc à double ligne blanche, très sportif, sur un côté, flanc noir sur l'autre
- Un pneu exceptionnel — des économies exceptionnelles

PNEU DUNLOP GOLD SEAL À BANDE DOUBLE DE FIBRE DE VERRE ET À PLIS DE BIAIS

NOS SÉRIE 78	REPLACENT CES NOS	PRIX DE VENTE SUGGÉRÉS* FLANC À 2 LIGNES BLANCHES RÉVERSIBLE
F78-14	775 x 14	\$29.87
F78-15	775 x 15	\$29.87
G78-14	825 x 14	\$29.87
G78-15	825 x 15	\$29.87

AUBAINE n° 1

DUNLOP

Gold Cup série 78 large

\$19.87*

- Solide 4 plis câblé nylon, première qualité 1970
- Plus large, à semelle plus plate que tout autre à ce prix
- Sculptures très profondes et semelle antidérapante
- Forme surbaissée: meilleure traction, meilleure tenue de route, plus de millage
- Epaulements brevetés: sécurité en virages
- À flanc blanc, très sportif, si vous le désirez.

La qualité de ces deux pneus excède les normes officielles et gouvernementales. Les deux portent la garantie du fabricant et l'assurance routière.

PNEU DUNLOP GOLD CUP 4 PLIS NYLON

NOS SÉRIE 78	REPLACENT CES NOS	PRIX DE VENTE SUGGÉRÉS* FLANC NOIR	FLANC BLANC
—	650 x 13	—	\$19.87
F78-14	775 x 14	\$19.87	\$21.87
F78-15	775 x 15	\$19.87	\$21.87
G78-14	825 x 14	—	\$23.87
G78-15	825 x 15	—	\$23.87
H78-14	855 x 14	—	\$25.87
H78-15	855 x 15	—	\$25.87



Utilisez votre carte de crédit BP et bénéficiez de facilités de paiement.